

Statistiques du chômage

Le Québec a comblé les pertes attribuables à la tempête de verglas

Le ministre Bernard Landry se dit surpris et soulagé

FRANÇOIS NORMAND
LE DEVOIR

Le Québec a presque déjà complété son redressement économique à la suite de la crise du verglas, révèlent les données sur le chômage publiées hier par Statistique Canada. Une nouvelle qui a surpris et soulagé le ministre des Finances, Bernard Landry.

Au mois de février, le taux de chômage a reculé de 0,7 % pour s'établir à 10,6 %, comparativement au taux de 11,3 % enregistré en janvier dernier. Pendant le mois de février, 35 000 des 46 000 personnes mises à pied temporairement, surtout en Montérégie en raison des pannes d'électricité, ont retrouvé leur emploi.

Voilà ce qui explique les résultats publiés hier sur le taux de chômage au Québec. Ce dernier est toutefois légèrement plus élevé qu'en décembre dernier, alors qu'il s'établissait à 10,4 %, en baisse de 0,5 % comparativement au mois de novembre.

«Nous sommes dans une période de rattrapage, d'ajustement, qui devrait être complétée sous peu», a commenté hier Denis Boudreau, économiste chez Statistique Canada, lors d'une entrevue accordée au Devoir.

La création d'emplois se concentre dans le secteur privé et de moins en moins dans le secteur public

«Bref, la situation revient à la normale», a-t-il souligné, en précisant que l'économie québécoise renoue avec la croissance qu'elle avait amorcée à partir de l'été dernier. «Pour l'ensemble, nous sommes en présence d'un marché du travail dynamique.»

Le ministre Bernard Landry soupirait d'aise, hier, en prenant connaissance des dernières statistiques du chômage, qui démontrent que l'économie québécoise a presque comblé la perte des 46 000 emplois durant la crise du verglas.

Si on compare les statistiques publiées hier aux mois de janvier et février de 1997, il faut parler de 45 000 emplois de plus, soit une augmentation de 1,4 %, et d'une diminution d'un point de pourcentage du nombre des sans-emploi, qui est passé de 12 % à 11 %.

«On a presque gagné tout ce qu'on avait perdu, a indiqué M. Landry. Ça veut dire que 1997 démontrait qu'on était sur une excellente lancée. Sans ce damné verglas, on avait un surplus en finances publiques et, dans l'emploi, le chômage était de 10,4 %.»

«Fort heureusement, comme je l'avais déjà laissé entendre, a-t-il poursuivi, on a fait du judo avec la crise du verglas et on a amorcé une remontée rapide dès le mois suivant. C'est en quelque sorte la tendance de 1997 qui a passé par-dessus le verglas.»

Ce qui fait le plus plaisir au ministre Landry, c'est que tous les nouveaux emplois enregistrés en février l'ont été dans des secteurs durables comme les services commerciaux, la fabrication et l'agriculture.

L'analyse des dernières statistiques effectuée par le ministre des Finances démontre aussi que la création d'emplois se concentre dans le secteur privé (plus 3,1 %) et de moins en moins dans le secteur public (moins 3,2 %).

Ailleurs au Canada

Au Canada, le taux de chômage a baissé de 0,3 % en février pour se fixer à 8,6 %, un recul qui a été accompagné d'une création de quelque 84 000 emplois à temps plein. Au cours des douze derniers mois, ce sont près de 472 000 emplois à temps plein qui ont été créés au pays, tandis que l'emploi à temps partiel «a légèrement fléchi», a révélé Statistique Canada.

Près de la moitié des 84 000 emplois créés en février (38 000) ont été décrochés par des jeunes âgés de 15 à 24 ans, ce qui constitue le premier gain important des six derniers mois. Selon Statistique Canada, les deux tiers de ces emplois étaient à temps plein.

Au niveau provincial, la croissance de l'emploi au Québec pour les mois de janvier et février a été supérieure à celle de trois provinces, soit la Colombie-Britannique, le Manitoba et l'Île-du-Prince-Édouard.

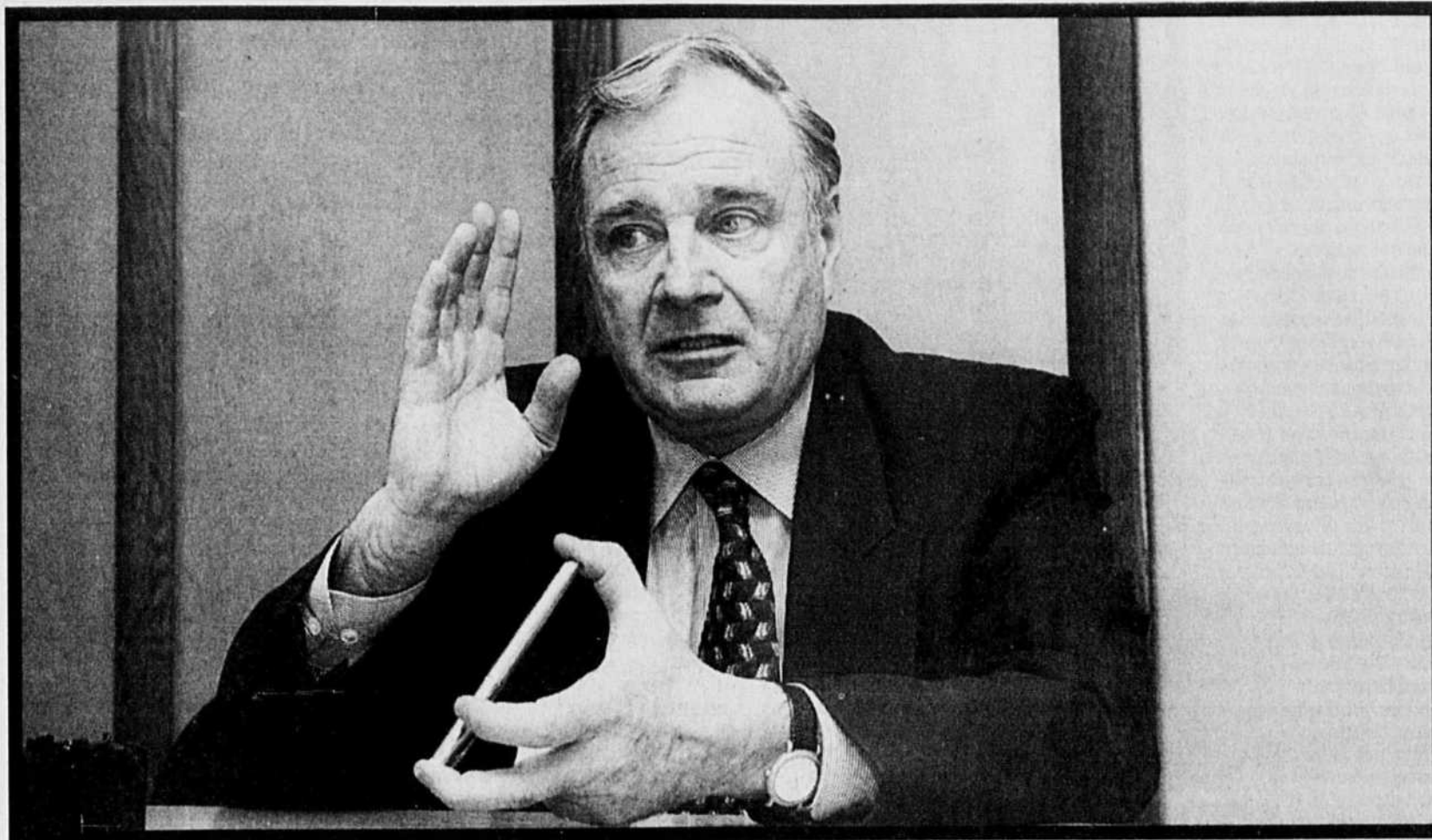
Entre février 1997 et février 1998, et en ne tenant pas compte de l'impact négatif causé par la crise du verglas, l'emploi a augmenté de 2,1 % (plus 65 000 emplois) et de 3,3 % au Canada.

Au Québec, dans les secteurs de la fabrication, on parle de 21 300 emplois nouveaux; dans les transports et les communications, de 24 600; dans les finances, de 8900 et dans les services commerciaux, de 49 900 de plus. On a 64 600 emplois de plus dans le temps plein et 12 900 de moins dans le précaire ou le temps partiel.

«Tant qu'on n'aura pas abattu le monstre du chômage, a cependant souligné M. Landry, qu'on ne l'aura pas descendu beaucoup plus bas, on ne sera pas content; mais les dernières statistiques ne sont pas des mauvaises nouvelles pour nous.»

Avec la Presse canadienne

ENTREVUE EXCLUSIVE AU DEVOIR



Le ministre canadien des Finances, Paul Martin

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Mouvement des capitaux et secteur financier

Paul Martin plaide pour une réglementation mondiale

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

Le ministre des Finances, Paul Martin, entend convaincre ses homologues des autres pays de la nécessité d'instaurer une première réglementation internationale touchant les mouvements de capitaux et le secteur bancaire.

Au cours d'une entrevue qu'il a accordée, hier, au Devoir, Paul Martin a souligné que les crises financières au Mexique et en Asie, tout comme le phénomène mondial de décloisonnement du secteur bancaire et l'arrivée des banques étrangères au Canada, militaient en faveur d'une réglementation à l'échelle mondiale du secteur financier.

«J'ai soulevé [la question de cette réglementation] avec les ministres des Finances du G-7 il y a trois semaines à Londres» où il a reçu l'appui de trois pays, a révélé M. Martin. Il en a également discuté avec des pays d'Amérique latine. «Ils sont d'accord avec moi», a-t-il dit.

«Au cours des 40 dernières années, nous avons fait évoluer le commerce international pour arriver à l'OMC (Organisation mondiale du commerce). À chaque fois, on accepte de restreindre notre souveraineté. Or, les échanges de capitaux sont cinq fois supérieurs aux échanges commerciaux et on n'a pas de réglementation», a critiqué le ministre des Finances.

Jusqu'ici, M. Martin a fait face à l'opposition des États-Unis et du Royaume-Uni. Après la crise financière du Mexique, les États ont misé sur la transparence du système financier. Mais pour M. Martin, cette transparence n'est pas suffisante. «En Asie, tout le monde savait ce qui arrivait, tout le monde savait que c'était [pourri]. Ce qui est arrivé en Thaïlande est l'exemple parfait du mauvais fonctionnement d'un système financier, estime M. Martin. La transparence permet maintenant à la communauté internationale de savoir ce qui se passe, mais elle ne dispose d'aucun moyen de contrôle pour éviter que les crises financières ne se produisent.

«J'ai l'intention de prendre une position beaucoup plus pro-active, a-t-il dit. Le décloisonnement international du système bancaire avance beaucoup plus vite que la capacité des gouvernements de trouver un système international de réglementation.»

Cette problématique n'est pas seulement le lot des pays émergents. Avec l'arrivée des banques étrangères en sol canadien, la question de la réglementation financière se pose avec acuité. «Je suis en fa-

veur de laisser les banques étrangères entrer au Canada et de créer le plus de compétition possible. Mais cela soulève toute la question de la réglementation. Va-t-on accepter la réglementation des Pays-Bas ou des États-Unis?» s'est demandé M. Martin.

Quant à la fusion des grandes banques canadiennes, bien qu'il attende avant de se prononcer le rapport du Comité sur la réforme du système financier au Canada, dont le dépôt est prévu pour septembre, et les audiences publiques qui suivront, M. Martin a réitéré qu'il était «ouvert» à la fusion des banques, comme le veut le projet de la Banque Royale et de la Banque de Montréal.

En revanche, il s'est montré froid à l'idée de laisser les banques vendre de l'assurance et faire du crédit-bail automobile. «La mort des communautés» est un problème avec lequel le Canada est aux prises, a-t-il fait observer. Or, les courtiers d'assurances et les concessionnaires d'automobiles sont «des piliers» de ces communautés. «Si on laisse les banques vendre de l'assurance comme elles le veulent, c'est la fin des courtiers. Si on laisse les banques faire du crédit-bail automobile, c'est la fin des vendeurs d'autos indépendants», estime M. Martin.

Pas de révolution fiscale

À son arrivée au pouvoir, Paul Martin soulignait l'importance pour le Canada d'entreprendre une réforme de la fiscalité. Aujourd'hui, il croit que «la structure est bonne», bien qu'elle soit affectée par des distorsions, les plus criantes étant au chapitre de l'impôt des particuliers. «Doit-on baisser les impôts? La réponse est claire: c'est oui. Doit-on tout chambarder? Je crois que non», a-t-il livré.

«Si vous êtes pauvre et que vous commencez à travailler, c'est aberrant. C'est ridicule de demander à quelqu'un qui gagne 9000 \$ de payer de l'impôt», a-t-il dit.

De même, la classe moyenne est trop lourdement imposée. Le plus haut niveau d'imposition au Canada commence avec un revenu de 66 000 \$ tandis qu'aux États-Unis, il commence à 200 000 \$, a-t-il cité en exemple. «L'épine dorsale d'un pays, c'est sa classe moyenne. La différence entre un pays qui réussit et un pays qui ne réussit pas, c'est la force de sa classe moyenne», a lancé M. Martin.

Le ministre écarte toutefois l'idée d'un impôt uniforme (flat tax), «qui ne marche pas», et entend conserver le système actuel d'impôt progressif.

Entre abaisser les taxes sur la masse sa-

lariale comme cotisations d'assurance-emploi ou réduire l'impôt des particuliers, M. Martin n'hésite pas. Les taxes fédérales sur la masse salariale sont plus basses que les mêmes taxes en Europe ou aux États-Unis, tandis que l'impôt sur le revenu des particuliers est beaucoup plus élevé au Canada qu'aux États-Unis. «Nous devons être concurrentiels avec les États-Unis», a-t-il soutenu.

Peu de chance également que le ministre crée une caisse d'assurance-emploi distincte, comme le réclame le patronat. «Cet argent-là est consolidé dans le budget du gouvernement et il appartient aux contribuables canadiens», a souligné M. Martin.

La priorité, c'est donc l'impôt des particuliers plutôt que l'impôt des entreprises. Dans environ un mois, Ottawa rendra public un rapport sur la fiscalité des entreprises rédigé par un comité indépendant du gouvernement, a révélé M. Martin. «Il y a bien des choses là-dedans qui sont très controversées et que le gouvernement n'appuie pas. Mais elles sont importantes pour avoir un débat public», a-t-il dit.

Une économie forte malgré l'Asie

Paul Martin est beaucoup moins inquiet qu'il y a quelques mois quant aux conséquences de la crise financière asiatique sur l'économie canadienne. Signalant que la situation en Corée semblait en voie de se rétablir, M. Martin estime que la crise asiatique retranchera un quart de point de pourcentage à la croissance économique du pays en 1998, ce qui est somme toute modeste.

En regard des perspectives à long terme, M. Martin s'est montré résolument optimiste, comparant les 20 prochaines années au Canada au boom économique des années 50 et 60. «Nous avons une chance dans les prochains 20 ans de créer une économie très forte et d'avoir une société aussi forte. Nous avons aussi la possibilité d'avoir un consensus derrière un projet de société qui va nous donner une longueur d'avance sur la grande majorité des autres pays» en autant qu'on évite les chicanes fédérales-provinciales et les référendums, a-t-il fait valoir. Chicanes que n'ont pas manqué de soulever les Bourses du millénaire.

Pour la première fois depuis le milieu des années 80, on note une croissance du revenu disponible des Canadiens, a relevé M. Martin. Sur la plan de la productivité, certaines incertitudes persistent cependant. «On opère dans l'inconnu. Personne n'a jamais pu expliquer la chute de la pro-

ductivité à partir de 1972, pas même la Banque Mondiale, ni le FMI. Aujourd'hui, c'est clair que nos outils pour mesurer la productivité sont inefficaces et que nous sommes incapables de mesurer la productivité dans les entreprises de services», a-t-il reconnu.

En revanche, depuis deux ans, tout indique que la productivité au Canada est en hausse et que sa croissance dépasse celle des grands pays Européens. Le hic, c'est que la productivité aux États-Unis s'accroît à un rythme encore plus rapide, à cause sans doute d'une plus grande utilisation de nouvelles technologies, estime le ministre.

Pas de réforme de la Banque du Canada

Lorsqu'il était dans l'opposition, Paul Martin était un critique virulent de la politique monétaire extrêmement restrictive que poursuivait la Banque du Canada. Encore aujourd'hui, il reconnaît que cette politique monétaire, introduite au milieu des années 80, a eu un effet désastreux sur les finances publiques. Si les Américains s'en sont mieux tirés, «c'est qu'il n'ont pas eu la même politique monétaire que nous depuis 85. La récession de 89-92 a été horrible pour le Canada. Horrible!» a-t-il convenu.

Mais Paul Martin refuse d'envisager de changer le mode de fonctionnement de la Banque du Canada en nommant des gouverneurs provenant de l'extérieur de l'institution pour la rendre plus sensible aux réalités économiques que vivent les citoyens. Cette proposition de réformer la Banque du Canada pour l'américaniser en quelque sorte et la sortir de sa tour d'ivoire est défendue par d'éminents économistes au pays, dont Pierre Fortin.

«Ce que je dis à Pierre, c'est que ce n'est pas la même politique monétaire depuis 93», a soutenu M. Martin, même si l'inflation est maintenant nulle au pays. «Nous avons payé un prix très cher pour abattre l'inflation et devenir un pays doté d'un bas niveau d'inflation. On ne veut pas perdre [cet avantage]», a-t-il dit.

Quant au fait que la Banque du Canada, bien que le point médian de cible en matière d'inflation est fixé à 2 %, induit un taux d'inflation encore plus faible, ce qui conduirait à un ralentissement inutile et néfaste de l'économie, M. Martin estime que la nature de l'inflation même a changé fondamentalement, un phénomène observable ici comme aux États-Unis. «La pression inflationniste n'est plus la même aujourd'hui. Ça n'a rien à voir avec la Banque du Canada ni avec la politique monétaire», tranche Paul Martin.

POUR TOUS VOS PLACEMENTS DEPUIS 30 ANS

Tassé le Bourcier

Pour des REER performants et sécuritaires

Dans certaines régions du Québec, la date limite de contribution au REER 1997 est repoussée du 2 au 31 mars 1998.

Appelez-nous pour plus de détails.

(514) 879-2100

ou de l'extérieur de Montréal

1 800 55 TASSÉ

8 2 7 7 3

Tassé est membre des Bourses de Montréal et de Toronto, de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières, ainsi que du Fonds canadien de protection des épargnants.



Montréal (Siège social) (514) 879-2100

Chandler (418) 689-5482 • Drummondville (819) 472-5635 • Granby (514) 375-3711 • Kamouraska (418) 492-2740 • Laval (514) 682-8800 • Longueuil (514) 679-4229 • Magog (819) 868-2716 • Québec (418) 647-1050 • Rimouski (418) 722-6050 • Saint-Jean (514) 347-7511 • Sherbrooke (819) 562-3045 • (819) 823-1722 • Sorel (514) 742-0419 • Valleyfield (514) 371-0368

ÉCONOMIE

COMMUNICATION

Visions d'avenir de la publicité

À quoi ressemblera l'agence de l'avenir? Le débat organisé sur ce thème cette semaine par le Publicité-Club de Montréal semble avoir donné raison à l'écrivain Alphonse Allais qui disait: «il ne faut pas faire de prédictions, surtout en ce qui concerne l'avenir». Les quatre panélistes de mercredi dernier se sont en effet contredits sur plusieurs points. Le débat a néanmoins permis de faire plusieurs constats intéressants. Entre autres: la publicité est de plus en plus étroitement liée aux tendances et aux changements de valeurs dans la société; et, malgré les changements qui se succèdent plus que jamais à un rythme accéléré, le slogan «plus ça change, plus c'est pareil» continue de se vérifier.

Parmi les panélistes au débat de mercredi dernier, on retrouvait Eric Tong Cuong, président de l'agence EuroRSCG Babinet Erra Tong Cuong, une des plus importantes agences françaises. Agé de seulement 35 ans, il est président de EuroRSCG depuis trois ans, après une dizaine d'années à BDDP, une autre agence majeure en France, où il a gravi les échelons jusqu'à devenir directeur général. Il y a travaillé, entre autres, sur diverses campagnes qui ont remporté de nombreux prix, dont 3 Suisses, Tag Heuer France et Virgin Megastore. A EuroRSCG Babinet Erra Tong Cuong, il a aussi travaillé sur de nombreuses campagnes remarquées et primées, entre autres, pour Evian, Peugeot, les bonbons Kiss Cool, et la RATP (transports en commun parisiens).

Michel Saint-Germain, directeur principal du marketing de Loto-Québec, a souligné que l'avènement d'Internet et des canaux spécialisés favorise une fragmentation des audiences, qu'il faut faire son deuil des médias de masse. Patrick Beaudoin, directeur international de la création de Cossette Communication-Marketing, a souligné que les publicitaires devraient davantage descendre dans la rue et s'intéresser à la vraie vie, plutôt qu'aux seuls sondages, et a évoqué une agence «légère», qui investirait moins dans la structure et la décoration pour se consacrer davantage à l'essentiel. Michel Bissonnette, vice-président directeur général, développement du produit, de Publicis-BCP, a lui aussi souligné l'importance d'être en harmonie avec le consommateur. «Celui-ci se mondialise dans ses références culturelles, a-t-il dit. L'agence doit donc s'adapter, sinon elle devra se contenter de répondre aux besoins des clients locaux.»

Eric Tong Cuong, pour sa part, a résumé ses propos en disant que les agences devaient tout bonnement trouver de «nouvelles façons de faire la même chose». Ses propos, qu'il a élaborés plus en détail le lendemain en entrevue, ou-



Campagne de EuroRSCG Babinet Erra Tong Cuong pour la RATP.

vrent, en fait, des perspectives fantastiques pour les publicitaires... tout en leur traçant un programme chargé.

En voici un échantillon.

■ La vitesse: «On est dans un métier qui n'a pas bougé beaucoup depuis 30 ans, alors que, dans les 10 dernières années, il y a eu des changements dans tout ce qui nous entoure. Et tout va beaucoup plus vite. Auparavant, notre rôle était de transmettre un savoir marketing. Mais aujourd'hui, tout le monde est noyé dans un océan d'informations. On reçoit autant d'information en deux jours, que l'on en recevait en toute une vie il y a deux siècles. L'important, maintenant, ce n'est plus de détenir l'information, mais d'avoir la capacité de la transformer.»

■ Vendre un produit: «On ne peut plus faire de la publicité selon l'école traditionnelle anglo-américaine, en faisant une promesse centrée sur un bénéfice. Les produits deviennent trop spécifiques, les cibles trop restreintes. Et, souvent, les produits se ressemblent trop; quiconque lance une nouveauté se fait rapidement rattraper par la concurrence. Le leadership technologique dure six mois. On ne peut plus compter sur le fait de mettre la loupe grossissante sur un avantage particulier pour se vendre.»

■ La fragmentation: «Internet prend de l'importance, mais il ne faut pas exagérer. Ça n'occupera pas 50 % du marché, même dans 10 ans. Mais le développement des nouveaux médias va nous amener à parler de façon précise, à des cibles plus précises. Cela ne prendra pas la place de la publicité telle qu'on la connaît. On contraire, cela va alléger notre tâche, nous permettre de nous concentrer, d'aller davantage vers le sens en publicité.»

■ La quête de sens: «Il y a trop de marques sur le marché, et il y a du che-

vauchement. De plus en plus, c'est par l'idéologie qu'une marque arrivera à se distinguer des autres. Calvin Klein est arrivé avec une proposition quasi idéologique contre l'univers du luxe, avec des mannequins au look très différent de ce que l'on était habitués à voir dans les publicités de parfum et de vêtements de designers. Et Microsoft dépense des millions afin de nous montrer qu'il n'est pas le Big Brother que tout le monde croit. L'idéologie, c'est fondamental. Une fois que l'on a posé une idéologie, on peut toujours, par la suite, être factuels dans certaines publicités. Mais l'idéologie est le point de départ, la clé de voûte qui tient tout.»

■ La créativité paie: «Il faut revenir à la base: pourquoi est-on payés? Pour que l'argent du client soit plus efficace chez nous que partout ailleurs. Il faut lui démontrer qu'une campagne de publicité sera plus rentable qu'une nouvelle usine, qu'un nouveau packaging, etc. Et je tiens pour acquis que les clients ne paient pour être différents, pas pour leur lécher les bottes. Faire une publicité qui passe inaperçue, c'est jeter de l'argent par les fenêtres. L'indifférence tue. Par contre, qu'y a-t-il de plus efficace qu'une grande campagne? Il y a de moins en moins de dichotomie entre les prix de création et la réussite commerciale: les campagnes qui remportent des prix, de plus en plus, sont celles qui font vendre.»

Le Mondial à Montréal: Eric Tong Cuong était d'abord au Québec pour participer au conseil d'administration du Mondial de la publicité francophone, qui se tiendra cette année à Montréal, du 25 au 28 octobre, sous le thème «La publicité et le marketing dans un univers multimédia». Ce qui donnera d'autres occasions intéressantes de faire des prédictions, même en ce qui concerne l'avenir...

mcducas@infopresse.com

Reconnaissance vocale en dictée continue

Dragon Systems coiffe IBM

ANDRÉ SALWYN

C'est à Newton au Massachusetts que se trouve la petite entreprise Dragon Systems Inc., une compagnie qui fait le bonheur, apparemment, de bien des traducteurs québécois qui s'en servent pour dicter à leur PC les textes qu'ils traduisent.

On avait été impressionnés par les efforts d'IBM pour s'imposer sur le marché de la reconnaissance vocale avec ViaVoice et surtout les efforts que cette multinationale multiplie pour nous offrir un programme qui nous fasse parler français à notre ordinateur et qui soit, en même temps, valable.

On ignorait à l'époque l'existence de Dragon Systems et surtout le fait qu'elle commercialisait déjà NaturallySpeaking, un logiciel de reconnaissance vocale en dictée continue bien supérieur à celui offert par IBM.

Certes le prix de NaturallySpeaking: La reconnaissance vocale en dictée continue est plus du double de celui de ViaVoice et ses exigences en termes de mémoire vive sont élevées (48 Mo. minimum), mais d'entrée, en utilisant la même carte de son, on note une différence dans la qualité du produit: celui offert par Dragon Systems étant non seulement plus rapide mais surtout beaucoup plus précis dans la transcription des mots dictés.

Un micro à apprivoiser

Comme pour ViaVoice, le logiciel est livré avec un microphone très sensible et auquel il faut s'habituer, d'autant plus que la meilleure position pour bien se faire comprendre le place à un demi pouce et moins d'un coin de la bouche.

Une fois le système audio vérifié, on passe à la phase d'apprentissage qui, en tout, peut nécessiter de 25 à 30 minutes. Pour faciliter une reconnaissance optimale, les concepteurs du programme recommandent de consacrer un peu de temps à l'utilisation du Générateur de vocabulaire, une fonctionnalité qui personnalise le vocabulaire français en fonction du style de rédaction de l'utilisateur.

Comme avec tout logiciel de reconnaissance de la parole, il faut comprendre que la compréhension et l'interprétation des mots prononcés devient de plus en plus juste au fur et à mesure que l'on utilise le programme, car ce dernier s'améliore en tenant compte des fautes commises et en ne les répétant pas. Mais il faut reconnaître que le pourcentage de mots reconnus et bien épelés par Dragon NaturallySpeaking est supérieur à celui d'autres produits plus ou moins semblables actuellement sur le marché.

La fenêtre que le produit nous offre à l'écran est semblable à celle de WordPad de Microsoft, mais on recommande l'utilisation de fichiers RTF pour conserver les modifications de formatage.

Tout commence, bien sûr, par le lancement du programme s'il n'est pas déjà en cours d'exécution, puis en allumant le microphone soit en cliquant sur son icône situé sur la barre d'outils, soit en appuyant sur la touche (+) du pavé numérique.

Le programme est prêt à prendre la dictée.

Pour passer à un autre paragraphe, il suffit de dire «nouveau paragraphe» et pour la ponctuation, c'est comme dans une dictée normale à l'école, il suffit de dire «virgule», «point» ou «point d'interrogation».

Aider le programme

Même après avoir complété l'apprentissage global du programme, il ne faut pas s'attendre à faire une dictée parfaite du premier coup, ni même du deuxième d'ailleurs. Il faut donc apprendre à corriger le texte et aider le programme à s'améliorer.

C'est là un des points forts de Dragon NaturallySpeaking, la correction est d'une simplicité presque enfantine.

Pour sélectionner le texte erroné, il suffit de dire, par exemple, «sélectionner Montréal mercredi». «Montréal mercredi» est alors sélectionné. Il suffit alors de dire «Québec jeudi» pour que la partie sélectionnée soit immédiatement remplacée par le nouveau texte.

Si un mot a mal été épelé, il suffit de le sélectionner et de dire «Épeler ça a b c».

Si on veut annuler la dernière phrase dictée, il suffit de dire: «Effacer ça».

Pour se déplacer dans le document dicté, il suffit de prononcer des commandes comme: «Deux lignes en haut», «Trois mots à gauche».

Si on désire arrêter la dictée momentanément, il suffit de dire: «Au repos».

Un autre bon point pour le programme est la visite guidée mais surtout les rubriques d'aide qu'il offre pour permettre aux utilisateurs de se familiariser rapidement avec toutes les fonctions disponibles. Les exemples et les démonstrations donnés permettent de gagner un temps assez considérable.

A noter aussi l'affichage automatique (mais que l'on peut désactiver) d'un conseil du jour contenant des suggestions pour améliorer les performances et l'utilisation du programme.

On peut regretter cependant qu'il ne soit pas possible d'utiliser le programme au sein même d'un traitement de texte comme Word. Pour transférer un texte dicté dans une application comme un traitement de texte ou un programme de courrier électronique, il faut en effet le copier dans le presse-papiers et le coller ensuite dans l'application — ceci, incidemment, peut aussi se faire directement à partir de Dragon NaturallySpeaking mais ce n'est pas très pratique.

Pour plus de renseignements sur Dragon Systems, se rendre sur le site Web de l'entreprise à l'une des adresses suivantes:

<http://www.naturalspeech.com>
<http://www.dragonsys.com>

salwyn@sprint.ca

Personal Edition Version 2.0 CD-ROM

La reconnaissance vocale en dictée continue

La façon la plus rapide de transcrire vos idées!

Dragon NaturallySpeaking

CONFÉRENCE INTERNATIONALE

Palais des Congrès de Montréal 31 MARS, 1 ET 2 AVRIL 1998

- La technologie nous l'impose
- L'économie le capitalise
- Les employés l'exigent
- Le marché le requiert
- La concurrence nous y contraint
- Les clients le réclament
- Le multiculturalisme nous y conduit

Votre organisation y survivra-t-elle?

Innovar, créer ou disparaître: un enjeu vital!

31 mars	1er avril	2 avril
Stratégie Innovar et créer pour durer: une stratégie de survie	Processus L'art du «jam» ou apprendre les processus d'innovation et de créativité	Gestion Derrière la magie, une tradition: la gestion créative dans l'organisation d'aujourd'hui
FRED WIERSEMA Stratège américain	JOHN KAO Professeur de créativité à Harvard	SYLVIE GENDREAU Initiatrice de projets révolutionnaires
		BRAN FERREN Vice-président de la technologie créative chez Walt Disney
		CHRISTOPHER MEYER Spécialiste de Silicon Valley
		JOËL DE ROSNAY Futurologue

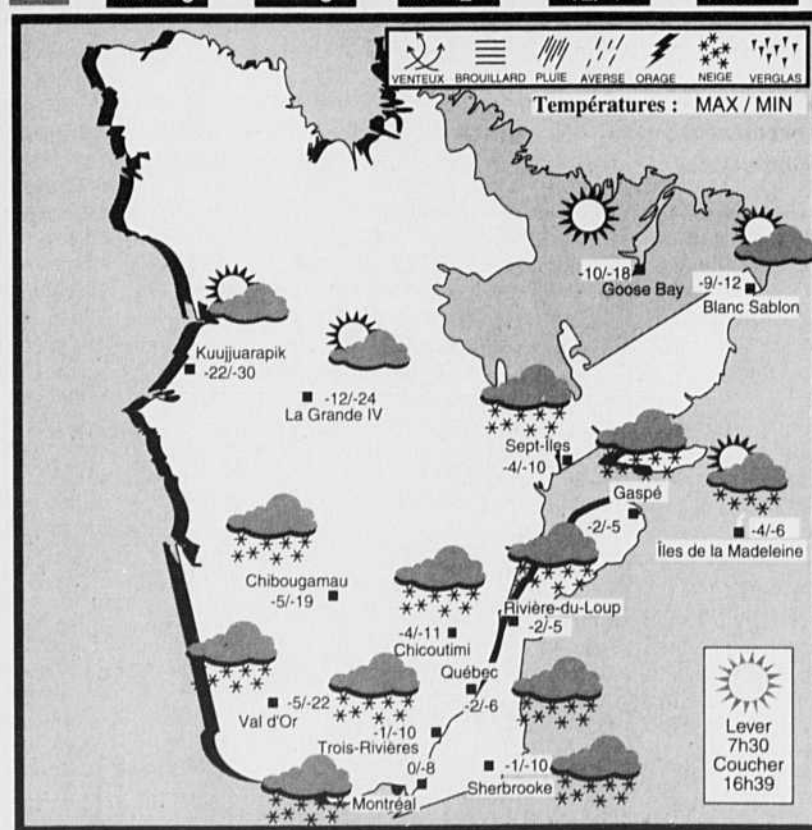
Inscription et information

GRUPE INNOVATION INTERNATIONAL
Téléphone: (418) 694-2400
1-888-336-9087
Site Internet: www.groupe-innovation.com



LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA

MONTREAL	Aujourd'hui	Ce Soir	Dimanche	Lundi	Mardi
	max 0	min -8	max -2	-12/-1	-8/2



QUÉBEC	Aujourd'hui	Ce Soir	Dimanche	Lundi	Mardi
	max -2	min -6	max -4	-14/-7	-15/-3

OTTAWA	Aujourd'hui	Ce Soir	Dimanche	Lundi	Mardi
	max -2	min -9	max -5	-12/-3	-8/0

Météo-Conseil 1 900 565-4455
Frais applicables
La météo à la source

MÊMES PROBLÈMES UNE SOLUTION LA SOLIDARITÉ

(514) 257-8711
1-888-234-8533
www.devp.org

DÉVELOPPEMENT ET PAIX

INDONÉSIE

L'UE fait une mise en garde

Édimbourg (AP) — Les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne, réunis hier à Edimbourg en Écosse, ont lancé une mise en garde à l'Indonésie, réticente à mettre en œuvre les réformes économiques demandées par le Fonds monétaire international (FMI).

«Chaque ministre autour de la table a confirmé qu'il était nécessaire que l'Indonésie applique le programme du FMI», a déclaré à la presse le ministre délégué au Foreign Office, Derek Fatchett.

M. Fatchett a rendu compte aux Quinze de son voyage à Singapour, en Thaïlande, en Malaisie et en Indonésie. Il a souligné que l'Indonésie était le seul pays à ne pas montrer des signes de reprise après la crise financière qui a touché le Sud-Est asiatique.

Le FMI, qui a débloqué un programme de prêt d'urgence de 43 milliards US \$ pour l'Indonésie, a reporté plusieurs paiements devant la mauvaise volonté du régime du président Suharto à appliquer les réformes qu'il avait exigées en retour.

Union monétaire

L'Italie y sera, selon Schaeuble

REUTERS

Wolfgang Schaeuble, chef de la majorité chrétienne démocrate (CDU) au Bundestag, a déclaré hier qu'il était «tout à fait certain» que l'Italie participerait à l'Union économique et monétaire dès le départ.

«Je l'ai déjà dit, j'en suis très heureux parce que je crois que c'est mieux pour l'Europe et l'UEM que l'Italie y participe dès le départ», a-t-il dit à la presse après une conférence à Rome. «Comme elle répond aux critères chiffrés du traité de Maastricht, l'Italie ne constitue pas, à mon avis, un risque pour la stabilité de la devise européenne», a ajouté celui qu'on présente comme le dauphin du chancelier Helmut Kohl.

ÉCONOMIE

EN BREF

Transport aérien: moins de victimes

(AFP) — Le nombre de victimes parmi les passagers de vols civils a baissé de 46 % entre 1996 et 1997, passant de 1740 à 1191, a annoncé vendredi l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), qui a son siège à Montréal. Les 185 États contractants de l'OACI ont fait état de 26 accidents sur les vols réguliers en 1997, qui ont provoqué la mort de 916 personnes, contre 23 accidents et 1135 passagers tués en 1996, selon un communiqué de l'organisation. Le nombre de victimes sur les vols non réguliers a fortement diminué, de 479 en 1996 à 274 en 1997, malgré une augmentation du nombre d'accidents, de 25 à 28. L'année 1996 avait été la plus meurtrière depuis les débuts de l'OACI en 1944.

Wall Street sur une note irrégulière

(Reuters) — Les valeurs américaines ont terminé sur une note irrégulière. L'indice Dow Jones des industrielles a perdu 57,04 points, soit 0,66 %, à 8602,52, tandis que l'indice composite du Nasdaq, à forte pondération technologique, a progressé de 0,43 % à 1771,66 points. Les analystes techniques notent que le Dow, qui a gagné près de 90 points en une semaine, était mûr pour une consolidation à l'approche des 8700 points, prochain seuil de référence. Le marché, qui avait pris un bon départ, s'est retourné dans l'après-midi sur des rumeurs évoquant le contenu d'une interview de Kathleen Willey, ancienne benévole à la Maison blanche, à laquelle Bill Clinton aurait fait des avances. À l'approche de la clôture les investisseurs de Paula Jones, une ancienne employée de l'Arkansas, accusent Bill Clinton de lui avoir réclamé des faveurs sexuelles alors qu'il était gouverneur de cet État, ont affirmé avoir des «preuves convaincantes» pour étayer leurs accusations de harcèlement sexuel à l'encontre du président américain.

Record à Paris

(Reuters) — La Bourse de Paris a terminé la semaine sur un nouveau record vendredi, freinée toutefois dans l'après-midi par l'évolution du dollar et des marchés américains. Le CAC a gagné 13,66 points (0,39 %) à 3540,23, mais sous son plus haut de 3589,23, affecté dans l'après-midi par le repli du dollar et la baisse de 0,1 % au lieu de -0,2 % attendu des prix à la production en février.

Chômage stable en Europe

(Reuters) — Le taux de chômage est resté stable à 10,4 % en janvier dans l'Union européenne, selon des données corrigées des variations saisonnières publiées par l'Eurostat. L'agence de statistique de l'UE a révisé le taux de décembre à 10,4 % au lieu de 10,5 %. Sur l'ensemble de 1997, le taux de chômage s'est établi à 10,6 % en moyenne chez les Quinze. Au total, l'Union comptait 17,5 millions de demandeurs d'emploi le mois dernier, selon les estimations d'Eurostat. À titre de comparaison, le taux de chômage s'élevait à 10,8 % dans l'UE en janvier 1997.

Objectifs révisés

(Reuters) — J.P. Morgan a annoncé avoir relevé ses objectifs de fin d'année des principaux indices boursiers européens, à la faveur d'une révision à la baisse de ses prévisions pour les rendements obligataires allemands. Dans une note de recherche, l'analyste Gary Dugan précise avoir relevé son objectif pour le FTSE-100 britannique à 6100 points, pour le CAC-40 à 4200 et pour le Dax allemand à 5250. La croissance plus forte que prévu au premier trimestre et une inflation inférieure aux prévisions favorisent les marchés boursiers européens, explique l'analyste dans sa note. La France, les Pays-Bas et la Suisse offrent le meilleur potentiel haussier par rapport à leurs niveaux actuels, ajoute-t-il.

Baisse des prix aux États-Unis

(Reuters) — Les prix à la production de produits finis aux États-Unis ont baissé de 0,1 % en données corrigées des variations saisonnières en février après un recul de 0,7 % le mois précédent, a annoncé le département du Travail. Sur un an, ils sont en baisse de 1,6 % en données non corrigées des variations saisonnières. En excluant l'alimentation et l'énergie, ils ont monté de 0,1 % en données corrigées des variations saisonnières le mois dernier après un recul de 0,1 % en janvier. Sur un an, ils progressent de 0,1 % en données non corrigées des variations saisonnières. C'est la quatrième baisse mensuelle consécutive des prix à la production.

Loi sur les intermédiaires de marché

Landry insiste, la loi doit être adoptée pour faire face à la mondialisation

PIERRE APRIL
PRESSE CANADIENNE

Québec — Le ministre des Finances, Bernard Landry, n'en démord pas: le projet de loi 188 sur la distribution de produits et services financiers et «la caisse-assurance», doit être adopté si les institutions québécoises, dont le Mouvement Desjardins, doivent résister à la mondialisation des marchés.

Hier, dernière journée d'audience de la Commission des finances publiques qui a étudié le projet de loi depuis une douzaine de jours, entendu 36 organismes et analysé 45 mémoires, provenant de l'industrie et des consommateurs, le ministre a insisté sur l'obligation d'aller de l'avant, malgré les objections.

«À compter de janvier 1999, a-t-il dit, toutes les banques vont pouvoir venir faire affaire au Canada pour des transactions de 150 000 \$ et plus. Il y aura des géants là-dedans. Il nous faut donc nos géants à nous et il faut surtout que nos institutions aient la liberté et l'opportunité de concurrencer la vague qui s'en vient.»

Les objections des principaux intervenants du milieu de l'assurance, les représentants des courtiers et même du président de l'Industrielle-Alliance, Raymond Garneau, qui ont vu dans le

projet de loi une façon de favoriser le Mouvement Desjardins, n'ont pas davantage réussi à ébranler le ministre Landry.

Pour lui, Desjardins, c'est la seule institution bancaire de juridiction québécoise alors que les autres banques relèvent de l'État fédéral. «Il est donc normal, a-t-il dit, que si on fait le décloisonnement, ce soit Desjardins qui soit touché.»

Les banques occidentales, a précisé M. Landry, ont déjà été autorisées par leur gouvernement à décloisonner, et si nous, on ne le fait pas, «on risque de se faire broyer et de mettre en péril la seule grande institution financière québécoise [Desjardins] de taille mondiale qui existe, avec des actifs de 75 milliards de dollars.»

Pas le feu vert

Le ministre ne croit pas que le projet de loi donne le feu vert à Desjardins. D'autant plus, selon lui, que toutes les mesures seront prises pour assurer la sécurité des renseignements confidentiels et personnels, d'empêcher les ventes liées en les interdisant carrément et en prévoyant des règles sévères et de lourdes sanctions aux fautes.

«Lorsque toutes les précautions sont prises, a indiqué M. Landry, il reste très peu de gens qui s'opposent à la caisse-assurance.»

Hier, à la fin des travaux, le porte-parole libéral Cosmo Maciocia a exprimé ses craintes. «La mondialisation, a-t-il affirmé, c'est bien beau, mais la concentration du pouvoir financier est aussi une réalité. On est en droit de se demander s'il est bien nécessaire au Québec d'aller sans retenue vers une plus grande concentration en permettant au Mouvement Desjardins de concurrencer les autres assureurs de façon déloyale.»

Compromis à trouver

Le porte-parole de l'Association des intermédiaires en assurance de personnes du Québec, Denis Savard, entendant les propos du ministre, a réaffirmé son désaccord tant et aussi longtemps qu'un encadrement professionnel ne sera pas assuré. «Il faut que l'on trouve un compromis, a-t-il dit, qui consacre le professionnalisme des individus pour protéger les consommateurs.»

Pour le Regroupement des cabinets de courtage d'assurance du Québec, «c'est surtout le droit fondamental à un conseil expert et indépendant en matière d'assurance» qu'il faut garantir aux consommateurs.

«Le projet de loi 188, a précisé le président du Regroupement Pierre Thérien, doit être remanié en profondeur, car il laisse toutes grandes ouvertes les portes de l'iniquité.»

Bonne journée à Tokyo



LA BOURSE DE TOKYO a connu une bonne journée, hier, en hausse de près de 3 % parce que le gouvernement a annoncé l'injection de 1,3 trillions de yens pour stimuler les cours. Sur la photo, un groupe d'hommes d'affaires surveillent l'activité sur le parquet de la Bourse de Tokyo.

Marché des services funéraires

Les entreprises mettent le cap sur la personnalisation

PRESSE CANADIENNE

Hull — Les marches funèbres sobres et solennelles ont perdu leur monopole. Les Beatles, le western et même le heavy metal ont maintenant trouvé leur place en plein cœur des funérailles. Les entreprises funéraires ont flairé le marché et ils mettent le paquet pour inciter leurs clients à personnaliser leurs derniers adieux.

L'Association des services funéraires de l'Ontario n'y va pas de main morte. Une vaste campagne de publicité à la radio et dans les journaux a été mise sur pied pour inviter ses futurs clients à planifier à l'avance une cérémonie funéraire à leur image, qui sort des sentiers battus.

«Il y a deux semaines, on a organisé des funérailles pour un homme qui était mordu de musique western. On a suggéré à la famille d'apporter une cassette que leur proche aimait particulièrement. Ils nous ont donné un enregistrement de la voix de leur père qui chantait des chansons à répondre dans un autobus en revenant d'un voyage à Nashville. L'effet a été très marqué. Les gens entraînés dans le salon et ils entendaient la voix de leur proche. Ils en avaient les larmes aux yeux», raconte Yves Berthiaume, propriétaire du salon funéraire Berthiaume, à Hawkesbury.

Selon M. Berthiaume, les gens ne savent pas qu'ils ont toute la liberté de demander ce qu'ils veulent pour leur cérémonie funéraire ou pour celle d'un membre de leur famille.

«On a eu le cas d'un jeune de 29 ans qui est décédé à l'hôpital après avoir passé presque toute sa vie dans une chambre d'hôpital. Il avait connu sa femme à l'hôpital et c'était son médecin qui organisait les arrangements. On a proposé de l'exposer habillé de son pyjama d'hôpital afin de le représenter comme il était. C'était exactement ce que son épouse voulait, mais elle avait peur de le demander parce qu'elle pensait qu'elle n'avait pas le droit. Finalement, com-

me la mère du défunt n'était pas d'accord, on lui a mis une robe de chambre et tout le monde était content», continue M. Berthiaume.

M. Berthiaume croit que ce genre d'arrangements permet de mieux rendre hommage aux défunts. «Le but, c'est de refléter la vie de la personne», dit-il.

Ainsi, les directeurs de salons funéraires proposent maintenant aux familles de mettre sur pied une exposition de photographies montrant la personne décédée à différentes étapes de sa vie. «Des photos de mariage, de party, de sorties à la cabane à sucre: tout ce qui peut représenter et célébrer la vie de la personne», souligne M. Berthiaume.

On suggère aussi de placer un objet qui était cher au défunt près du cercueil ou même à l'intérieur du cercueil. «On a eu un homme de 85 ans dont la passion était de jouer au billard à l'hôtel de son village. On lui a mis la baguette de billard dans la main dans le cercueil», mentionne l'entrepreneur funéraire.

Selon la porte-parole de l'Association des services funéraires de l'Ontario, Lara Hamilton, ce genre de cérémonies hors de l'ordinaire risque d'augmenter de façon fulgurante au cours des prochaines années, au fur et à mesure que la génération des baby-boomers vieillira.

«C'est évident qu'il y a 20 ou 30 ans, les gens étaient plus religieux et respectaient davantage les traditions sans rien bousculer. Mais avec la génération des baby-boomers, on s'attend à voir de plus en plus de demandes particulières pour répondre aux besoins particuliers des gens. Mais, pour cela, il faut leur dire que c'est possible», explique-t-elle.

Selon Mme Hamilton, il est important que les gens pensent à leur cérémonie funéraire à l'avance et qu'ils parlent de leurs volontés à leurs proches, aux membres de leur famille. Il ne faut pas se contenter de l'écrire dans son testament. «La plupart du temps, le testament n'est lu qu'après la cérémonie funéraire. C'est mieux d'en parler ou de l'écrire sur une feuille que l'on peut facilement trouver.»

Conversion des systèmes numériques

Cognicase se positionne pour l'après-an 2000

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

L'entreprise montréalaise Cognicase se veut un joueur important dans l'industrie de la conversion des systèmes informatiques à l'an 2000, mais elle a déjà commencé à se positionner pour les années qui suivront le changement de millénaire.

L'année dernière, 85 % du chiffre d'affaires de Cognicase était lié à ses produits de conversion à l'an 2000. Cette année, grâce à l'acquisition d'Icotech et de Hexagon Computer Systems, seulement 25 % de son chiffre d'affaires est lié au fameux bogue de l'an 2000. Le reste est lié à divers produits de conversion de logiciels et outils de tests.

«Le problème de l'an 2000 sera terminé en l'an 2000, a fait remarquer hier le président et chef de la direction de Cognicase, Ronald Brisebois, à l'occasion de l'assemblée annuelle des actionnaires. Nous avons d'autres solutions pour après.»

Cognicase compte beaucoup sur ses tests de vérification, qui ne sont pas encore disponibles au public, mais aussi sur les conversions que nécessitera l'introduction de la monnaie unique européenne, l'euro.

Le virus de l'an 2000 a cependant été bénéfique à Cognicase, une entreprise créée en 1991. Elle comptait alors cinq employés; elle en a maintenant environ 800, répartis à Montréal, Québec, Ottawa, Toronto, Boston, San Francisco, Paris et Sydney.

Le problème de l'an 2000 est dû au fait que, pour économiser de l'espace dans les systèmes informatiques, les entreprises ont choisi de n'écrire que les deux derniers chiffres de chaque année. Malheureusement, lorsque arrivera le 1^{er} janvier de l'an 2000, les systèmes informatiques se croiront revenus en 1900.

Cognicase a travaillé sur ce problème avec un premier client dès 1994, soit la Banque Laurentienne. Depuis, elle a procédé à 120 évaluations et complété une quarantaine de conversions.

Résultats

Le chiffre d'affaires de Cognicase a atteint 6,6 millions \$ US en 1997, comparativement à 4,5 millions l'année précédente. Le bénéfice net, qui était

de 500 000 \$ en 1996, est passé à 697 000 \$ en 1997. Et encore, il faut préciser qu'en raison d'un changement de date pour la fin de l'exercice financier l'exercice 1997 ne comptait que onze mois.

La progression de Cognicase est encore plus frappante au premier trimestre de 1998. Par rapport au premier trimestre de l'année précédente, le chiffre d'affaires a bondi de 238 %, passant de 1,2 million à 4,1 millions. Le bénéfice net a grimpé de 30 000 \$ à 780 000 \$, ou 1,8 million en tenant compte d'un gain de change.

Cette augmentation est due à une augmentation du nombre de contrats de conversions à l'an 2000. De plus, Icotech a commencé à contribuer aux résultats le 5 décembre.

L'acquisition de Hexagon, annoncée au début du mois, devrait commencer à avoir des effets sur les résultats de Cognicase au troisième trimestre.

Cognicase a également annoncé au début de mars l'acquisition des ressources de la division SHL Systemhouse consacrée à la conversion à l'an 2000.

M. Brisebois a déclaré hier que Cognicase demeurerait à l'affût d'autres acquisitions.

Il a précisé que son entreprise recherchait surtout des firmes de services-conseils installées dans des villes où elle n'est pas présente, comme New York ou Los Angeles.

Cognicase recherche également des entreprises de conception de logiciels qui seraient complémentaires avec ses propres logiciels, notamment dans le domaine des tests de vérification.

Actuellement, les activités de conception de logiciels de Cognicase sont concentrées à Montréal, un «endroit idéal» pour cela, a soutenu M. Brisebois. Il a expliqué qu'il y avait des avantages fiscaux et que la main-d'œuvre y était moins dispendieuse qu'ailleurs, comme à New York.

À la fin de l'assemblée, un actionnaire a demandé si les employés de Cognicase étaient syndiqués. Le chef de la direction financière, Marc Lamy, a affirmé qu'il ne connaissait aucune firme de conception de logiciels ayant des employés syndiqués.

M. Brisebois s'est mis à rire lorsque la question a été posée.

«Je pense que vous ne me connaissez pas», a-t-il lancé.

Crise asiatique

Bill Clinton lance des fleurs à la Thaïlande

Washington, (AFP) — Le président américain, Bill Clinton, s'est engagé hier à poursuivre l'aide américaine à la Thaïlande et salué les efforts entrepris par ce pays pour faire face à la crise économique qui affecte l'Asie.

«Nous avons été évidemment très préoccupés par les défis auxquels l'économie thaïlandaise doit faire face, mais très, très impressionnés par le leadership de ce Premier ministre et sa volonté de prendre des décisions difficiles pour ramener son pays vers une santé financière forte et robuste», a affirmé le président américain peu avant de commencer ses entretiens à la Maison Blanche avec le Premier ministre thaïlandais, Chuan Leekpai, en visite à Washington.

«Nous souhaitons faire tout ce que nous pouvons pour être de bons amis et de bons partenaires parce que nous avons confiance dans le leadership du Premier ministre», a ajouté le président Clinton, sans toutefois préciser quelles mesures les États-Unis seraient prêts à prendre. Il a indiqué qu'il annoncerait plus tard dans la journée «une ou deux choses» qui aideraient financièrement la Thaïlande.

Auparavant, le porte-parole de la Maison Blanche, Michael McCurry,

avait indiqué que les deux hommes discuteraient d'éventuels crédits de la banque américaine Export-Import, et suggéré l'octroi d'une nouvelle aide consistante en faveur de Bangkok. «Ils discuteront de la banque Export-Import et il y a en fait un autre sujet en cours entre les États-Unis et la Thaïlande, qui fournira un répit financier substantiel à la Thaïlande», a indiqué M. McCurry.

Il n'a pas souhaité en dire plus mais Bangkok cherche à éviter de payer la facture d'une commande, en 1996, d'avions de combats FA-18.

Le Premier ministre thaïlandais a pour sa part affirmé que «le peuple thaïlandais ferait tout ce qu'il peut pour surmonter notre crise». Il s'est dit «confiant que [son pays] pourra retrouver une stabilité économique et être une force capable de contribuer à la paix et prospérité mondiales».

Le président américain a en outre mis en garde contre un amalgame entre les pays d'Asie, qui risqueraient de créer une récession à long terme dans la région.

«Ce que nous commençons à observer c'est une différenciation opérée par les marchés concernant ces différents pays, et c'est d'abord et avant tout ce que je souhaite voir», a déclaré le président Clinton.

La Régie des rentes du Québec et la Chambre de commerce du Québec invitent les représentantes et représentants d'entreprises à un petit déjeuner-conférence



Conférencière :
Mme Louise Harel, ministre de l'Économie et de la Solidarité et ministre responsable de la Régie des rentes.

Sujets :
Les récentes modifications apportées au Régime de rentes du Québec et les nouvelles dispositions favorisant la retraite progressive et la retraite anticipée.

Ces mesures touchent plus de 3 millions de travailleuses et travailleurs québécois ainsi que leurs employeurs.

Date et lieu :
Le mardi 17 mars 1998, de 8 h 00 à 10 h 00
à l'hôtel Le Reine-Élisabeth,
salon McKenzie
900, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal.

Côté :
15,50 \$ par personne (taxes et services inclus)

Pour informations et réservations :
Johanne Lévesque
Téléphone : (514) 844-9571 ou 1 800 361-5019
Télécopieur : (514) 844-0226

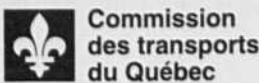
Régie des rentes
du Québec
Un avenir qu'on se donne

CHAMBRE DE COMMERCE
DU QUÉBEC

Québec

ÉCONOMIE

Avis de la Commission des transports du Québec



Commission
des transports
du Québec

25
EN MOUVEMENT
AVEC LES TRANSPORTEURS
DEPUIS 25 ANS

La Commission regroupe par rubrique les avis devant être publiés conformément à la Loi sur le camionnage (L.R.Q. 1987, c. C. 5.1), la partie III de la Loi de 1987 sur les transports routiers (S.C. 1987, c. 35), la Loi sur les transports (L.R.Q. c. T-12), la Loi sur le transport par taxi (L.R.Q. c. T-11.1) la Loi sur les chemins de fer (L.Q. 1993, C.75) et aux règlements en découlant. Ces avis contiennent un résumé des natures de demandes introduites à la Commission. A l'occasion, la Commission publie aussi des informations susceptibles d'intéresser les demandeurs et les titulaires de permis.

Le texte complet d'une demande peut être consulté aux:

Bureau de Québec (418) 643-5694
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 5V5

Bureau de Montréal (514) 873-6424
545, boulevard Crémazie Est,
bureau 1000
Montréal QC H2M 2V1

Ligne sans frais: 1-888-461-2433

Adresse internet de la C.T.Q. :
<http://www.ctq.gouv.qc.ca>

Heures officielles de nos bureaux :
8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

AUTOBUS

Délai d'opposition ou d'intervention:
21 jours de la publication

CAR AMÉRIQUE INC.
196, boulevard Fortin, app. 1
Granby QC J2G 4A2
PROC. : Me Pierre Morissette
DEMANDE : NOLISE
Territoire : Saint-Sébastien
Horaires/fréquence : Sur demande de la clientèle.
Clientèle : Groupes exclusivement
Catégorie : A1
Durée : 5 ans

AUTOCAR CONNAISSEUR INC.
1140, rue Wellington
Montréal QC H3C 1V8
PROC. : Me Stéphane Lamarre
MODIFICATION : NOLISE
4-M-000647-019D
Modification du territoire :
Territoire : De l'Aéroport de Montréal (Mirabel) et l'Aéroport de Montréal (Dorval) pour un service unidirectionnel de transport extra-provincial par autobus seulement, jusqu'à la Frontière Québec - Ontario à destination de l'Aéroport Lester B. Pearson (Mississauga) ou vice versa.
Catégorie : A1

LES AUTOBUS BRUNET INC.
986, rue des Lacs
Bellefeuille QC J0R 1A0
PROC. : PERREAULT & TRUDEAU S.E.N.C.
RENOUVELLEMENT : NOLISE
2-M-000243-004A-005A
Durée : 5 ans

AUTOBUS L.P.R. INC.
10272, boulevard des Hêtres
Shawinigan QC G9N 4Y4
RENOUVELLEMENT : NOLISE
3-Q-000758-009D
Durée : 5 ans

INTERCAR SAGUENAY INC.
5675, des Tournelles
Québec QC G2J 1P7
PROC. : LES AVOCATS POULIOT LECUIER S.E.N.C.
MODIFICATION D'HORAIRE, PARCOURS ET/OU FREQUENCE : INTERURBAIN
1-Q-000933-007A
Autorisation : De Saint-Félicien à Chibougamau
Affichage : Du 6 au 15 mars inclusivement

AUTOBUS BELL-HORIZON INC.
400, Dessureault
Cap-de-la-Madeleine QC G8T 2L9
PROC. : FLYNN, RIVARD
RENOUVELLEMENT : NOLISE
0-Q-000769-003C
Durée : 5 ans

LES AUTOBUS CLAUDE TALBOT INC.
232, Joseph-Gagné
La Baie QC G7B 3P6
PROC. : FLYNN, RIVARD
RENOUVELLEMENT : NOLISE
2-Q-000653-004C
Durée : 5 ans

AUTOCARS THETFORD INC.
695, rue Jalbert N., C.P. 545
Thetford Mines QC G6G 5T6
PROC. : FLYNN, RIVARD
RENOUVELLEMENT : NOLISE
0-Q-000264-006D
Durée : 5 ans

INTERCAR ATLANTIQUE INC.
(AUTOBUS APALACHES ENR.)
5675, des Tournelles
Québec QC G2J 1P7
PROC. : GAGNÉ, LETARTE, S.E.N.C.
DEMANDE : ABONNEMENT
Territoire : De tous points sis dans la Province de Québec à la ville de Pôhénégamook
Horaires/fréquence : Disponible à la C.T.Q.
Clientèle : Toute personne qui se rend séjourner à l'auberge de Pôhénégamook
Santé Plein Air dans le cadre de l'un ou l'autre des forfaits offerts par cet établissement ou qui en revient après y avoir séjourné.
Catégorie : A1
Durée : 5 ans

AUTOBUS PROPRIO MOTU

Toute personne intéressée peut dans les dix jours de la publication de cet avis faire connaître son intention d'être entendue, à moins qu'un délai autre soit mentionné au texte de la publication.

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
545, boul. Crémazie Est, bureau 1000
Montréal (QC) H2M 2V1
MOUTME, Hassan - INTIMEE -
519, boul. Chomedey
Laval (QC) H7V 2W7
SUSPENSION OU REVOCATION DE PERMIS
9-M-210175-001B

AUTOBUS FLEUR DE LYS (1989) INC.
235, boul. du Pont
Saint-Nicolas (QC) G7A 2T6
SUSPENSION OU REVOCATION DE PERMIS
5-Q-000921-003B-021B

TAXI

Délai d'opposition ou d'intervention:
10 jours de la publication

Ebrahimi, Farshid
235, rue Andras
Dollard-des-Ormeaux QC H9B 1R7
ET DEMANDEUR-CEDANT
Morrison, Mary Ellen
49, place Carson
Dollard-des-Ormeaux QC H9B 2J4
TRANSFERT : 9-M-216289-001A
A-11 Montréal

J.F.R. Transport
1530, Croissant Roy, app. 302
Lachine QC H8S 4E2
ET DEMANDEUR-CEDANT
Ethier, Marcel
525, 32e Avenue, app. 202
Montréal QC H8T 1Y2
TRANSFERT : 1-M-217202-001A
A-12 Ouest de Montréal

R.L.M. Limo
11540, 19e Avenue
Montréal QC H1E 6S3
ET DEMANDEUR-CEDANT
SUCCESION ANTONIO MASCIOTRA
(Antonio M. Limousine enr.)
7415, rue Maurice Duplessis
Montréal QC H1E 3P9
TRANSFERT : 1-M-217384-001A-002A-003A
3 PERMIS SPÉCIALISÉS RESTREINTS POUR
BAPTÊME, MARIAGE, FUNÉRAILLES
La Province de Québec

Namane, Nassim Mohammed
819, Ponsard
Brossard QC J4W 1W1
PROC. : Me Jean Chayer
ET DEMANDEUR-CEDANT
Saou, El Hamdi
1459, av. Victoria, C.P. 67111
Saint-Lambert QC J4R 2T8
TRANSFERT : 7-M-216190-002A
A-02 Longueuil

Samini Mehrfiroozani, Bahram
4530, av. Côte-des-Neiges, app. 1711
Montréal QC H3V 1G1
ET DEMANDEUR-CEDANT
Parkins, Sheila
573, rue Shakespeare
Dollard-des-Ormeaux QC H9G 1A6
TRANSFERT : 5-M-209494-001A
A-11 Montréal

Najem, Chekallah
320, Thompson, app. 34
Saint-Laurent QC H4N 1C3
ET DEMANDEUR-CEDANT
Kiwani, Gisèle
63, rue Gatién-Claude
Sainte-Geneviève QC H9H 4T5
TRANSFERT : 8-M-216322-001A
A-12 Ouest de Montréal

Pelletier, Jacques
(Limo Laurentienne Enr.)
769, rue Madeleine
Laval QC H7P 3W6
ET DEMANDEUR-CEDANT
LIMOUSINES GRAND-MAISON INC.
125, Chemin Tour du Lac
Sainte-Agathe-des-Monts QC J8C 1B4
TRANSFERT : 7-M-217255-001A
Limousine de Grand Luxe
La Province de Québec

De Michele, Antonio
4317, Naples
Saint-Léonard QC H1S 1G8
ET DEMANDEUR-CEDANT
LIMOUSINES GRAND-MAISON INC.
125, Chemin Tour du Lac
Sainte-Agathe-des-Monts QC J8C 1B4
TRANSFERT : 7-M-217255-002A
Limousine de Grand Luxe
La Province de Québec

Taxi Royal Granby Inc.
755, rue St-Jacques
Granby QC J2G 3R3
PROC. : Me Jean-Guy Vachon
ET DEMANDEUR-CEDANT
Desautels, Mario
46, rue St-Charles Sud
Granby QC J2G 6Z7
TRANSFERT : 7-M-214807-002A
A-33 Granby

Taxi Royal Granby Inc.
755, rue St-Jacques
Granby QC J2G 3R3
PROC. : Me Jean-Guy Vachon
ET DEMANDEUR-CEDANT
Desautels, Claude
46, rue St-Charles Sud
Granby QC J2G 6Z7
TRANSFERT : 8-M-213493-004A
A-33 Granby

TAXI

Délai d'opposition ou d'intervention:
21 jours de la publication

Scoglietti, Elisa Marrone
4750, av. Chicoutimi
Laval QC H7E 1B1
DEMANDE 1 PERMIS
Limousine de Grand Luxe
La Province de Québec

TAXI PROPRIO MOTU

Toute personne intéressée peut dans les dix jours de la publication de cet avis faire connaître son intention d'être entendue, à moins qu'un délai autre soit mentionné au texte de la publication.

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
545, boul. Crémazie Est, bureau 1000
Montréal (QC) H2M 2V1
MOUTME, Hassan - INTIMEE -
519, boul. Chomedey
Laval (QC) H7V 2W7
SUSPENSION OU REVOCATION DE PERMIS
9-M-210175-001B

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
545, boul. Crémazie Est, bureau 1000
Montréal (QC) H2M 2V1
NORMAND, Marcel - INTIMEE -
28, boul. Val d'Ajol
Lorraine (QC) J6Z 3W1
ORDONNER LE RETRAIT DE LA
PLAQUE ET DU CERTIFICAT D'IMMA-
TRICULATION DU VÉHICULE DE
MARQUE LINCOLN TOWN 1984, IMMA-
TRICULE 294BEB.

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
545, boul. Crémazie Est, bureau 1000
Montréal (QC) H2M 2V1
CYR, André - INTIMEE -
453, Darontal, app. 106
Boucherville (QC) J4B 6J4
SUSPENSION OU REVOCATION DE PERMIS
0-M-213509-001A

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
545, boul. Crémazie Est, bureau 1000
Montréal (QC) H2M 2V1
JOSEPH FRASCA ET FILS ENR. - INTIMEE -
4944, Félix McLeman
Pierrefonds (QC) H8Y 3K1
SUSPENSION TOTALE TEMPORAIRE
8-M-215985-001A

CAMIONNAGE LOCAL
INTRAPROVINCIAL

La Commission délivrera la licence intraprovinciale ou le permis de camionnage, à moins de recevoir une opposition dans un délai de 21 jours de la publication. L'opposant doit, par un écrit assermenté, convaincre la Commission que l'exploitation de l'entreprise visée est susceptible de nuire à l'intérêt public.

La Commission entendra l'opposant sur la recevabilité de sa requête.

Dossier de Montréal (M) à Montréal
Le mardi 14 avril 1998 à 10h00.

Dossier de Québec (Q) à Québec.
Le jeudi 16 avril 1998 à 10h00.

RICHARD LEGER TRANSPORT INC.
721, rue Shearer
Montréal QC H3K 2J3
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

Lepage, Maurice
7558, St-Hubert
Montréal QC H2R 2N6
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

2971089 CANADA INC.
(Camionnage André Montreuil)
5, Montée des Érables
Aumont QC J0W 1W0
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

9053-1740 QUÉBEC INC.
(Transp-o-matic)
430, Lambert
Laval QC H7A 3A5
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

Bertrand, Roland Gilles Joseph
24, rue Emile, C.P. 183
Lanoraie-d'Autray QC J0K 1E0
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

CENTRE DE SEMI-REMORQUES OPTI-VAN INC.
137, rue de la Station
Laval QC H7M 1P2
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

Galarneau, Robert
(Transport Inter-Garage)
300, Serge
Sainte-Sophie QC J0R 1S0
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

9060-5429 QUEBEC INC.
2618, Charbonneau
Terrebonne QC J6Y 1J8
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

TRANSPORT INTERNATIONAL 1844 INC.
1281, Chemin Cooke
Aylmer QC J9H 5E1
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

TRANSPORT SPEED-AIDE INC.
399, Joseph-Germain
Bois-des-Filiers QC J6Z 1M8
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

St-Louis, André
133, rue Notre-Dame
Chambly QC J3L 1J3
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

MESSAGERIE EXPRESSE CMC INC.
4060, Steinberg
Saint-Laurent QC H4R 2G7
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

9060-0305 QUÉBEC INC.
64, d'Orléans
Granby QC J2H 1Y7
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

FILLMORE TRUCKING INC.
a/s LES ENTREPRISES P.P.G.R. LTEE
200, rue St-Jacques, suite 900
Montréal QC H2Y 1M1
PROC. : PERREAULT & TRUDEAU S.E.N.C.
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

VENTES RUDOLPH INC.
4625, rue d'Iberville
Montréal QC H2H 2L9
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et

toutes les communautés urbaines

TRANSIT C.M.S. LAVAL INC.
1190, rue De Royan
Laval QC H7N 6E7
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

EXCAVATION POIRIER LAZURE INC.
1156, Route 133
Iberville QC J2X 4J5
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

3098-6376 Québec Inc.
(Transport A.C.C.)
623, 1re Rue Ouest
Barraute QC J0Y 1A0
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

Palardy, Benoît
(Transport MVL)
1110, rang Brodeur
Saint-Eugène QC J0C 1J0
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

C.S.D. TRANSPORT INC.
179, rue Jolivet
Beauport QC G1B 3C8
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

CENTRE DE FORMATION DE ROUTIERS ROUTECH 2000 INC.
4300, avenue Arseneault
Bécancour QC G0X 2T0
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

9038-8703 QUÉBEC INC.
158, Chemin de Martine
Petite-Rivière-St-François QC G0A 2L0
(GRONDIN, POUJOLIER, BERNIER)
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

143827 CANADA INC.
51, rue Jean Brébeuf
Lévis QC G6V 6N4
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

ENTREPRISE DE DÉBLAIEMENT ST-RAYMOND INC.
668, rue Saint-Joseph
Saint-Raymond QC G0A 4G0
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

Dufresne, Serge
(Agence de Placement S.D.)
84, rue des Hospitalières
Victoriaville QC G8P 8N7
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

LES ENTREPRISES RPF INC.
110, rue Calixta Laberge
Boischatel QC G0A 1H0
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

2952-7033 QUÉBEC INC.
200, rue Beauvivre
Boischatel QC G0A 1H0
PROC. : ROBINSON SHEPPARD SHAPIRO
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

Lavoie, Martial
(Excavation M.L.)
276, rue Principale
Saint-Aimé-des-Lacs QC G0T 1S0
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

9035-2758 QUÉBEC INC.
100, rue des Pommiers
Matane QC G4W 4C4
DEMANDE : TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens : Groupe(s) 07-32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

SERVICES SANITAIRES ROUVILLE LTEE
2665, Principale
Saint-Jean-Baptiste QC J0L 2B0
MAINTIEN : 4-M-511536-001A

9031-8080 QUÉBEC INC.
(Conteneurs Rouville)
1181, rue Nobel
Sainte-Julie QC J3E 1Z4
ET DEMANDEUR-CEDANT
SERVICES SANITAIRES ROUVILLE LTEE
2665, rue Principale
Saint-Jean-Baptiste QC J0L 2B0
TRANSFERT : 4-M-511536-001A
Région 6 : Toutes matières et matières inscrites au permis

TRANSPORT TIPAT INC.
1245, chemin du Propriétaire
Taschereau QC J0Z 3N0
MAINTIEN : 1-M-514715-001A

R. DORAIS ET FILS INC.
15, rang Sainte-Marie Est
Saint-Timothée QC J6S 6L5
ET DEMANDEUR-CEDANT
Benoit, Yvon
619, boul. Pie XII
Saint-Timothée QC J6S 6A8
TRANSFERT : 4-M-513797-001A
Région 6 : Toutes matières

9060-3192 QUÉBEC INC.
60, rue Petite Montagne
Saint-Jean-de-Matigues QC J0K 2S0
ET DEMANDEUR-CEDANT
LES ENTREPRISES FORESTIÈRES CLAUDE BLAIS INC.

300, rue Saint-Viateur
Sainte-Émeline-de-l'Énergie QC J0K 2K0
TRANSFERT : 2-M-515828-001A
Région 6 : Toutes matières

FERME GÉRARD RENAUD INC.
12150, de la Fresnière
Mirabel QC J0N 1K0
ET DEMANDEUR-CEDANT
Bertrand, Jean-Yves
479, boul. Bédard
Lachute QC J8H 1J8
TRANSFERT : 9-M-516399-001A
Région 6 : Toutes matières

9059-4599 QUÉBEC INC.
742, 5e Avenue
Sainte-Anne-des-Plaines QC J0N 1H0
ET DEMANDEUR-CEDANT
BENOIT VILLENEUVE EXCAVATION INC.
10440, rue Villeneuve
La Plaine QC J7M 1S7
TRANSFERT : 4-M-515339-001A
Région 6 : Toutes matières

9018-4995 QUÉBEC INC.
2307, chemin de l'Eglise Sud
Des Ruisseaux QC J9L 3G6
ET DEMANDEUR-CEDANT
128608 CANADA LTEE
(LES PAVAGES MASSIE PAVING ENR.)
4, rue Bernier
Hull QC J8Z 1E8
TRANSFERT : 0-M-514088-001A
Région 7 : Toutes matières

FLORIAN BRUNET INC.
195, Caron
Saint-Joseph-du-Lac QC J0N 1M0
ET DEMANDEUR-CEDANT
Brunet, Florian
194, Caron
Saint-Joseph-du-Lac QC J0N 1M0
TRANSFERT : 7-M-503589-001A
Région 6 : Toutes matières

Piché, Sylvain
(Les Entreprises Sylvain Piché enr.)
9501, rang Saint-Henri
Mirabel QC J0N 1R0
ET DEMANDEUR-CEDANT
Aubin, Luc
389, Gascon, Lac Bellevue
Sainte-Sophie QC J0R 1S0
TRANSFERT : 9-M-512067-001A
Région 6 : Toutes matières

TRANSPORT MARTIN FORGET INC.
5219, Saint-Martin Ouest
Laval QC H7W 3S6
ET DEMANDEUR-CEDANT
LES ENTREPRISES DUPONT FRERES INC.
8573, 14e Avenue
Montréal QC H1Z 3M4
TRANSFERT : 6-M-506724-014B
Région 10 : Toutes matières et matière 26 inscrite au permis

TRANSPORT BOLDUC ET FILS INC.
492, route 108, C.P. 16
Stormway QC G0Y 1N0
MAINTIEN : 3-M-512402-001A

Bertrand, Céline
640, rue Val des Lacs
Sainte-Sophie QC J0R 1S0
ET DEMANDEUR-CEDANT
Rochon, Daniel
(Excavation Daniel Rochon Enr.)
640, rue Val des Lacs
Sainte-Sophie QC J0R 1S0
TRANSFERT : 9-M-509691-006A
Région 6 : Toutes matières

TRANSPORT FRANÇOIS LEFEBVRE INC.
9404, rue Brunet
Mirabel QC J0N 1K0
ET DEMANDEUR-CEDANT
St-Jacques, Sylvain
(Transport Sylvain St-Jacques Enr.)
9130, rue Sainte-Madeleine
Mirabel QC J0N 1K0
TRANSFERT : 2-M-512411-001A
Région 6 : Toutes matières

TRANSPORT DENIS MORIN INC.
469, 12e Avenue, app. 3
Laval QC H7N 4C2
ET DEMANDEUR-CEDANT
3062431 CANADA INC.
469, 12e Avenue, app. 3
Laval QC H7N 4C2
TRANSFERT : 2-M-515232-001A
Région 10 : Toutes matières

St-Amour, Gilles
(Transport G. St-Amour)
12290, boul. Rolland, app. 2
Montréal-Nord QC H1G 3W3
ET DEMANDEUR-CEDANT
EXCAVATION LEOPOLD ST-AMOUR INC.
1968, rue Jubinville, app. 2
Montréal-Nord QC H1G 3T2
TRANSFERT : 1-M-514996-001A
Région 10 : Toutes matières

Seale, Thomas
183, Lac Louisa Nord
Lachute QC J8H 3W8
ET DEMANDEUR-CEDANT
Seale, T. Wesley
204, Louisa Rd.
Lachute QC J8H 3W8
TRANSFERT : 6-M-505478-001A
Région 6 : Toutes matières

Michael, Gilles
(Multi Services M & M.)
154, place Le Baron
Laval QC H7M 1E9
ET DEMANDEUR-CEDANT
Maillet, Hector
198, chemin des Sables
Saint-Paul QC J0K 3E0
TRANSFERT : 5-M-505636-001B
Région 10 : Toutes matières

ENTREPRISES R. PRAIRIE INC.
1079, rue Châteauneuf
L'Acadie QC J2Y 1A4
ET DEMANDEUR-CEDANT
R. PACOT LTEE
221, rue de Bretagne
Boucherville QC J4B 5E4
TRANSFERT : 7-M-501948-005A
Région 6 : Toutes matières

PAUL ROZON INC.
7112, rue de la Roche
Montréal QC H2S 2E7
ET DEMANDEUR-CEDANT
TRANSPORT 9000 INC.
3205, rue Pittfield
Saint-Laurent QC H4S 1H3
TRANSFERT : 7-M-511798-002B
Région 10 : Toutes matières

TRANSPORT R. BOULIANNE INC.
809, rue Paquet
Sainte-Florence QC G0J 2M0
ET DEMANDEUR-CEDANT
Lepage, Gérard
rue Principale
Routhville QC G0J 2A0
TRANSFERT : 7-Q-505232-001A

Région 1 - Toutes matières
Q98-10390-5
LES FORESTIERS G.N. THIBODEAU INC.
3270, route 348
Saint-Edouard-de-Maskinongé QC J0K 2H

ÉCONOMIE

ASIE

Viande aux hormones

Américains et Européens sont campés sur leurs positions

Genève (AFP) — Les États-Unis et l'Union européenne (UE) ont réaffirmé hier devant l'Organe de règlement des conflits de l'OMC (Organisation mondiale du commerce) leurs positions diamétralement opposées à propos de l'embargo européen sur la viande aux hormones.

La Commission européenne de Bruxelles avait ainsi annoncé, quelques heures avant la réunion, qu'elle entendait maintenir son embargo le temps de mener à bien une nouvelle étude scientifique qui prouvera les risques de la viande aux hormones pour la santé humaine.

Les États-Unis ont, de leur côté, clairement fait savoir que toute action de l'UE qui n'inclurait pas le retrait de son embargo était pour eux inacceptable. Ils se sont inquiétés de voir l'UE avoir seulement l'intention de mener une nouvelle étude scientifique.

Devant l'OMC, l'Europe a néanmoins confirmé qu'elle acceptait le jugement d'arbitrage de l'OMC, rendu en février, qui condamne son embargo, jugé incompatible avec les règles du commerce international en vigueur et auxquelles l'UE a souscrit.

Roderick Abbott, l'ambassadeur européen auprès de l'OMC, a déclaré qu'il «confirmait que la Communauté avait l'intention de remplir ses obligations internationales dans le cadre de l'OMC» sur cette question de la viande aux hormones.

«En conformité avec cette intention, nous avons maintenant lancé un processus afin d'examiner les options nous permettant de nous conformer au jugement», a-t-il dit sans vouloir préciser la nature de ces options à l'étude.

L'UE, a-t-il assuré, souhaite mettre en œuvre les mesures nécessaires «dans un délai le plus court possible».

Pour mettre sa politique commerciale en conformité avec les règles de l'OMC, Bruxelles a cependant besoin «d'une période de temps raisonnable», a dit M. Abbott.

Ce n'est pas une procédure inhabituelle. À l'OMC, une période de temps raisonnable signifie en règle générale quinze mois.

Arbitre

Les États-Unis et l'UE doivent bientôt se mettre d'accord sur la période de temps nécessaire pour régler leur conflit. S'ils n'y parviennent pas, l'OMC nommera un arbitre qui statuera sur cette question.

Rita Derrick Hayes, la représentante américaine à l'OMC, a quant à elle réaffirmé la position de son pays. Celui-ci souhaite un retrait de l'embargo européen. La tentative de l'UE de mener des recherches scientifiques jusqu'à ce que l'une d'entre elles justifie son embargo n'est pas, selon elle, acceptable. «L'UE a eu différentes occasions de présenter des preuves scientifiques pour justifier son embargo. Pourtant, depuis les dix ans et plus que cet embargo est en place, elle n'a pas été capable de produire les preuves demandées», a dit Mme Hayes.

Les quinze pays de l'UE «doivent retirer leur embargo» en conformité avec le jugement de l'OMC, a-t-elle ajouté.

Dans un jugement d'appel de février dernier, l'OMC avait arrêté que l'embargo européen n'était pas conforme aux règles du commerce international, tout en reconnaissant d'une façon générale le droit, pour un pays, de protéger ses consommateurs à un niveau plus élevé que les normes internationales, à condition que des preuves scientifiques soient apportées pour le justifier.

Ce jugement avait fait crier victoire des deux côtés. Bruxelles, bien que condamnée, estimait que le jugement de l'OMC lui donnait le droit d'apporter de nouvelles preuves scientifiques justifiant l'embargo.

Les compagnies aériennes vivent une série noire

Le tourisme s'est effondré, les dépenses augmentent

VALÉRIE BRUNSCHWIG
LE MONDE

Hong-Kong — Rien ne va plus pour les compagnies aériennes asiatiques. La crise qui ravage la région a stoppé l'ascension de compagnies qui, depuis plus de dix ans, étaient portées par un trafic en hausse de 7 % à 8 % l'an. La perte record de Korean Air en 1997 et la chute spectaculaire des bénéfices de Cathay Pacific (*Le Monde* du 13 mars) en sont la traduction.

Pour ces compagnies, c'est la série noire. Le tourisme s'est effondré à Hong-Kong depuis son retour à la Chine, ainsi qu'en Malaysia et en Indonésie, frappée à l'automne par les incendies de forêt. Les monnaies locales ont baissé de 40 % à 70 %, réévaluant toutes les dépenses des compagnies libellées en dollars. Afin de limiter la sortie de devises, les gouvernements d'Indonésie, de Corée du Sud et de Malaysia ont imposé de lourdes taxes à la sortie du territoire de leurs résidents. Pour ne rien arranger, plusieurs accidents d'avion ont fait mille morts dans la région depuis mai 1997.

Départ des touristes

Résultat: le trafic passagers est réduit pour l'essentiel au départ des touristes. Selon l'Association des compagnies d'Asie-Pacifique, le nombre de passagers sur des vols internationaux était, à la fin de décembre, en recul de 7 % sur douze mois, mais certaines compagnies ont enregistré des chutes allant jusqu'à 15 % ou 20 %. Le taux d'utilisation des avions passagers était tombé, en moyenne, à moins de 66 % de leur capacité, contre plus de 71 % en janvier 1997. L'IATA, qui regroupe les compagnies du monde entier, a divisé par deux ses prévisions de croissance dans la région pour les cinq ans à venir, de 8 % à 4 % l'an. Alors qu'il y a peu, elle estimait que les liaisons avec l'Asie représenteraient la moitié du trafic mondial en 2010. Dès lors, ces compagnies révisent leurs stratégies à la baisse. Garuda Indonesia, Philippines Airlines ou Korean Air ont réduit la fréquence de leurs vols domestiques et internationaux. «On découvre l'absence de flexibilité des grandes compagnies asiatiques, qui avaient serré les coûts en utilisant des gros porteurs, et se trouvent



REUTERS

Le tourisme s'est effondré à Hong-Kong depuis son retour à la Chine.

contraintes d'exploiter d'énormes avions vides», souligne Paul Luis, responsable sur l'Asie de la revue Flight International. Il estime que des flottes plus diversifiées auraient mieux résisté à la crise.

Aussi nombres de commandes d'avions sont-elles retardées, voire annulées. La compagnie coréenne Asiana a repoussé sine die la livraison de six A 320 et dix-huit A 330, ainsi que des options sur dix autres A330. Philippines Airlines, Cathay Pacific, Thai Airways et Malaysian Airlines, qui figurent parmi les clients les plus importants des constructeurs aéronautiques, l'ont imitée.

Surcapacité

Nombre de compagnies, telles que Korean Air, Asiana, Malaysian Airlines et Thai Airways, tentent de revendre certains gros porteurs. Mais, explique Steve Miller, consultant à Hong-Kong, «le marché est difficile, car la crise a engendré des surcapacités». Y compris en Europe, où certaines compagnies comme Swissair ou British Airways ont décidé de ne plus desservir certaines destinations asiatiques.

Lorsque la législation le leur per-

met, les compagnies dégraisent leurs effectifs. Cathay a licencié 760 personnes à la mi-janvier, après avoir supprimé 500 postes au sol à Hong-Kong en novembre. Et Philippines Airlines serait sur le point de mettre à pied plus de 4 000 de ses 14 000 employés.

Pour l'heure, hormis l'arrêt de la petite compagnie domestique malaise, Saega, il n'y a pas eu de dépôt de bilan dans un secteur majoritairement contrôlé par les gouvernements. «Mais nombre d'entre elles sont techniquement en faillite, avec des dettes en dollars équivalent à plusieurs fois leurs fonds propres», explique Paul Luis. En Indonésie, les compagnies domestiques privées Sempati et Bouraq, qui n'arrivent plus à honorer leurs charges de leasing, risquent de déposer leur bilan en avril. Et Philippines Airlines, qui n'a jamais gagné d'argent, est au plus mal, après avoir réalisé d'énormes pertes de change.

C'est un engrenage. Les compagnies du monde entier se livrent à une guerre de prix sur la région. Ce qui laisse peu d'espoir de redresser les recettes unitaires, et donc la situation financière, des compagnies locales.

Rectifier une image ternie

Bill Gates envisage d'écrire un deuxième livre

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Le fondateur de Microsoft, Bill Gates, envisage d'écrire un deuxième livre, où il se dépeindrait comme un génie de la technologie afin de rectifier son image ternie par les accusations de pratiques monopolistiques dont il est l'objet, révélait hier le *New York Times*.

Contrairement à un premier livre paru en 1995, *The Road Ahead* (*La Route devant nous*), Bill Gates ne cherchera pas à s'adresser au grand public mais aux entreprises clientes du géant des logiciels, selon des sources proches des milieux de l'édition citées par le quotidien. «Le thème cherchera à rétablir son image de petit génie», a affirmé un éditeur d'une grande maison d'édition, qui a vu le projet.

Microsoft a confirmé que M. Gates avait approché plusieurs maisons d'édition et avait passé un accord oral avec l'une d'elles, que le groupe n'a pas nommé.

The Road Ahead, conçu en collaboration avec le directeur technologique de Microsoft Nathan Myhrvold et écrit par des nègres, présente en termes simples la vision de Bill Gates sur l'évolution de la micro-informatique. Le livre a été un best-seller, mais il a attiré de nombreuses critiques, arguant notamment qu'il n'apportait rien de nouveau et qu'il reprenait au compte de M. Gates les idées d'autres acteurs de l'industrie informatique.

Le nouvel ouvrage serait rédigé en collaboration avec le responsable de la stratégie de Microsoft, Steve Ballmer, ami de longue date du fondateur du groupe. Un employé du service de relations publiques de la société s'est vu confier à plein temps la collecte d'informations qui constitueront la matière première du livre. Selon cet employé, Collins Hemingway, M. Gates «veut parler des entreprises d'avant-garde et de la façon dont la technologie peut changer le monde des entreprises».

M. Gates multiplie les efforts pour se départir d'une image de baron hautain de la technologie, rendant visite à des écoles dans les quartiers défavorisés et signant des éditoriaux dans la presse écrite.

Microsoft est accusée de toutes parts de visées hégémonistes sur Internet, depuis la position de force que lui donne sa domination de la micro-informatique. Le système d'exploitation du groupe, Windows, constitue l'intelligence centrale de neuf micro-ordinateurs sur dix.

Le groupe de Redmond (État de Washington) fait notamment l'objet d'une enquête approfondie des autorités antitrust américaines, qui tentent de déterminer si Microsoft viole la loi anti-monopole.

Bill Gates a comparu la semaine dernière devant la commission judiciaire du Sénat américain, où il a essuyé un tir serré de questions sur les pratiques commerciales du groupe.

Microvel, petit constructeur d'une voiture électrique

Ne pas réveiller les géants qui dorment

PRESSE CANADIENNE

Jonquière — David n'attaquera pas Goliath. Microvel, constructeur d'une voiture électrique non polluante et entièrement recyclable, avec une autonomie de six heures 30 à huit heures, sans entretien, ne jouera pas sur le terrain des grands constructeurs nord-américains.

Robert Ménard ne veut pas provoquer les géants de l'automobile nord-américains en tentant de conquérir une partie de leur marché. Par ailleurs, il signale qu'en Amérique du Nord, contrairement à l'Europe, aucune norme ne régit les voitures électriques.

Selon lui, le véhicule de Microvel est conçu pour les populations de pays en développement dans une perspective de développement durable. En plus d'être non polluant et entièrement recyclable, le véhicule sera assemblé là où il sera acheté et certaines des composantes construites localement seront exportables.

La Malaysia, l'Inde, la Chine et l'Afrique y trouveront leur change, assure M. Ménard.

Le véhicule, qui peut être à propulsion ou à traction, selon les besoins de chaque pays, coûtera quelque 10 000 \$ canadiens.

Microvel a conçu également une génératrice capable de recharger sa pile. Cette génératrice hybride peut produire 20 000 watts et fonctionner au gaz naturel, au propane ou au méthanol. Chaque véhicule sera muni d'un réservoir de 20 litres pour approvisionner la génératrice.

Toutes les composantes (même les freins tambour) ont été conçues pour son modèle de voiture électrique.

Par ailleurs, Microvel aura besoin de 2,3 millions en investissement d'ici mai, après quoi la compagnie se retrouvera sur le marché boursier américain, où l'attendent plus de 30 millions, lui a-t-on promis. «Nous sommes rendus à un point névralgique, a déclaré M. Ménard. La compagnie a besoin de 2,3 millions pour rencontrer ses obligations d'ici mai et poursuivre son développement».

Par la suite, a ajouté M. Ménard, Microvel sera lancée sur le marché boursier américain, sur recommandation d'une importante agence canado-américaine. La vente d'actions devrait permettre d'injecter plus de 30 millions dans la compagnie.

Un carnet de 15 000 voitures

Microvel a un carnet de commande de 15 000 voitures de clients asiatiques et africains à produire entre octobre 1998 et octobre 1999. Pour la deuxième année d'exploitation, les commandes pourraient être de l'ordre de 45 000 à 50 000 voitures électriques.

«Pour le moment, Microvel est toujours au Centre de haute technologie de Jonquière. Ce n'est pas long construire un bâtiment pour fabriquer 15 000 voitures, explique M. Ménard. En deux mois ça se fait. Quant à l'équipement à mettre à l'intérieur, il s'agit de le commander et en un mois tout est installé.»

Pour cette première phase, la compagnie embauchera 350 personnes. Puis, il s'ajoutera 100 emplois par année au cours des cinq prochaines années.

Financement d'experts pour l'Asie

L'UE pourrait créer un fonds

Édimbourg (AFP) — Les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne ont évoqué hier un projet de fonds spécial pour financer des experts susceptibles d'aider les pays asiatiques à restructurer leur secteur bancaire, a indiqué le secrétaire d'État britannique aux Affaires étrangères, Derek Fatchett.

M. Fatchett a rendu compte hier aux chefs de la diplomatie des Quinze de sa récente tournée en Asie du Sud-Est en tant qu'envoyé spécial de la présidence britannique semestrielle de l'UE.

Les ministres, réunis de façon informelle vendredi et samedi à Édimbourg, ont abordé la question du fonds spécial dans le cadre de leur préparation du prochain sommet euro-asiatique (ASEM) les 2 et 3 avril à Londres.

La Grande-Bretagne, qui a lancé l'idée de ce fonds, a proposé une contribution de cinq millions de livres et espère que ses partenaires européens fourniront le même effort financier, selon M. Fatchett.

Le fonds devrait être géré par la Banque mondiale et devrait apporter un financement aux experts européens prêts à apporter leur assistance technique aux pays asiatiques concernés par la récente crise dans les sec-

teurs tels que le droit des sociétés ou les normes de comptabilité.

En Indonésie et en Thaïlande notamment, la crise était essentiellement due à une mauvaise gestion des banques et de leurs relations avec le secteur privé.

«Tous les pays visités reconnaissent que l'Union européenne s'occupe activement des problèmes asiatiques et tous ont chaleureusement accueilli l'idée de ce fonds», a affirmé M. Fatchett devant la presse à Édimbourg.

Pour le sommet ASEM, les dirigeants asiatiques ont montré leur intérêt pour l'adoption d'une déclaration financière particulière faisant référence à un «engagement clair en faveur de la libéralisation du commerce et condamnant fermement toute forme de protectionnisme», selon M. Fatchett.

Les Quinze, toujours selon lui, se sont dits en faveur d'une «déclaration claire faisant le point sur les efforts fournis pour régler la crise financière asiatique et sur ce qui peut encore être réalisé».

M. Fatchett a annoncé qu'il effectuera une nouvelle tournée en Asie du Sud-Est accompagné de Jim Cloos, le chef de cabinet du président de la Commission européenne Jacques Santer, peu après le sommet ASEM.

DECISION-PLUS présente:
Le marché boursier par ordinateur
Soirée d'information

Suivre les tendances du marché, sans se faire prendre par les mouvements dramatiques. Voilà une mission que chaque investisseur est à même d'accomplir, grâce au logiciel VISION.

Le logiciel VISION est un outil de classement et d'analyse d'informations boursières sans pareil. Sa simplicité et sa puissance en font un outil de tous les jours pour de plus en plus d'investisseurs.

Venez découvrir quels sont les avantages de la nouvelle version Windows 95.

Cette soirée d'information vous enseignera à mieux diriger votre portefeuille d'actions, grâce à votre ordinateur et au logiciel VISION. Notre spécialiste vous apprendra à manier cet outil par une méthode à la portée de tout investisseur.

Date : Le 18 mars 1998 à 19:00h

Endroit : 740 Notre-Dame ouest, bureau 1210

Pour inscription à cette soirée gratuite,

COMPOSEZ: (514) 392-1366

Chômage en Europe

Les différences d'approche s'estompent face à l'urgence

AGENCE FRANCE-PRESSE

Londres — Les différences d'approche au sein de l'Union européenne s'estompent face à l'urgence qu'il y a à lutter efficacement et rapidement contre le chômage, ont constaté hier les ministres des Affaires sociales et de l'Éducation des Quinze réunis à Londres.

Les Quinze, qui en novembre 1997, au sommet de l'emploi de Luxembourg, ont posé les jalons d'une politique commune de lutte contre le chômage, préparent activement leurs plans nationaux pour l'emploi réclamés par ce sommet et qui doivent parvenir à la Commission européenne avant le 15 avril.

La présidence britannique de l'UE a donné l'exemple en présentant lundi son propre plan lors du conseil des affaires sociales et de l'éducation qu'elle avait convoqué pour assurer le suivi du sommet de Luxembourg. Le Royaume-Uni est le premier des

quinze États membres à présenter son plan.

Axé sur ce que ses auteurs appellent le «New Deal», en référence au programme du même nom lancé aux États-Unis au début des années 1920, le plan britannique veut «renverser la spirale de la privation d'emploi qui a conduit à des niveaux inacceptablement hauts de jeunes chômeurs et de chômeurs longue durée».

Il comprend 19 directives qui répondent point par point aux objectifs globaux fixés par le sommet de Luxembourg, visant notamment à offrir une formation ou un emploi aux jeunes chômeurs et aux chômeurs de longue durée avant respectivement six ou douze mois d'inactivité.

«Sur l'emploi des jeunes, nous sommes très proches et nous soulignons la nécessité d'apporter un accompagnement personnalisé», a déclaré le secrétaire d'État français à la Santé, Bernard Kouchner, qui représentait à Londres Martine Aubry, ministre des Affaires

sociales. Selon lui, «les querelles anciennes du style "plus d'État, moins d'État", "moins de souplesse, plus de souplesse", sont en train de disparaître. Nous avons des préoccupations identiques qui tournent autour de moins d'assistance et de plus de retour à l'emploi».

«Un engagement politique réel»

Padraig Flynn, commissaire européen chargé des Affaires sociales, s'est pour sa part réjoui de constater qu'il existe dans tous les États membres «un engagement politique réel pour atteindre les objectifs européens» fixés à Luxembourg.

«Dans de nombreux pays le processus de préparation des plans nationaux pour l'emploi a engendré un intérêt considérable», a-t-il assuré.

Tout en tenant compte des spécificités propres à chaque pays, les plans nationaux de lutte contre le chômage que se sont engagés à mettre en place les Quinze doivent néanmoins

avoir un même objectif: réduire de manière substantielle le nombre de jeunes chômeurs et de chômeurs longue durée.

Les Quinze se sont également engagés à donner une formation à au moins 20 % des chômeurs, au lieu de 10 % en moyenne actuellement.

À l'approche de la date butoir du 15 avril, M. Flynn a indiqué que l'ensemble des pays devraient être prêts à temps. «Mes services ont eu des rencontres techniques bilatérales avec 13 États dans le cadre du processus de préparation et les deux dernières auront lieu la semaine prochaine», a-t-il dit.

Sur la base de ces plans nationaux, la Commission européenne va préparer un rapport qui sera remis aux chefs d'État et de gouvernement lors du sommet européen de Cardiff (Pays de Galles) en juin.

Près de 18 millions de personnes sont sans emploi dans l'Union européenne, ce qui représente 10,5 % de la population active.

LES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

	VAMP	Var. %	1m	2m	3m
R D	15.00	+1.95	+2874	+42	+15.4
	D	8.19	+152	+1377	+7.9
	D	12.73	+316	+2887	+8.4
	D	13.81	+316	+5381	+10.1
	D	13.61	-1.91	-359	+4.0
	D	10.67	+227	+2371	+10.6
	D	9.26	-308	-2766	+8.8
R1	52.85	+1.04	+551	+3.2	NA
R1	54.89	+1.59	+854	+3.3	NA
R1	54.89	+1.24	+651	+3.4	NA
R1	51.83	+1.04	+508	+3.4	NA
R1	52.25	+1.10	+567	+3.7	NA
R2	8.63	-23	-0.020	NA	NA
D	21.40	+7.5	+1600	+4.9	+34.6
D	22.05	+5.0	+1100	+4.1	+6.0
D	22.05	+5.0	+2200	+4.1	+6.0
D	10.44	+1.0	+4100	+3	+2.5
D	16.95	+2.60	+0.000	+3	+13.4
D	8.25	+221	+2000	+6.4	+15.1
D	16.30	+1.0	+1400	+6.4	+15.1
D	18.43	+1.77	+3100	+6.3	+11.9

D	21.08	+1.05	+2200	+4.9	+35.1
RD	15.56	+1.50	+2300	+2.4	+12.6
RD	11.94	+1.27	+1500	-1	+7.5
RD	18.70	+1.63	+3000	+6.0	+10.5
RD	11.23	+1.45	+1600	+3.8	N/A

R	12.05	+2.30	+3.5	NA
R	15.12	+2.30	+3.40	+3 NA
R	17.33	+1.16	+3.10	+3.1 NA
D	11.08	+2.40	+2.60	+3
D	6.90	+1.77	+1.20	+3.0 NA
D	5.80	+1.85	+1.60	+3 NA
-I	10.52	-1.00	+1.00	+19.5 +3.2
-I	10.27	+1.03	+1.04	+10 NA
-I	10.31	-1.03	+1.00	+10 NA
-I	10.37	-2.47	+2.630	+5.3 NA
-I	13.09	-1.11	+1.10	+6.4 +25.0
-I	14.54	+7.6	+0.720	+1 +49.0
-I	13.69	-1.03	+1.03	+10 NA
-I	1.84	-0.11	+0.480	+3.9 +2.4
L	10.21	-1.07	+1.00	NA
L	10.31	-1.07	+1.00	NA
L	10.37	-1.07	+1.00	NA
L	10.29	-1.07	+1.00	NA
RZ	12.26	-	-	NA NA
R	7.46	+2.41	+1.760	+4.8 +1.5
R	16.36	+1.13	+1.820	+2.4 +1.5
R	12.61	+1.13	+2.11	+2.4 +1.5
R	10.61	+1.13	+1.014	+1 +1.5
-I	13.13	+5.9	+0.769	+2 +19.0
-I	10.93	+4.4	+1.554	-3 -8.0
NR	4.54	+1.13	+4.990	+4.7 +13.4
NR	13.98	+2.67	+3.630	+4.7 +3.6
NR	10.39	+1.01	+1.040	+5.9 +3.9
NR	46.69	+2.67	+2.20	+22.0
NR	10.39	+1.01	+1.040	+4.2 +31.5
NR	38.38	-12	+0.460	+2 +9.0
NR	34.47	-0.07	+0.250	+3 +3.3
-I	6.48	+4	+0.284	+4.9 +29.3
-I	4.91	+32	+0.156	+6 +4.1
-I	6.00	+22	+1.336	+6 +4.1
-I	6.73	+1.11	+0.261	+2.5 -15.8
-I	7.77	+1.26	+0.966	+5.0 +5.0
-I	5.67	+29	+0.034	+2 +9.8
-I	5.83	+29	+1.359	+7.0 +9.8
-I	5.02	-0.02	+0.008	+5 NA
-I	8.09	+3.06	+0.937	+2.4 +50.1
-I	5.74	+1.06	+0.300	+1.0 +50.1
-I	5.01	+0.02	+0.041	+4 +2.7
-I	5.97	+48	-0.143	+5.3 -39.3
NR	1.534	+1.46	+2.220	+2.6 +19.0
NR	14.91	+1.46	+2.800	+5.5 +20.0
NR	14.25	+1.46	+2.600	+2.6 +18.0
NR	14.28	+1.75	+2.540	+4.4 +8.3
NR	11.67	+1.04	+1.200	+0 +5.2
R	17.02	+2.46	+3.607	+4.9 +24.1
R	15.89	+2.49	+1.003	-0 +12.9
R	6.45	+2.49	+1.003	-0 +12.9
R	7.57	+1.71	+1.275	+5.0 +71.8
R	14.70	-1.75	+1.322	-3.6 +21.9
R	6.59	+2.49	+0.071	+2 +40.1
-I	13.01	+2.39	+0.375	+5.6 +49.6

R	10.51	+1.26	+1.680	NA	NA
R	12.33	+2.25	+0.280	NA	NA
R	13.69	+0.70	+0.110	NA	NA
R	23.72	+2.00	+0.480	NA	NA
R	11.48	+2.33	+0.280	NA	NA
R	17.33	+3.38	+0.510	NA	NA
L-1	7.70	-2.21	-0.014	NA	NA
L-1	8.70	+5.52	+0.453	NA	NA
R1	8.70	-0.06	-0.051	+0	+14.0
N	16.22	+1.88	+3.700	+2.8	+14.3
N	15.39	+1.80	+2.000	+2.6	+13.2
R	9.54	+0.06	+1.000	+0	+9.8
R	45.81	+3.08	+1.700	+5.1	+14.1
N	70.03	+2.91	+1.980	+5.3	+17.8
R	24.11	+0.00	+0.700	+0.7	+16.1
N	19.65	+0.21	+0.800	+0.7	+15.6
N	10.27	+1.77	+1.100	+3.7	NA
N	12.57	+2.20	+2.700	+4.1	+13.7
R	17.23	+0.90	+0.900	+0.9	+16.2
R	10.12	+0.60	+0.900	+2	+17.5
R	59.83	+8.9	+3.000	+3.5	+31.7
N	38.174			+3.7	+33.1
R	32.83	+2.75	+8.800	+4.7	+15.6
RD	11.06			+1.0	+5.1
RD	8.64	+1.82	+1.546	+3.1	+15.9
R	16.32	+3.53	+5.570	+5.0	+7.3
R	16.99	+1.46	+2.428	+3.3	+20.8
R	10.68	+2.88	+0.900	+4.4	+1.6
R	14.72	+0.02	+2.917	+2.8	+19.9
R	9.57	+1.05	+0.146	+1.7	+4.9
R	17.12	+1.51	+1.746	+2	+8.4
R	39.06	+2.44	+9.903	+2.8	+6.2
RD	10.23	+1.09	+1.100	+1.3	NA
R	10.01	+4.22	+1.400	+5.1	NA
RD	10.21	+0.20	+0.200	+0.2	NA
R	10.21	+1.39	+1.440	+3.5	NA
R	10.63	+1.82	+1.900	+4.8	NA
R	10.41	+1.36	+1.400	+2.4	NA
R	10.95	+1.31	+1.500	+3.0	NA
R	10.34	+0.07	+2.100	+6.2	NA
R	10.43	+0.00	+0.800	+4	NA
N	4.47	+2.15	+0.940	NA	NA
N	7.42	+4.9	+0.365	NA	NA
N	13.46	+2.51	+3.291	NA	NA
N	10.95	+1.31	+1.037	NA	NA
N	13.94	+3.8	+1.057	NA	NA
L	9.36	+1.01	+3.000	+7.3	+28.9
L	9.93	+3.21	+3.500	+7.6	+15.9
RD	15.48	-1.13	-2.100	+4.8	+17.3
R	15.53	-1.34	-21.00	+4.1	+17.9
R	9.59	+0.80	+0.800	+0.8	+3.5
R	11.38	+0.00	+0.090	+2.8	+11.0
R	11.45	+4.0	+0.550	+1.5	+10.9
R	11.64	+0.00	+0.070	-2	+10.2
R1	10.45	+6.0	+0.040	+2	+13.0

1	259	+284	+5962	+6.9	+198	
2	7019	+2.9			+3.8	
3	13.81	+2.2	+1172	+5.0	+152	
4	8.60	+2.4	+973	NA		
5	18.69	+1.63	+2990	+6.6	+40.8	
6						
7	GR 2	15.01	-2.8		+1.2	+2.9
8	GR 3	13.36	+4.4	+5684	+1.0	+14.1
9	GR 10					+1
10	19.16	+2.64	+4923	+3.0	+63.0	
11	21.87	+2.15	+2607	-3.1	-5.5	
12	77.81	+1.1	+1681	+3.1	+32.5	
13	19.60	+1.22	+833	NA	+1.0	
14	19.80	+1.0	+2692	+5.0	+15.2	
15	10.71	+2.20	+2309	+4.1	NA	
16	9.98	+3.3	+0226	+8.1	NA	
17	4.4	+3.0		+2.9	NA	
18	19.30	+1.42	+2698	+3.8	+4.8	
19	23.68	+1.77	+344	+6.1	+33.0	
20	19.11	+2.00	+8228	+5.8	+34.9	
21	11.31	+1.0		+1.5	NA	
22	9.78	+3.38	+1328	+2.7	+12.8	
23	11.35	+1.1	+0447	+3.7	+23.9	
24	11.31	+0.8	+0587	+2.8	+6.9	
25	6.25	+4.1	+095	-2.8	-37.6	
26	5.30	+7.9	+0468	-1.1	-11.8	
27	10.63	+1.4	+0568	+4.1	+5.9	
28	10.93	+1.49	+1556	+1.7	NA	
29	10.18	+1.2	+0185	+7.3	+22.2	
30	14.99	+12.7	+1361	+4.5	NA	
31	11.9	+3.4	+0824	+1.9	+22.0	
32	24.04	+4.9	+1163	+4.4	+32.3	
33	17.06	+1.0	+1855	NA		
34						
35	18.74	+2.1	+2235	+3.7	+11.6	
36	17.59	+1.23	+2142	+3.0	+33.6	
37	18.44	+1.06	+1562	+2.0	+11.5	
38	6.16				+0.9	
39						
40	5.98	-1.7	+0100	+6.6	+33.4	
41	4.23	-2.1	+0140	+6.7	+37.9	
42	1.60	+2.5	+0360	+6.1	+13.5	
43	5.83	+0.9	+0100	+1.0	+10.0	
44	5.02	+4.4	+0100	+1.0	+29.8	
45	3.65	+25.3	+0900	+3.5	+29.1	
46	2.58	+2.7	+0900	1.8	+28.6	
47	3.03	+1.0	+0100	+1.1	+24.0	
48	2.14	-3.0	+0000	+10.3	+59.7	
49	5.42	+4.1	+2500	+6.2	+34.1	
50	2.10	+4.8	+0100	+2.4	+55.0	
51	1.41	+0.0	+0000	+0.0	+0.0	
52	2.84	+0.5	+1200	+7.3	+51.2	
53	2.24	+6.8	+1100	+4.4	+51.1	
54	5.62	+6.4	+3900	+8.3	+38.9	
55	5.62	+6.4	+3900	+8.3	+38.9	
56	6.52	+4.6	+0000	+1.1	+3.9	
57	18.97	+1.61	+3000	+3.5	+12.4	
58	8.64	+6.6	+0400	+2.6	+10.0	
59						
60	15.94	+1.18	+1751	+2.6	+8.0	
61	10.11	+3.1	+0081	+1.0	NA	
62	15.68	+1.1	+3246	+5.7	+24.7	
63	10.61	+2.5	+2228	+3.6	+44.6	
64	10.79	+1.9	+2142	+2.3	+40.0	
65						
66	9.22	+1.03	+2958	+2.8	+26.0	
67	12.98	+1.4	+2656	+5.0	+11.2	
68	12.68	+1.				

LE MARCHÉ BOURSIER

LES TAUX D'INTÉRÊT

Voici les taux d'intérêt en vigueur le 5 mars dans les principales institutions financières au Canada. Ces taux sont fournis par les institutions financières.

Banques	Dépôt à terme				Prêt hypothécaire			
	30-59 jrs	1 an	3 ans	5 ans	6 mois	1 an	3 ans	5 ans
Desjardins*	3.30	3.70	4.15	4.50	6.90	7.00	6.70	6.85
CIBC	3.30	3.70	4.15	4.50	6.70	7.00	6.70	6.85
Laurentienne	3.30	3.70	4.15	4.50	7.25	7.00	6.65	6.80
de Montréal	3.30	3.70	4.15	4.50	6.90	7.00	6.70	6.85
Nationale	3.30	3.70	4.15	4.50	6.90	7.00	6.70	6.85
Scotia	3.30	3.70	4.15	4.50	6.90	7.00	6.70	6.85
TD	3.30	3.70	4.15	4.50	6.90	7.00	6.70	6.85
Royal	3.30	3.70	4.15	4.50	6.90	7.00	6.70	6.85

* Taux suggéré par la Fédération de Montréal

Fiducies	Dépôt à terme				Prêt hypothécaire			
	30-59 jrs	1 an	3 ans	5 ans	6 mois	1 an	3 ans	5 ans
de Hong-Kong	3.30	3.70	4.15	4.50	6.90	6.40	6.70	6.85
Tr. Bonaventure	3.30	3.70	4.15	4.50	6.90	6.40	6.70	6.85
Canada Trust	3.30	3.70	4.15	4.50	6.90	6.40	6.70	6.85
SunLife	3.30	3.70	4.15	4.50	6.90	6.40	6.70	6.85
Desjardins	3.30	3.70	4.15	4.50	6.90	6.40	6.70	6.85
Trust Général	3.30	3.70	4.15	4.50	6.90	6.40	6.70	6.85
Montréal Trust	3.30	3.70	4.15	4.50	6.90	6.40	6.70	6.85
Trust Royal	3.30	3.70	4.15	4.50	6.90	6.40	6.70	6.85
Investors	3.30	3.70	4.15	4.50	6.90	6.40	6.70	6.85

LES DEVISES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Afrique du Sud (rand)	0.2956	Jamaïque (dollar)	0.0426
Allemagne (mark)	0.7772	Japon (yen)	0.011022
Arabie Saoudite (riyal)	0.3902	Malaysia (ringgit)	0.3972
Australie (dollar)	0.9860	Mexique (peso)	0.1759
Belgique (franc)	0.03828	Pays-Bas (florin)	0.0703
Bermudes (dollar)	1.4263	Philippines (peso)	0.0367
Brésil (real)	1.2797	Pologne (zloty)	0.4205
Caribbes (dollar)	0.5467	Portugal (escudo)	0.007857
Chili (peso)	0.00320	Répub. Dominicaine (peso)	0.0995
Chine (renminbi)	0.1761	Répub. Tchèque (couronne)	0.0426
Egypte (livre)	0.4244	Royaume-Uni (livre)	2.3615
Espagne (peseta)	0.00944	Russie (rouble)	0.2390
États-Unis (dollar)	1.4128	Slovaquie (couronne)	0.0411
Europe (écu)	1.5725	Suisse (franc)	0.9745
France (franc)	0.2315	Taiwan (dollar)	0.0447
Grèce (drachme)	0.005135	Tanzanie (shilling)	0.00229
Hong-Kong (dollar)	1.1875	Thaïlande (baht)	0.0357
Inde (roupie)	0.0377	Ukraine (hryvna)	0.0706
Italie (lire)	0.000811	Venezuela (bolivar)	0.00278

COUP D'ŒIL

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
La Bourse de Montréal				
XXM:Indice du marché	20947	3757.01	-17.29	-0.5
XCB:Bancaire	9793	7179.63	-58.45	-0.8
XCO:Hydrocarbures	5431	2509.41	-28.41	-1.1
XCM:Mines et métaux	5916	2421.03	+4.52	0.2
XCF:Produits forestiers	2121	2725.25	-	-
XCI:Bien d'Équipement	6479	3829.61	-55.91	-1.4
XCU:Services publics	3946	4040.25	+4.92	0.1
La Bourse de Toronto				
TSE 35	26273	399.52	-1.48	-0.4
TSE 100	44906	450.53	-1.47	-0.3
TSE 200	21323	435.03	+0.69	0.2
TSE 300	66230	7385.06	-17.23	-0.2
Institutions financières	10409	968.47	-71.42	-0.7
Mines et métaux	5613	4302.01	-0.73	-0.0
Pétrolières	10196	6326.48	-25.07	-0.4
Industrielles	12095	5435.00	-35.31	-0.6
Aurifères	6171	6572.37	+28.71	0.4
Pâtes et papiers	5462	4919.29	-11.34	-0.2
Consommation	1635	11391.51	+70.38	0.6
Immobilier	745	2825.44	-9.88	-0.3
Transport	3226	9089.69	+86.95	1.0
Pipelines	997	6943.56	-90.28	-1.3
Services publics	3004	7204.12	+14.86	0.2
Communications	3015	14581.96	+26.58	0.2
Ventes au détail	2398	6177.52	+2.35	0.0
Sociétés de gestion	1257	9960.74	+67.44	0.7
La Bourse de Vancouver				
Indice général	24920	625.98	+3.35	0.5

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
Le Marché Américain				
30 Industrielles	48573	8602.52	-57.04	-0.7
20 Transports	7667	3548.64	+6.33	0.2
15 Services publics	7436	274.99	-0.08	-0.0
65 Dow Jones Composé	63698	2804.45	-8.96	-0.3
Composite NYSE		557.17	-0.73	-0.1
Indice AMEX		715.81	+1.36	0.2
S&P 500		1003.54	-3.66	-0.3
NASDAQ		1771.66	-7.30	-0.4

	Volume (000)	Haut	Bas	Ferm.	Var. (\$)	Var. (%)
Les plus actifs de Toronto						
Compagnies						
RENAISSANCE	1891	30.55	29.90	30.10	+0.60	2.0
BEAU CDA EXPLOR	1778	2.69	2.55	2.69	+0.14	5.5
IMPERIAL BK	1765	49.20	47.05	47.45	-0.70	-1.5
NEWBERIDGE	1714	41.00	39.55	39.95	+0.90	2.2
BK OF NOVA SCOTIA	1620	38.95	37.15	37.30	-1.00	-2.6
TOR BK	1617	65.35	63.55	63.70	-0.55	-0.9
DAYTON MINING CP	1565	1.93	1.75	1.93	+0.01	0.5
AVENOR INC	1562	34.25	33.95	34.15	-0.05	-0.1
BCE INC	1536	55.60	54.15	54.20	-0.20	-0.4
NOVA CP	1478	16.60	16.35	16.40	+0.05	0.3

	Volume (000)	Haut	Bas	Ferm.	Var. (\$)	Var. (%)
Les plus actifs de Montréal						
Compagnies						
FORT CHICAGO UN	1159	7.00	6.75	6.75	-0.40	-5.6
NOVA CP	922	16.55	16.35	16.45	+0.15	0.9
FALCONBRIDGE LTD	706	21.35	21.25	21.35	+0.10	0.5
NATL BANK OF CAN	678	27.60	26.75	27.00	-0.25	-0.9
REPAP ENT INC	567	0.28	0.28	0.28	-	-
THOMSON CP (THE)	547	44.40	44.25	44.25	-0.15	-0.3
AUR RESOURCES INC	502	4.40	4.05	4.10	+0.05	1.2
NRANDA INC	450	29.20	28.90	28.90	+0.05	0.2
IMPACT MEDIA CP	436	7.00	6.95	6.95	+0.10	1.6
TRIMAC CP	417	12.05	11.70	12.00	+0.30	2.6

	Volume (000)	Haut	Bas	Ferm.	Var. (\$)	Var. (%)
Les plus actifs de Montréal						
Compagnies						
RENAISSANCE	1891	30.55	29.90	30.10	+0.60	2.0
BEAU CDA EXPLOR	1778	2.69	2.55	2.69	+0.14	5.5
IMPERIAL BK	1765	49.20	47.05	47.45	-0.70	-1.5
NEWBERIDGE	1714	41.00	39.55	39.95	+0.90	2.2
BK OF NOVA SCOTIA	1620	38.95	37.15	37.30	-1.00	-2.6
TOR BK	1617	65.35	63.55	63.70	-0.55	-0.9
DAYTON MINING CP	1565	1.93	1.75	1.93	+0.01	0.5
AVENOR INC	1562	34.25	33.95	34.15	-0.05	-0.1
BCE INC	1536	55.60	54.15	54.20	-0.20	-0.4
NOVA CP	1478	16.60	16.35	16.40	+0.05	0.3

	Volume (000)	Haut	Bas	Ferm.	Var. (\$)	Var. (%)
Les plus actifs de Montréal						
Compagnies						
RENAISSANCE	1891	30.55	29.90	30.10	+0.60	2.0
BEAU CDA EXPLOR	1778	2.69	2.55	2.69	+0.14	5.5
IMPERIAL BK	1765	49.20	47.05	47.45	-0.70	-1.5
NEWBERIDGE	1714	41.00	39.55	39.95	+0.90	2.2
BK OF NOVA SCOTIA	1620	38.95	37.15	37.30	-1.00	-2.6
TOR BK	1617	65.35	63.55	63.70	-0.55	-0.9
DAYTON MINING CP	1565	1.93	1.75	1.93	+0.01	0.5
AVENOR INC	1562	34.25	33.95	34.15	-0.05	-0.1
BCE INC	1536	55.60	54.15	54.20	-0.20	-0.4
NOVA CP	1478	16.60	16.35	16.40	+0.05	0.3

	Volume (000)	Haut	Bas	Ferm.	Var. (\$)	Var. (%)
Les plus actifs de Montréal						
Compagnies						
RENAISSANCE	1891	30.55	29.90	30.10	+0.60	2.0
BEAU CDA EXPLOR	1778	2.69	2.55	2.69	+0.14	5.5
IMPERIAL BK	1765	49.20	47.05	47.45	-0.70	-1.5
NEWBERIDGE	1714	41.00	39.55	39.95	+0.90	2.2
BK OF NOVA SCOTIA	1620	38.95	37.15	37.30	-1.00	-2.6
TOR BK	1617	65.35	63.55	63.70	-0.55	-0.9
DAYTON MINING CP	1565	1.93	1.75	1.93	+0.01	0.5
AVENOR INC	1562	34.25	33.95	34.15	-0.05	-0.1
BCE INC	1536	55.60	54.15	54.20	-0.20	-0.4
NOVA CP	1478	16.60	16.35	16.40	+0.05	0.3

	Volume (000)	Haut	Bas	Ferm.	Var. (\$)	Var. (%)
Les plus actifs de Montréal						
Compagnies						
RENAISSANCE	1891	30.55	29.90	30.10	+0.60	2.0
BEAU CDA EXPLOR	1778	2.69	2.55	2.69	+0.14	5.5
IMPERIAL BK	1765	49.20	47.05	47.45	-0.70	-1.5
NEWBERIDGE	1714	41.00	39.55	39.95	+0.90	2.2
BK OF NOVA SCOTIA	1620	38.95	37.15	37.30	-1.00	-2.6
TOR BK	1617	65.35	63.55	63.70	-0.55	-0.9
DAYTON MINING CP	1565	1.93	1.75	1.93	+0.01	0.5
AVENOR INC	1562	34.25	33.95	34.15	-0.05	-0.1
BCE INC	1536	55.60	54.15	54.20	-0.20	-0.4
NOVA CP	1478	16.60	16.35	16.40	+0.05	0.3

	Volume (000)	Haut	Bas	Ferm.	Var. (\$)	Var. (%)
Les plus actifs de Montréal						
Compagnies						
RENAISSANCE	1891	30.55	29.90	30.10	+0.60	2.0
BEAU CDA EXPLOR	1778	2.69	2.55	2.69	+0.14	5.5
IMPERIAL BK	1765	49.20	47.05	47.45	-0.70	-1.5
NEWBERIDGE	1714	41.00	39.55	39.95	+0.90	2.2
BK OF NOVA SCOTIA	1620	38.95	37.15	37.30	-1.00	-2.6
TOR BK	1617	65.35	63.55	63.70	-0.55	-0.9
DAYTON MINING CP	1565	1.93	1.75	1.93	+0.01	0.5
AVENOR INC	1562	34.25	33.95	34.15	-0.05	-0.1
BCE INC	1536	55.60	54.15	54.20	-0.20	-0.4
NOVA CP	1478	16.60	16.35	16.40	+0.05	0.3

	Volume (000)	Haut	Bas	Ferm.	Var. (\$)	Var. (%)
Les plus actifs de Montréal						
Compagnies						
RENAISSANCE	1891	30.55	29.90	30.10	+0.60	2.0
BEAU CDA EXPLOR	1778	2.69	2.55	2.69	+0.14	5.5
IMPERIAL BK	1765	49.20	47.05	47.45	-0.70	-1.5
NEWBERIDGE	1714	41.00	39.55	39.95	+0.90	2.2
BK OF NOVA SCOTIA	1620	38.95	37.15	37.30	-1.00	-2.6
TOR BK	1617	65.35	63.55	63.70	-0.55	-0.9
DAYTON MINING CP	1565	1.93	1.75	1.93	+0.01	0.5
AVENOR INC	1562	34.25	33.95	34.15	-0.05	-0.1
BCE INC	1536	55.60	54.15	54.20	-0.20	-0.4
NOVA CP	1478	16.60	16.35	16.40	+0.05	0.3

LE MONDE

REVUE DE PRESSE

Prophètes de bonheur

La crise économique qui a provoqué le recul, voire le quasi-effondrement de certaines économies asiatiques a jeté un sérieux discrédit sur les écrits d'experts qui nous disaient à quoi ressemblerait l'avenir et à qui il appartiendrait. Leurs prévisions se sont avérées moins réalistes que celles d'Aldous Huxley, l'auteur du célèbre roman *Le Meilleur des mondes*. L'avenir du socialisme européen se trouve-t-il du côté du libéralisme? Retour à la boule de cristal.

Claude Lévesque
Le Devoir

Dans son édition du 28 février, l'hebdomadaire britannique *The Economist* prend plaisir à clouer au pilori certains des chantres du «miracle asiatique». Au premier rang des accusés figure nul autre que Mahathir Mohamad, le président de la Malaysia, qui avait cosigné en 1995, avec un politicien japonais du nom de Shintaro Ishihara, un livre intitulé *The Voice of Asia: Two Leaders Discuss the Coming Century*. Dans cet ouvrage, ils prédisaient que les Asiatiques, qui contrairement aux Occidentaux travaillent fort, mènent une vie rangée, respectent les valeurs familiales et obéissent à des dirigeants forts, allaient dépasser sur le plan économique les Etats-Unis et l'Europe dès l'an 2000. La déconfiture récente de plusieurs économies d'Extrême-Orient vient de faire voler cette prophétie en éclats. *The Economist* rappelle que Dr Mahathir a assez stu-

La presse



du monde

pidement expliqué l'effondrement de sa devise nationale, le ringgit, par une conspiration juive ourdie par le financier George Soros, ce qui n'a pas aidé sa cause.

Outre les valeurs morales citées par le président malaysien, d'autres auteurs mentionnent le style de capitalisme personnalisé, basé sur les relations et sur la prise de décision informelle — qualités supposément propres à la riche diaspora chinoise — comme facteurs du succès des économies d'Asie. Ces qualités ont peut-être aidé dans des secteurs comme l'immobilier et les services, mais ils peuvent difficilement se substituer aux méthodes de gestion modernes et efficaces dans l'industrie manufacturière, opine *The Economist*. En outre, c'est justement la tendance à traiter avec les copains, et surtout à leur prêter de grosses sommes, qui a provoqué les faillites en chaîne d'entreprises industrielles et d'institutions financières. Les auteurs ridiculisés par *The Economist* sont John Naisbitt, Sterling Seagraves, James Fallows et Eamonn Fingleton. Les titres de leurs ouvrages, publiés soit en 1994 soit en 1995, sont évocateurs: *Megatrends Asia*, *Lords of the Rim*, *Looking at the Sun: The Rise of the New East Asian Economic and Political System* et *Blindside*.

Quelques prophètes de la même époque, moins tyrannisés par notre maître le présent et plus enclins à faire la part des choses, ont vu plus juste. L'un d'eux est Jim Rowher, auteur de *Asia Rising*. Celui-ci avait également perçu les défauts des économies et des systèmes politiques d'Extrême-Orient, rappelle *The Economist* (incidence, le magazine est son ancien employeur). Mais ce qui est encore plus intéressant et qui constitue la chute de l'article, c'est cette mise en perspective: «Le fait que l'Asie — de l'Inde au Japon — joue actuellement des coudes pour offrir le tiers de la production mondiale n'est ni miraculeux (les trois cinquièmes de l'humanité y vivent) ni même nouveau, note M. Rohwer. La région produisait environ le tiers du PNB mondial en 1900. Pendant la majeure partie de ce siècle, elle a perdu du terrain. Elle l'a tout simplement regagné au cours de trois dernières décennies.»

Même si quelques-unes de ses prévisions paraissent grotesques avec le recul, Aldous Huxley aurait vu assez juste lorsqu'il a publié *Le Meilleur des Mondes* en 1932. Il a notamment prédit le pouvoir de la biologie moderne vingt ans avant la découverte de la molécule d'ADN, note *The Economist*. Dans le premier chapitre, le romancier britannique décrivait une «chambre de fertilité» où les ovules et les spermatozoïdes étaient mis en contact. Les embryons les moins intéressants sur le plan génétique étaient divisés et redivisés — une forme de clonage — afin de constituer la légion des humbles ouvriers, dont l'éducation allait se réduire à un lavage de cerveau à base d'électrochocs et de messages subliminaux diffusés pendant le sommeil. Des technologies qui ne sont pas couramment utilisées mais qui ne relèvent plus tout à fait de la science-fiction. Par contre, d'autres développements technologiques envisagés dans *Le Meilleur des Mondes* appartiennent de plein droit au paysage moderne: banalisation des vols transatlantiques, présence de téléviseurs un peu partout dans la maison, avortement sur demande, programmes d'immunisation, etc.

En Europe, les partis qui se disent socialistes ou travaillistes ont la cote par les temps qui courent... à condition de vanter l'économie de marché et d'autres vertus qui avaient auparavant l'habitude d'être louées par leurs adversaires. Situation étrange autant que bizarre, énigme à laquelle *L'Événement du jeudi* s'intéresse sans nécessairement la résoudre, ce dont on ne peut tout de même pas lui tenir rigueur. Le mot «libéralisme» est devenu «incoutournable, apportant une supposée valeur ajoutée au «socialisme», et détestable affublé du suffixe «ultra», note *L'Événement*, qui avertit: «Quant au «social-libéralisme», nous attendrons encore un peu avant de le porter sur les fonts baptismaux. Il n'est pas suffisant, en effet, que des socialistes se convertissent au libéralisme, il faudrait que des libéraux se convertissent au socialisme. Et ça...» L'hebdomadaire français note que tous les socio-démocrates européens — et notamment l'Allemand Gerhard Schröder, successeur probable d'Helmut Kohl — deviennent plus ou moins des clones de Tony Blair, même si «personne ne sait très bien ce que fait réellement le premier ministre de sa Majesté». «Être en odeur de Blair aujourd'hui, c'est reconnaître les vertus du marché [...], c'est aussi stigmatiser les perversions de l'État-providence, réduire les dépenses publiques et privilégier la création d'emplois face à l'«assistant social». C'est la théorie, mais jusqu'à présent, le blairisme a surtout été une merveilleuse technique de prise du pouvoir, appuyée sur un réel talent médiatique. Le blairisme des socialistes européens n'a été pour l'instant que «déidéologisation» de leur parti [...].» Le dossier est accompagné d'une entrevue avec deux économistes, l'un déplorant qu'il reste encore du socialisme dans les politiques du premier ministre français Lionel Jospin, et l'autre s'en réjouissant. Il n'est pas évident, en lisant leurs réponses aux mêmes questions, qu'ils parlent des mêmes réalités et de la même époque.

Mystérieux attentat dans le quartier arabe de Jérusalem

Dans l'ensemble, les troubles semblent toutefois s'apaiser en Cisjordanie

REUTERS

Jérusalem — Quatre Palestiniens ont été blessés hier dans un mystérieux attentat à la bombe dans le quartier arabe de Jérusalem, mais policiers palestiniens et israéliens semblent avoir réussi à endiguer en Cisjordanie la vague de troubles provoqués par la bavure de Tsahal qui a coûté la vie mardi près de Hébron à trois ouvriers arabes revenant de leur travail en Israël.

L'engin — 300 à 400 grammes d'explosifs contenus dans une boîte métallique fixée au mur, a explosé peu après 8h, heure locale, rue de Damas, non loin de la porte du même nom donnant accès à la Vieille Ville. La déflagration a blessé légèrement quatre Palestiniens, dont deux jeunes gens,

qui ont dû subir des soins à l'hôpital.

Le chef de la police de Jérusalem, Yair Yitzhaki a déclaré qu'«il semblerait que l'engin ait été destiné à un usage par des terroristes», mais Ahmed Abderrahman, secrétaire général de l'exécutif autonome palestinien, a estimé que «le timing et l'emplacement de la bombe désignent les colons du doigt» — une hypothèse que n'exclut pas complètement la police.

Pour Abderrahman, l'objectif de l'attentat, dans une rue bondée le vendredi matin de fidèles se rendant à la mosquée El Aqsa, troisième lieu saint de l'Islam, aurait été de justifier un surcroît de mesures de sécurité pour faire obstacle au grand rassemblement auquel donne habituellement lieu la grande prière hebdomadaire.

Quoi qu'il en soit, au vu de la tension provoquée par l'incident de mardi, le dispositif de la police israélienne avait été renforcé à Jérusalem-Est, de crainte que la sortie de la prière ne soit l'occasion de nouveaux troubles, mais les fidèles se sont dispersés sans incidents notables. Le meurtre par erreur des trois Palestiniens par des soldats qui les ont pris pour des «terroristes» a entraîné depuis quatre jours des manifestations de colère en divers points de Cisjordanie, mais la coopération entre forces palestiniennes et israéliennes semblait jeudi en venir à bout.

A Hébron, où ont eu lieu les troubles les plus violents, des manifestants ont jeté hier une dizaine de cocktails molotov sur les soldats israéliens, mais, de source militaire, on précise qu'il n'y a eu aucune victime. Dans le village proche de Doura, deux jeunes Palestiniens ont été légèrement blessés lors d'un affrontement entre quelque 200 manifestants et les soldats israéliens, rapportent des témoins.

A Naplouse, les policiers autonomes palestiniens ont utilisé de gaz lacrymogènes pour fai-

re reculer une foule de quelque 3000 manifestants arabes qui voulaient les écarter pour affronter les soldats israéliens de faction devant le tombeau de Joseph, un sanctuaire commun aux juifs et musulmans. Cette initiative confirme les appréciations des officiers israéliens, qui font état d'une coopération satisfaisante avec la police autonome en vue de contenir les affrontements qui ont fait depuis mardi plusieurs dizaines de blessés parmi les manifestants arabes, dont l'un, un enfant de 13 ans, a apparemment succombé jeudi à une blessure par balle au crâne.

«Le plus important est de contrôler la situation», a déclaré le général Saadi Nadjji, chef de la sécurité palestinienne à Naplouse, pour justifier le recours, tout à fait inhabituel de la part des forces de l'Olp, aux gaz lacrymogènes contre ses compatriotes. La colère des Palestiniens après l'incident de mardi, que Benjamin Netanyahou a qualifié d'«erreur tragique», a été d'autant plus violente que leurs frustrations sont exacerbées par la paralysie du processus de paix depuis un an.

RUSSIE

La maladie immobilise de nouveau Eltsine

REUTERS

Moscou — Boris Eltsine, souffrant d'après le Kremlin d'une infection respiratoire aigüe, a annulé tous ses rendez-vous officiels d'hier. Anatoly Tchoubais, premier vice-premier ministre, a été prié de recevoir à la place une délégation de parlementaires allemands à la Maison-Blanche, siège du gouvernement russe.

Citant Anatoly Tchoubais, Rudolf Seiter, membre de la délégation allemande, a déclaré que le président russe avait contracté la grippe jeudi, expliquant qu'il ne savait pas pour combien de temps il serait indisponible.

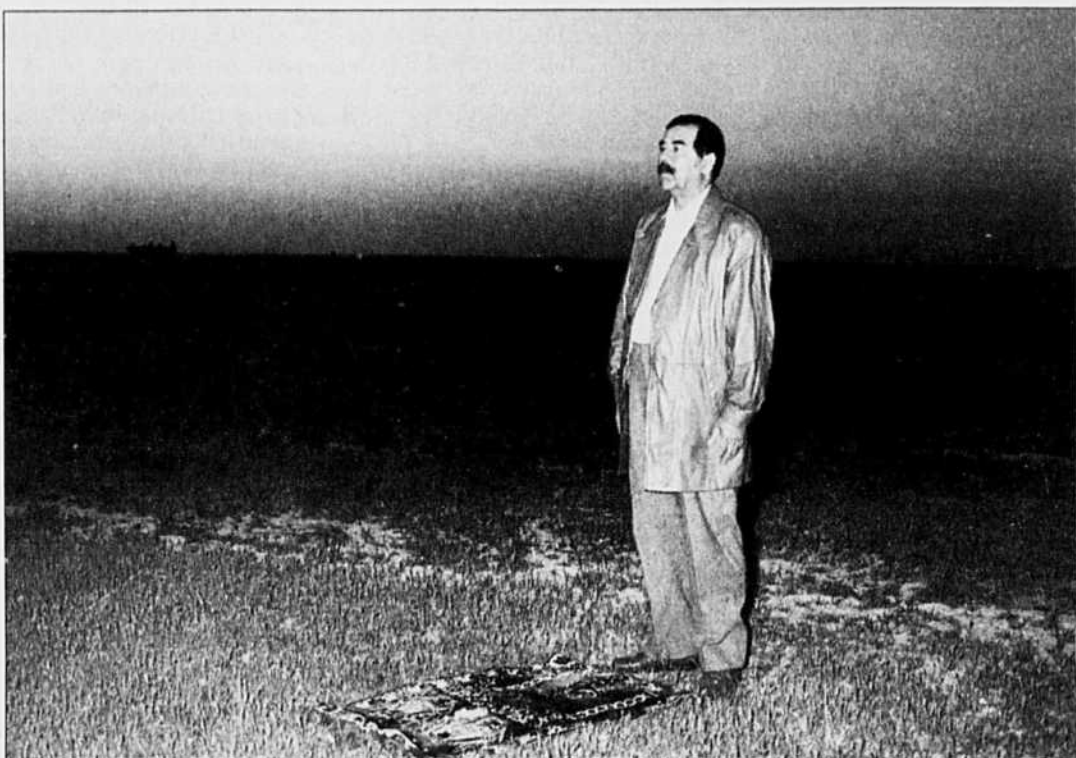
Dans un communiqué, le service de presse de la présidence a précisé que le chef de l'Etat prenait un traitement à base d'antibiotiques pour soigner un mal à la gorge et une voix enrouée. «Tous les engagements impliquant le président Boris Eltsine et qui étaient prévus ce vendredi 13 mars sont annulés en raison d'une infection respiratoire aigüe qui s'est transformée en laryngo-trachéite aigüe, accompagnée d'un enrouement de la voix. Un traitement anti-inflammatoire à base d'antibiotiques a été mis en oeuvre», a indiqué le Kremlin.

Outre la rencontre avec les élus allemands, son emploi du temps officiel prévoyait pour hier des entretiens séparés avec le secrétaire général de la présidence, Valentin Youmachev, et la ministre de la Culture, Natalya Dementyeva.

Le Kremlin n'a pas indiqué où il se trouvait mais les agences de presse russes assurent que le président n'a pas été hospitalisé et qu'il séjournerait dans sa datcha officielle Gorki 9 des environs de Moscou. Le chef de l'Etat, qui est âgé de 67 ans, a subi une importante opération du cœur en 1996.

Jeudi, le chef de l'Etat avait semblé en relativement bonne forme à la télévision lors d'une rencontre avec Anatoly Tchoubais.

Les rêveries d'un dictateur solitaire



LE DEVOIR

DEBOUT DEVANT UN TAPIS À PRIÈRES, le président irakien Saddam Hussein admirait jeudi soir le coucher du soleil près du sanctuaire de Sammara, à 120 kilomètres au nord de Bagdad. Le Sénat américain, lui, a voté hier un texte non contraignant qualifiant le président irakien de criminel de guerre et réclamant son jugement par un tribunal international qui serait créé sous l'autorité de l'ONU. Selon le sénateur de Pennsylvanie Arlen Specter, auteur de la résolution, celle-ci devrait permettre de tester le soutien des alliés de Washington. Si ceux-ci refusent de juger Saddam Hussein, alors les Etats-Unis devront agir seuls. En revanche, «s'il est considéré comme un criminel de guerre, cela nous donnera une base morale pour une action future contre Saddam Hussein», a déclaré le sénateur républicain. L'utilisation d'armes chimiques contre les Kurdes irakiens et durant la guerre avec l'Iran, le tir de missiles contre Israël pendant la guerre du Golfe, la tentative d'assassinat de l'ancien président George Bush, seraient les motifs d'inculpation de Saddam Hussein, a ajouté le sénateur.

Chronique d'une défaite annoncée

Les élections régionales de demain en France s'annoncent comme le troisième tour des législatives de juin dernier

CHRISTIAN RIOUX
CORRESPONDANT DU DEVOIR À PARIS

«D

imanche soir, on risque de se retrouver avec la gueule de bois.» Voilà la formule qui circule ces jours-ci au sein des partis de droite à la veille des élections régionales qui auront lieu en France demain. À droite, les états-majors semblent déjà préparés à essuyer le coup. Le président du RPR, Philippe Séguin, disait hier s'attendre à une «réplique» régionale du scrutin de juin 1997. Quant au président Jacques Chirac — seule personnalité de la droite qui se maintient dans les sondages —, il est demeuré des plus discrets. Cette semaine, il a rencontré les uns après les autres les leaders de la droite, comme pour faire le bilan d'une campagne qui n'a jamais vraiment décollé.

À gauche, on se contente de dire que «rien n'est joué», tout en affichant un large sourire face à la perspective de voir la carte électorale française rosir. Ce qui faisait dire à l'ancien ministre de François Mitterrand, Jack Lang, que ce scrutin ne serait finalement que le troisième tour des dernières législatives.

Il faut dire que les élections régionales françaises, qui doivent élire 1880 conseillers dans 26 conseils régionaux, présidés par autant de présidents, ne constituent qu'un affrontement de plus entre les grands partis nationaux de droite et de gauche. Sauf quelques régions, les enjeux locaux sont vite éclipsés par l'affrontement sur les grandes questions de politique nationale.

Alors que la droite contrôle, depuis 1992, 20 des 22 régions métropolitaines, les sondages annoncent depuis plusieurs semaines un renversement de tendance. Ils accordent à la gauche 39 % des voix contre 32 % à la droite. Le retour à une certaine croissance économique a visiblement bénéficié au gouvernement de Lionel Jospin.

Difficile de mesurer précisément quels progrès la gauche pourrait enregistrer. D'autant plus que l'élection d'un président dépend non seulement du vote, mais aussi des alliances complexes au sein du conseil régional entre une multitude de petits partis. Le journal *Le Monde* s'aventurerait tout de même hier à prévoir que la répétition du vote des législatives de 1997 «ne laisserait que deux régions à la droite».

L'Île-de-France

Chose certaine, à moins d'un revirement inattendu, ces élections ne s'annoncent pas comme ce «préavis de licenciement» des socialistes qu'avait annoncé la droite il y a quelques semaines.

La gauche menace même un bastion de l'opposition, la première région française: l'Île-de-France (région parisienne). Dominée depuis 12 ans par la droite, elle pourrait passer aux mains de la majorité demain. Une éventualité que l'ancien ministre de l'Intérieur Charles Pasqua qualifiait de «tremblement de terre».

La campagne socialiste y est pourtant dirigée par un homme peu connu et plutôt effacé. Jean-Paul Huchon est l'ancien bras droit de Michel Rocard et l'ex-président du Crédit agricole. En fait, la droite semble tellement handicapée que même la trotskiste Arlette Laguiller aurait des chances de se retrouver conseillère (si le parti Lutte ouvrière obtient plus de 5 % des voix).

À droite, la campagne est dirigée par nul autre qu'Édouard Balladur. Il faut dire que l'ancien premier ministre a contre lui la lassitude des électeurs, qui se demandent pourquoi il faut retourner voter huit mois après les législatives.

Mais surtout, il parvient mal à faire oublier les dossiers de corruption qui affectent depuis des années la mairie de Paris, dirigée par Jean Tiberi. Ces fantômes ne cessent de hanter l'ancien premier ministre qui fait donc contre mauvaise fortune bon cœur.

Depuis deux mois, il a soigneusement évité de rencontrer le maire de Paris et de se trouver avec lui devant un objectif photographique. Il a récemment appelé les Français à «ne pas mettre tous leurs œufs dans le même panier». Un argument auquel Lionel Jospin a immédiatement répliqué en rappelant la domination actuelle de la droite sur 20 des 22 conseils régionaux.

L'ombre du Front national

Plus qu'à Paris, c'est dans le sud que se braquent les projecteurs et que la campagne a probablement été la plus suivie. Là où le Front national a de sérieuses chances de marquer des points, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

C'est là que le leader du Front, Jean-Marie Le Pen, fait campagne, ainsi que l'éventuel prétendant à sa succession, Bruno Mégret. Ce dernier n'a cessé de rappeler sa stratégie d'alliance avec la droite favorable «à des accords locaux de désistement réciproque avec le RPR et l'UDF».

Les sondeurs évaluent que les résultats nationaux du Front pourraient atteindre 15 %. Comme aux dernières législatives, ce résultat leur donnerait néanmoins plus de sièges, puisqu'aux régionales de 1992 ils n'avaient obtenu que 13,9 % des voix.

Mais en Provence-Alpes-Côte d'Azur, on parle de 23 % des voix, comme en 1992. Dans cette région, les dirigeants du Front caressent le rêve de devenir un jour la seconde force politique.

La stratégie de Le Pen et Mégret est claire. Ils veulent obliger la droite à pactiser avec eux ou à céder la présidence de la région aux socialistes. Les dirigeants du Front ont même proposé un truc: une alliance droite-FN dans le sud contre le soutien du Front à la droite en Île-de-France.

Le scénario des alliances locales est loin d'être imaginaire. Il est même, à certains endroits, en train de faire éclater l'union de la droite. Si les dirigeants nationaux du RPR et de l'UDF ont catégoriquement refusé tout compromis avec l'extrême droite, certains élus locaux ne voient pas les choses ainsi. Philippe Vasseur, candidat dans le Nord-Pas-de-Calais, ne cache pas son intention d'accepter sans rechigner l'appui des élus lepénistes. D'autres gardent tout simplement le silence en attendant les résultats de demain.

Rarement la droite s'est-elle retrouvée aussi coincée entre les socialistes et le Front national. Pour le plus grand plaisir de ces derniers.

Alors que la gauche — qui s'amuse ces temps-ci à se dire «plurielle» — semble jouir d'une étonnante période de grâce, la droite n'est pas sortie des divisions provoquées par le déclenchement-surprise des élections en 1997. On trouve d'ailleurs à droite 82 petites listes dissidentes, contre une vingtaine seulement à gauche.

Un parti unique de la droite

Selon que la défaite sera dévastatrice ou tout simplement honorable, l'avenir de la droite pourrait prendre un tour différent. Le vieux projet d'un parti unique a refait surface ces dernières semaines. Il pourrait être relancé par une importante débâcle.

«Depuis dix ans, la droite n'a pas beaucoup évolué, mais elle a beaucoup perdu», disait cette semaine Charles Millon, président de l'UDF de la région Rhône-Alpes. Il prône la création d'un grand parti capable de tenir tête à la «gauche plurielle» et au Front national.

En attendant, on s'attend à ce que seulement un électeur sur deux se déplace pour voter demain. Il faut dire que, contrairement à beaucoup de pays européens, les régions françaises sont souvent perçues comme de simples divisions administratives sans grands pouvoirs. Leur budget est parfois inférieur à celui des départements qui la composent.

Seulement 44 % des Français savent d'ailleurs que les régionales ne comportent qu'un tour de scrutin!

LE MONDE

Une affaire d'espions Les relations russo-norvégiennes sont mises à mal

REUTERS

Moscou — La Russie s'est réservée hier le droit de «prendre des mesures appropriées contre des représentants norvégiens» au lendemain de la décision d'Oslo de déclarer cinq diplomates russes *personae non gratae* pour avoir tenté de recruter des espions en Norvège — une affaire d'ampleur certaine aux réminiscences de guerre froide.

«Nous ne voyons pas de bonnes raisons pour des mesures de rétorsion russes», a rétorqué le porte-parole du ministère norvégien des Affaires étrangères en soulignant qu'Oslo, qui a ordonné l'expulsion de deux des diplomates encore en poste et a interdit d'entrée les trois autres, «ne pouvait tolérer ce genre d'activités». «Dans le même temps, nous souhaitons continuer à développer nos relations avec la Russie», a-t-il déclaré à Reuters, bien que la Norvège ait décidé d'annuler la visite que devait effectuer dans cinq jours à Moscou le premier ministre norvégien, Kjell Magne Bondevik.

Une visite du roi de Norvège reste prévue en mai, mais le ministère russe des Affaires étrangères s'est dit perplexe devant une décision éminemment politique qui va, selon lui, à l'encontre de l'esprit de coopération entre la Russie et son seul voisin de l'OTAN. Moscou «regrette» ce qu'il présente comme un «prétexte». Un porte-parole du SVR, le service russe de renseignement extérieur, a déploré lui aussi qu'Oslo ait choisi de politiser cette affaire alors que «tout scandale d'espionnage peut se résoudre calmement sans agitation politique». «C'est un retour aux temps de la guerre froide», a-t-il estimé.

Une cinquantaine d'espions soviétiques avaient été expulsés de Norvège du temps de la guerre froide, mais un seul diplomate russe, Victor Fedik, avait été depuis déclaré *persona non grata*. C'était en octobre 1992 et Moscou n'avait pas pris de mesure de représailles. Le ministre norvégien des Affaires étrangères, Knut Vollebaek, a déclaré à la presse que son gouvernement avait «la preuve» des «activités illégales» des cinq diplomates déclarées *personae non gratae*, mais il a exprimé le souhait que cette affaire en reste là.

D'après la radio norvégienne NRK, le gouvernement voulait en fait tenir l'affaire secrète, à tout le moins jusqu'à la fin de la visite de Bondevik à Moscou, mais il a dû agir de façon précipitée en raison des révélations que le journal *Verdens Gang* s'appropriait à publier. De fait, *Verdens Gang* révélait hier l'existence d'un haut fonctionnaire norvégien, Svein Lamark, qui a contribué à démasquer les cinq diplomates russes incriminés en jouant les agents doubles depuis 1994. Lamark a confirmé ultérieurement son rôle au micro de NRK en précisant qu'il aurait préféré rester dans l'ombre pour pouvoir explorer plus avant l'appareil d'espionnage russe.

YVES CLARISSE
REUTERS

Édimbourg — L'Union européenne a exhorté hier les Albanais du Kosovo à renoncer à leur revendication d'indépendance et à entamer des pourparlers avec Belgrade pour obtenir une large autonomie de leur province.

Mais les ministres des Affaires étrangères des Quinze, qui ont approuvé lors d'une réunion informelle en Écosse toute la batterie de sanctions annoncées lundi à l'encontre des Serbes par les cinq puissances occidentales du «Groupe de contact», ont exigé de Belgrade des «propositions substantielles» en ce sens.

Les chefs de la diplomatie européenne entamaient hier réunion d'Édimbourg alors que les dirigeants politiques des Albanais du Kosovo boycottaient pour la deuxième journée consécutive des pourparlers avec une délégation serbe.

Le Britannique Robin Cook dont le pays préside l'UE, a annoncé qu'il allait envoyer

une lettre à Ibrahim Rugova, président de la Ligue démocratique du Kosovo (LDK) principale formation de cette province peuplée à 90 % d'Albanais.

Ce courrier comprendra un double message.

«Personne ne soutient la revendication d'indépendance», a déclaré le ministre français des Affaires étrangères, Hubert Védrine, en soulignant la «parfaite convergence de vues» des Quinze sur la stratégie à suivre pour éviter un bain de sang.

Les Quinze sont favorables à la restauration de l'autonomie dont a joui la province jusqu'en 1989, mais les Albanais veulent l'indépendance, ce que Belgrade ne peut accepter. «Nous engageons Rugova à accepter le dialogue, même si nous comprenons qu'il a besoin de garanties», a-t-il dit.

Ces garanties pourraient prendre la forme d'un envoyé spécial de l'UE au Kosovo, qui serait idéalement l'ancien premier ministre espagnol Felipe Gonzalez. Mais cette nomination pose problème: l'homme d'Etat espagnol est déjà l'émisnaire de

l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), dont la Yougoslavie ne fait pas partie, ce qui incite Belgrade à le récuser.

Les Quinze envoient également un message à la Serbie.

Priver les Serbes de football

«Nous engageons Belgrade à faire des propositions substantielles», a souligné Hubert Védrine. Si ce n'est pas le cas, les Quinze ont annoncé qu'ils appliqueraient pleinement les sanctions décidées par les cinq pays occidentaux du Groupe de contact lundi dernier à Londres pour convaincre Belgrade de cesser toute répression au Kosovo.

Certaines mesures ont déjà pris effet, comme l'interdiction des crédits d'Etat destinés à soutenir le commerce, l'investissement et les privatisations yougoslaves, des ventes de matériel pouvant servir à la répression et refus de visas aux hauts responsables serbes impliqués dans la répression.

Si la situation n'est pas jugée satisfaisante le 25 mars, les Quinze gèleront les avoirs des gouvernements serbe et yougoslave à l'étranger, comme décidé à Londres.

Selon le ministre suédois des Affaires étrangères Lena Hjelm-Wallen, la Yougoslavie pourrait même être exclue de la prochaine Coupe du Monde en France, ce qui aurait un effet important dans un pays fou de football.

Mais les Quinze ne veulent clairement pas couper les ponts avec le président serbe Slobodan Milosevic en soutenant une revendication d'indépendance récente chez des Kosovars radicalisés par la répression qui leur paraît dangereuse.

Les ministres débattent aujourd'hui de Chypre, île avec laquelle l'UE doit théoriquement entamer le 31 mars des négociations d'adhésion en même temps qu'avec cinq pays de l'Est.

Les Chypriotes turcs ont refusé de participer aux côtés des Chypriotes grecs à l'équipe de négociation, alors qu'il s'agissait d'une demande des Quinze.

TPI: premier procès exclusivement sur des violences sexuelles

REUTERS

La Haye — La chambre d'accusation du Tribunal pénal international (TPI) de La Haye a refusé hier que le Serbe bosniaque Dragoljub Kunarac plaide coupable de crimes sexuels commis en temps de guerre, comme il en avait exprimé l'intention lundi.

Estimant que l'accusé, mal informé par ses défenseurs, n'avait pas mesuré les conséquences graves de son système de défense, la chambre, qui a entendu hier matin l'accusé, a décidé qu'il plaiderait non coupable, a annoncé le juge Antonio Cassese.

L'interrogatoire de Kunarac a permis de se rendre compte qu'il admettait avoir commis des actions illégales mais qu'il affirmait n'être pas

responsable de viols systématiques assimilables à un acte de génocide.

«Vous plaidez coupable d'un crime grave, un crime contre l'humanité», lui a dit le président de la chambre. «Votre réponse montre que vous n'en mesurez pas les implications judiciaires».

Lors de sa première audition devant le TPI, lundi, Kunarac, 37 ans, avait plaidé coupable de viols mais non coupable de trois autres chefs d'accusation de torture.

L'audition de l'accusé, hier, a montré, selon les procureurs, qu'il n'admettait en fait pratiquement rien des faits qui lui sont reprochés dans l'acte d'accusation. Il a même estimé que l'accusation n'était «pas très au fait de la réalité du terrain à l'époque».

Commandant d'unités de volontaires serbes pendant la guerre de 1992-95 en Bosnie, Kunarac est accusé d'avoir orchestré des viols systématiques de femmes musulmanes bosniaques pendant et après la conquête serbe de la ville de Foca, dans le sud-est de la Bosnie.

C'est la première fois qu'une accusation retenue par le TPI porte exclusivement sur des violences sexuelles. Aucun tribunal international, pas même celui de Nuremberg après la Seconde Guerre mondiale, n'avait jusqu'à présent statué sur des crimes sexuels.

Kunarac s'était livré le 5 mars aux forces de l'OTAN dans le village de Filipovici, dans le sud-est de la Bosnie. Sept autres personnes accusées des mêmes chefs sont toujours en fuite.

Joseph Kennedy quitte la politique

AGENCE
FRANCE-PRESSE

REUTERS

Boston — Le représentant démocrate Joseph Kennedy, fils aîné de l'ancien sénateur Robert Kennedy, a annoncé hier qu'il allait quitter la politique et ne pas se représenter aux élections législatives de novembre.

Il a invoqué en conférence de presse «d'autres responsabilités», notamment familiales, pour expliquer sa décision et indiqué qu'il allait gérer une entreprise privée. «Cela a été un honneur extraordinaire pour moi de servir [...] mais au cours de ces derniers mois je me suis rendu compte que j'ai d'autres responsabilités», a dit M. Kennedy, 45 ans. Un porte-parole avait auparavant indiqué que cette décision était en partie liée au fait qu'il a été très touché par la mort de son jeune frère Michael, fin décembre dans un accident de ski.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites
avant 16h00 pour publication
deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, NO. 705-02-000564-970, COUR DU QUÉBEC, HUGUETTE VEILLEUX, Partie demanderesse C. DOUGLAS CUSSON ET AL., Partie défenderesse. Est par la présente, donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse saisis en cette cause seront vendus au: 189 De La Rocade, Ste-Thérèse à 11h00 heures le 25 mars 1998 à savoir: 1 véhicule Chevrolet & accs., 1 ensemble laveuse sècheuse Hotpoint & accs. etc. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou au plus offrant et dernier enchérisseur. Donné à Laval ce 12 mars 1998. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, LATRAVERSE & ASS., HUISSIERS, 1717, St-Martin Ouest, suite 235, Laval, Québec H7S 1N2. Tél.: (514) 978-8869

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, NO. 705-02-000564-970, COUR DU QUÉBEC, HUGUETTE VEILLEUX, Partie demanderesse C. DOUGLAS CUSSON ET AL., Partie défenderesse. Est par la présente, donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse saisis en cette cause seront vendus pour argent comptant ou au plus offrant et dernier enchérisseur. Donné à Laval ce 12 mars 1998. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, LATRAVERSE & ASS., HUISSIERS, 1717, St-Martin Ouest, suite 235, Laval, Québec H7S 1N2. Tél.: (514) 978-8869

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, NO. 705-02-000564-970, COUR DU QUÉBEC, HUGUETTE VEILLEUX, Partie demanderesse C. DOUGLAS CUSSON ET AL., Partie défenderesse. Est par la présente, donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse saisis en cette cause seront vendus pour argent comptant ou au plus offrant et dernier enchérisseur. Donné à Laval ce 12 mars 1998. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, LATRAVERSE & ASS., HUISSIERS, 1717, St-Martin Ouest, suite 235, Laval, Québec H7S 1N2. Tél.: (514) 978-8869

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, NO. 705-02-000564-970, COUR DU QUÉBEC, HUGUETTE VEILLEUX, Partie demanderesse C. DOUGLAS CUSSON ET AL., Partie défenderesse. Est par la présente, donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse saisis en cette cause seront vendus pour argent comptant ou au plus offrant et dernier enchérisseur. Donné à Laval ce 12 mars 1998. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, LATRAVERSE & ASS., HUISSIERS, 1717, St-Martin Ouest, suite 235, Laval, Québec H7S 1N2. Tél.: (514) 978-8869

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, NO. 705-02-000564-970, COUR DU QUÉBEC, HUGUETTE VEILLEUX, Partie demanderesse C. DOUGLAS CUSSON ET AL., Partie défenderesse. Est par la présente, donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse saisis en cette cause seront vendus pour argent comptant ou au plus offrant et dernier enchérisseur. Donné à Laval ce 12 mars 1998. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, LATRAVERSE & ASS., HUISSIERS, 1717, St-Martin Ouest, suite 235, Laval, Québec H7S 1N2. Tél.: (514) 978-8869

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, NO. 705-02-000564-970, COUR DU QUÉBEC, HUGUETTE VEILLEUX, Partie demanderesse C. DOUGLAS CUSSON ET AL., Partie défenderesse. Est par la présente, donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse saisis en cette cause seront vendus pour argent comptant ou au plus offrant et dernier enchérisseur. Donné à Laval ce 12 mars 1998. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, LATRAVERSE & ASS., HUISSIERS, 1717, St-Martin Ouest, suite 235, Laval, Québec H7S 1N2. Tél.: (514) 978-8869

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, NO. 705-02-000564-970, COUR DU QUÉBEC, HUGUETTE VEILLEUX, Partie demanderesse C. DOUGLAS CUSSON ET AL., Partie défenderesse. Est par la présente, donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse saisis en cette cause seront vendus pour argent comptant ou au plus offrant et dernier enchérisseur. Donné à Laval ce 12 mars 1998. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, LATRAVERSE & ASS., HUISSIERS, 1717, St-Martin Ouest, suite 235, Laval, Québec H7S 1N2. Tél.: (514) 978-8869

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, NO. 705-02-000564-970, COUR DU QUÉBEC, HUGUETTE VEILLEUX, Partie demanderesse C. DOUGLAS CUSSON ET AL., Partie défenderesse. Est par la présente, donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse saisis en cette cause seront vendus pour argent comptant ou au plus offrant et dernier enchérisseur. Donné à Laval ce 12 mars 1998. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, LATRAVERSE & ASS., HUISSIERS, 1717, St-Martin Ouest, suite 235, Laval, Québec H7S 1N2. Tél.: (514) 978-8869

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, NO. 705-02-000564-970, COUR DU QUÉBEC, HUGUETTE VEILLEUX, Partie demanderesse C. DOUGLAS CUSSON ET AL., Partie défenderesse. Est par la présente, donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse saisis en cette cause seront vendus pour argent comptant ou au plus offrant et dernier enchérisseur. Donné à Laval ce 12 mars 1998. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, LATRAVERSE & ASS., HUISSIERS, 1717, St-Martin Ouest, suite 235, Laval, Québec H7S 1N2. Tél.: (514) 978-8869

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, NO. 705-02-000564-970, COUR DU QUÉBEC, HUGUETTE VEILLEUX, Partie demanderesse C. DOUGLAS CUSSON ET AL., Partie défenderesse. Est par la présente, donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse saisis en cette cause seront vendus pour argent comptant ou au plus offrant et dernier enchérisseur. Donné à Laval ce 12 mars 1998. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, LATRAVERSE & ASS., HUISSIERS, 1717, St-Martin Ouest, suite 235, Laval, Québec H7S 1N2. Tél.: (514) 978-8869

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, NO. 705-02-000564-970, COUR DU QUÉBEC, HUGUETTE VEILLEUX, Partie demanderesse C. DOUGLAS CUSSON ET AL., Partie défenderesse. Est par la présente, donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse saisis en cette cause seront vendus pour argent comptant ou au plus offrant et dernier enchérisseur. Donné à Laval ce 12 mars 1998. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, LATRAVERSE & ASS., HUISSIERS, 1717, St-Martin Ouest, suite 235, Laval, Québec H7S 1N2. Tél.: (514) 978-8869

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, NO. 705-02-000564-970, COUR DU QUÉBEC, HUGUETTE VEILLEUX, Partie demanderesse C. DOUGLAS CUSSON ET AL., Partie défenderesse. Est par la présente, donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse saisis en cette cause seront vendus pour argent comptant ou au plus offrant et dernier enchérisseur. Donné à Laval ce 12 mars 1998. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, LATRAVERSE & ASS., HUISSIERS, 1717, St-Martin Ouest, suite 235, Laval, Québec H7S 1N2. Tél.: (514) 978-8869

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, NO. 705-02-000564-970, COUR DU QUÉBEC, HUGUETTE VEILLEUX, Partie demanderesse C. DOUGLAS CUSSON ET AL., Partie défenderesse. Est par la présente, donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse saisis en cette cause seront vendus pour argent comptant ou au plus offrant et dernier enchérisseur. Donné à Laval ce 12 mars 1998. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, LATRAVERSE & ASS., HUISSIERS, 1717, St-Martin Ouest, suite 235, Laval, Québec H7S 1N2. Tél.: (514) 978-8869

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, NO. 705-02-000564-970, COUR DU QUÉBEC, HUGUETTE VEILLEUX, Partie demanderesse C. DOUGLAS CUSSON ET AL., Partie défenderesse. Est par la présente, donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse saisis en cette cause seront vendus pour argent comptant ou au plus offrant et dernier enchérisseur. Donné à Laval ce 12 mars 1998. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, LATRAVERSE & ASS., HUISSIERS, 1717, St-Martin Ouest, suite 235, Laval, Québec H7S 1N2. Tél.: (514) 978-8869

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, NO. 705-02-000564-970, COUR DU QUÉBEC, HUGUETTE VEILLEUX, Partie demanderesse C. DOUGLAS CUSSON ET AL., Partie défenderesse. Est par la présente, donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse saisis en cette cause seront vendus pour argent comptant ou au plus offrant et dernier enchérisseur. Donné à Laval ce 12 mars 1998. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, LATRAVERSE & ASS., HUISSIERS, 1717, St-Martin Ouest, suite 235, Laval, Québec H7S 1N2. Tél.: (514) 978-8869

Ville-des-Laurentides à la vente judiciaire des valeurs mobilières négociables (actions) suivantes: 1000 (mille) actions ordinaires détenues par Le Groupe Solorp Inc. dans la compagnie Développement St-Lin Inc. 75 (soixante-quinze) actions ordinaires détenues par Le Groupe Solorp Inc. dans la compagnie Le Groupe Solorp Inc. 50 (cinquante) actions ordinaires (désignation A) détenues par Le Groupe Solorp Inc. dans la compagnie Le Groupe Solorp Inc. Sans restriction sur le transfert des actions. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou chaque visé au plus offrant et dernier enchérisseur. Joliette ce 12 mars 1998. CLAUDE BELANGER, huissier District Joliette, BELANGER & ASS., 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette J6E 3Z9. Tél.: 759-5556, Fax: 759-6235

OH-CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, NO. 705-05-000918-950, COUR SUPERIEURE, CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-LIN, Partie demanderesse -vs- LE GROUPE SOLORP INC. ET ALS, Partie défenderesse. Avis public est par la présente donné qu'en vertu du jugement rendu le 26 janvier 1998, le 28 janvier 1998 à 14h00 heures au 779, rue St-Jasmod à Ville-des-Laurentides à la vente judiciaire des valeurs mobilières négociables (actions) suivantes: 1000 (mille) actions ordinaires détenues par Le Groupe Solorp Inc. dans la compagnie Développement St-Lin Inc. 75 (soixante-quinze) actions ordinaires détenues par Le Groupe Solorp Inc. dans la compagnie Le Groupe Solorp Inc. 50 (cinquante) actions ordinaires (désignation A) détenues par Le Groupe Solorp Inc. dans la compagnie Le Groupe Solorp Inc. Sans restriction sur le transfert des actions. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou chaque visé au plus offrant et dernier enchérisseur. Joliette ce 12 mars 1998. CLAUDE BELANGER, huissier District Joliette, BELANGER & ASS., 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette J6E 3Z9. Tél.: 759-5556, Fax: 759-6235

OH-CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, NO. 705-05-000918-950, COUR SUPERIEURE, CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-LIN, Partie demanderesse -vs- LE GROUPE SOLORP INC. ET ALS, Partie défenderesse. Avis public est par la présente donné qu'en vertu du jugement rendu le 26 janvier 1998, le 28 janvier 1998 à 14h00 heures au 779, rue St-Jasmod à Ville-des-Laurentides à la vente judiciaire des valeurs mobilières négociables (actions) suivantes: 1000 (mille) actions ordinaires détenues par Le Groupe Solorp Inc. dans la compagnie Développement St-Lin Inc. 75 (soixante-quinze) actions ordinaires détenues par Le Groupe Solorp Inc. dans la compagnie Le Groupe Solorp Inc. 50 (cinquante) actions ordinaires (désignation A) détenues par Le Groupe Solorp Inc. dans la compagnie Le Groupe Solorp Inc. Sans restriction sur le transfert des actions. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou chaque visé au plus offrant et dernier enchérisseur. Joliette ce 12 mars 1998. CLAUDE BELANGER, huissier District Joliette, BELANGER & ASS., 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette J6E 3Z9. Tél.: 759-5556, Fax: 759-6235

OH-CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, NO. 705-05-000918-950, COUR SUPERIEURE, CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-LIN, Partie demanderesse -vs- LE GROUPE SOLORP INC. ET ALS, Partie défenderesse. Avis public est par la présente donné qu'en vertu du jugement rendu le 26 janvier 1998, le 28 janvier 1998 à 14h00 heures au 779, rue St-Jasmod à Ville-des-Laurentides à la vente judiciaire des valeurs mobilières négociables (actions) suivantes: 1000 (mille) actions ordinaires détenues par Le Groupe Solorp Inc. dans la compagnie Développement St-Lin Inc. 75 (soixante-quinze) actions ordinaires détenues par Le Groupe Solorp Inc. dans la compagnie Le Groupe Solorp Inc. 50 (cinquante) actions ordinaires (désignation A) détenues par Le Groupe Solorp Inc. dans la compagnie Le Groupe Solorp Inc. Sans restriction sur le transfert des actions. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou chaque visé au plus offrant et dernier enchérisseur. Joliette ce 12 mars 1998. CLAUDE BELANGER, huissier District Joliette, BELANGER & ASS., 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette J6E 3Z9. Tél.: 759-5556, Fax: 759-6235

OH-CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, NO. 705-05-000918-950, COUR SUPERIEURE, CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-LIN, Partie demanderesse -vs- LE GROUPE SOLORP INC. ET ALS, Partie défenderesse. Avis public est par la présente donné qu'en vertu du jugement rendu le 26 janvier 1998, le 28 janvier 1998 à 14h00 heures au 779, rue St-Jasmod à Ville-des-Laurentides à la vente judiciaire des valeurs mobilières négociables (actions) suivantes: 1000 (mille) actions ordinaires détenues par Le Groupe Solorp Inc. dans la compagnie Développement St-Lin Inc. 75 (soixante-quinze) actions ordinaires détenues par Le Groupe Solorp Inc. dans la compagnie Le Groupe Solorp Inc. 50 (cinquante) actions ordinaires (désignation A) détenues par Le Groupe Solorp Inc. dans la compagnie Le Groupe Solorp Inc. Sans restriction sur le transfert des actions. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou chaque visé au plus offrant et dernier enchérisseur. Joliette ce 12 mars 1998. CLAUDE BELANGER, huissier District Joliette, BELANGER & ASS., 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette J6E 3Z9. Tél.: 759-5556, Fax: 759-6235

OH-CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, NO. 705-05-000918-950, COUR SUPERIEURE, CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-LIN, Partie demanderesse -vs- LE GROUPE SOLORP INC. ET ALS, Partie défenderesse. Avis public est par la présente donné qu'en vertu du jugement rendu le 26 janvier 1998, le 28 janvier 1998 à 14h00 heures au 779, rue St-Jasmod à Ville-des-Laurentides à la vente judiciaire des valeurs mobilières négociables (actions) suivantes: 1000 (mille) actions ordinaires détenues par Le Groupe Solorp Inc. dans la compagnie Développement St-Lin Inc. 75 (soixante-quinze) actions ordinaires détenues par Le Groupe Solorp Inc. dans la compagnie Le Groupe Solorp Inc. 50 (cinquante) actions ordinaires (désignation A) détenues par Le Groupe Solorp Inc. dans la compagnie Le Groupe Solorp Inc. Sans restriction sur le transfert des actions. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou chaque visé au plus offrant et dernier enchérisseur. Joliette ce 12 mars 1998. CLAUDE BELANGER, huissier District Joliette, BELANGER & ASS., 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette J6E 3Z9. Tél.: 759-5556, Fax: 759-6235

OH-CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, NO. 705-05-000918-950, COUR SUPERIEURE, CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-LIN, Partie demanderesse -vs- LE GROUPE SOLORP INC. ET ALS, Partie défenderesse. Avis public est par la présente donné qu'en vertu du jugement rendu le 26 janvier 1998, le 28 janvier 1998 à 14h00 heures au 779, rue St-Jasmod à Ville-des-Laurentides à la vente judiciaire des valeurs mobilières négociables (actions) suivantes: 1000 (mille) actions ordinaires détenues par Le Groupe Solorp Inc. dans la compagnie Développement St-Lin Inc. 75 (soixante-quinze) actions ordinaires détenues par Le Groupe Solorp Inc. dans la compagnie Le Groupe Solorp Inc. 50 (cinquante) actions ordinaires (désignation A) détenues par Le Groupe Solorp Inc. dans la compagnie Le Groupe Solorp Inc. Sans restriction sur le transfert des actions. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou chaque visé au plus offrant et dernier enchérisseur. Joliette ce 12 mars 1998. CLAUDE BELANGER, huissier District Joliette, BELANGER & ASS., 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette J6E 3Z9. Tél.: 759-5556, Fax: 759-6235

OH-CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, NO. 705-05-000918-950, COUR SUPERIEURE, CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-LIN, Partie demanderesse -vs- LE GROUPE SOLORP INC. ET ALS, Partie défenderesse. Avis public est par la présente donné qu'en vertu du jugement rendu le 26 janvier 1998, le 28 janvier 1998 à 14h00 heures au 779, rue St-Jasmod à Ville-des-Laurentides à la vente judiciaire des valeurs mobilières négociables (actions) suivantes: 1000 (mille) actions ordinaires détenues par Le Groupe Solorp Inc. dans la compagnie Développement St-Lin Inc. 75 (soixante-quinze) actions ordinaires détenues par Le Groupe Solorp Inc. dans la compagnie Le Groupe Solorp Inc. 50 (cinquante) actions ordinaires (désignation A) détenues par Le Groupe Solorp Inc. dans la compagnie Le Groupe Solorp Inc. Sans restriction sur le transfert des actions. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou chaque visé au plus offrant et dernier enchérisseur. Joliette ce 12 mars 1998. CLAUDE BELANGER, huissier District Joliette, BELANGER & ASS., 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette J6E 3Z9. Tél.: 759-5556, Fax: 759-6235

OH-CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, NO. 705-05-000918-950, COUR SUPERIEURE, CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-LIN, Partie demanderesse -vs- LE GROUPE SOLORP INC. ET ALS, Partie défenderesse. Avis public est par la présente donné qu'en vertu du jugement rendu le 26 janvier 1998, le 28 janvier 1998 à 14h00 heures au 779, rue St-Jasmod à Ville-des-Laurentides à la vente judiciaire des valeurs mobilières négociables (actions) suivantes: 1000 (mille) actions ordinaires détenues par Le Groupe Solorp Inc. dans la compagnie Développement St-Lin Inc. 75 (soixante-quinze) actions ordinaires détenues par Le Groupe Solorp Inc. dans la compagnie Le Groupe Solorp Inc. 50 (cinquante) actions ordinaires (désignation A) détenues par Le Groupe Solorp Inc. dans la compagnie Le Groupe Solorp Inc. Sans restriction sur le transfert des actions. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou chaque visé au plus offrant et dernier enchérisseur. Joliette ce 12 mars 1998. CLAUDE BELANGER, huissier District Joliette, BELANGER & ASS., 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette J6E 3Z9. Tél.: 759-5556, Fax: 759-6235

compagnie Le Groupe Triem Inc. Sans restriction sur le transfert des actions. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou chaque visé au plus offrant et dernier enchérisseur. Joliette ce 12 mars 1998. CLAUDE BELANGER, huissier District Joliette, BELANGER & ASS., 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette J6E 3Z9. Tél.: 759-5556, Fax: 759-6235

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, NO. 97-0562-0, COUR MUNICIPALE, VILLE DE JOLIETTE, Partie demanderesse -vs- CAROLINE NADEAU, Partie défenderesse. Avis public est par la présente donné que les biens meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice: EN VERTU D'UN BREF D'EXÉCUTION. Le 26 mars 1998 à 10h00 heures, au no. 1953, De la Renaissance Est à Montréal. Lesdits biens consistent en: 1 système de son Sony comprenant 1 récepteur amplificateur, 1 lecteur-cassettes, 1 lecteur laser, 2 boîtes de son, 1 ordinateur Pentium 233 avec écran, 1 clavier, souris et accessoires, 1 imprimante Canon et accessoires. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou chaque visé au plus offrant et dernier enchérisseur. Joliette ce 12 mars 1998. François Chomedy, huissier District Joliette, BELANGER & ASS., 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette (Québec) J6E 3Z9. Tél.: (514) 759-5556, Fax: 759-6235

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, NO. 97-0562-0, COUR MUNICIPALE, VILLE DE JOLIETTE, Partie demanderesse -vs- GUY PRONOVOST, Partie défenderesse. Avis public est par la présente donné que les biens meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice: EN VERTU D'UN BREF D'EXÉCUTION. Le 26 mars 1998 à 15

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS PUBLICS

Sur Internet:
www.offres.ledavoir.com

Suite des avis de la page C 10

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LAVAL, NO. 540-61-900439-974, COUR DU QUÉBEC, PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse -vs- ISABELLE CHARRETTE, partie défenderesse. Le 27ème jour du mois de mars 1998, à 13:00 heures de l'après-midi au domicile de la partie défenderesse, situé au 2380, M^{me} Masson, St-François, Laval, Qc, district de Laval, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: Equipements de centre de golf, 4 projecteurs de marque Electrolux de modèle ECP3100, 4 tapis gazon de marque Simulations de modèle ANEY2-4-2A, 4 bancs avec coussins en cuir et gris, montés sur poteau en métal, 4 enceintes acoustiques Sony, modèle SRS-88 et plusieurs autres articles divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. Laval, le 12ème jour de mars 1998. MARIO QUINTELL, Huissier, Jassin, Jassin & associés, 150, Boul. Ste-Rose, Laval, Québec, H7L 1L3, (514) 622-9222, fax: (514) 622-9222.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LAVAL, NO. 540-61-900439-974, COUR DU QUÉBEC, PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse -vs- ISABELLE CHARRETTE, partie défenderesse. Le 27ème jour du mois de mars 1998, à 13:00 heures de l'après-midi au domicile de la partie défenderesse, situé au 2380, M^{me} Masson, St-François, Laval, Qc, district de Laval, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule Ford Mustang 1997, # plaque 287 BBA, Conditions: ARGENT COMPTANT. Laval, le 12ème jour de mars 1998. ERIC DION, Huissier, Jassin, Jassin & associés, 150, Boul. Ste-Rose, Laval, Québec, H7L 1L3, (514) 622-9222, fax: (514) 622-9222.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO. 500-17-000347-

H&M DIAMOND ASS. INC.
345, AVENUE VICTORIA, SUITE 400,
WESTMOUNT (QUÉBEC) H3Z 2N2
TEL : (514) 483-2303
FAX : (514) 483-2373

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DES FAILLITES DE :

MARIANO, BENITO, retraits, résident et domicilié dans la ville et district de Laval, province de Québec, au 192 de Jerez.

Débiteur
AVIS est par les présentes donné que **MARIANO, BENITO** a déposé une cession le 9^e jour de mars 1998 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 26^e jour de mars 1998, à 11 h de l'avant-midi, au bureau du Syndic, 345, ave. Victoria, bureau 400, Westmount, Montréal (Québec).

Daté à Westmount (Qc), ce 12^e jour de mars 1998.

H & M Diamond & Associés, Inc. Syndics

district de Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule Honda Prelude 1988, noir, # plaque FR 24168. Conditions: ARGENT COMPTANT. Laval, le 12ème jour de Laval 1998. ALAIN PIRRO, Huissier, Jassin, Jassin & associés, 150, Boul. Ste-Rose, #200, Ste-Rose, Laval, Québec H7L 1L3, (514) 622-9222, fax: (514) 622-9222.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, NO. 700-02-008754-989, COUR DU QUÉBEC, OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE STE-THÉRESE, partie demanderesse -vs- DANIEL SAURIOU, partie défenderesse. Le 26ème jour du mois de mars 1998, à 13:00 heures de l'après-midi au domicile de la partie défenderesse, situé au 297, rue Pagnol, #4, Boisbriand, Qc, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule Dodge Caravan blanc, 1 téléviseur Candle, 1 four micro-ondes Citizen, 2 coffres à outils avec outils divers et autres articles divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. Laval, le 12ème jour de mars 1998. ERIC DION, Huissier, Jassin, Jassin & associés, 150, Boul. Ste-Rose, Laval, Québec H7L 1L3, (514) 622-9222, fax: (514) 622-9222.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, NO. 700-02-008754-989, COUR DU QUÉBEC, OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE STE-THÉRESE, partie demanderesse -vs- DANIEL SAURIOU, partie défenderesse. Le 26ème jour du mois de mars 1998, à 13:00 heures de l'après-midi au domicile de la partie défenderesse, situé au 297, rue Pagnol, #4, Boisbriand, Qc, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule Dodge Caravan blanc, 1 téléviseur Candle, 1 four micro-ondes Citizen, 2 coffres à outils avec outils divers et autres articles divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. Laval, le 12ème jour de mars 1998. ERIC DION, Huissier, Jassin, Jassin & associés, 150, Boul. Ste-Rose, Laval, Québec H7L 1L3, (514) 622-9222, fax: (514) 622-9222.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO. 500-17-000347-974, COUR DU QUÉBEC, PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse -vs- YVON SIROIS, partie défenderesse. Le 26 mars 1998, à 11h00 heures de l'avant-midi, au lieu d'entreposage du défendeur, au numéro 950, rue Principale, en la ville de St-Paul-de-l'Île-aux-Noix, district judiciaire de Joliette, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bateau à moteur 22' et 6" de marque Chaparral Inboard, modèle Villan appelé "PINC", couleur

blanc avec lignes rouges et noirs, moteur Mercruiser manquant, no. officiel: 81493 4, no. registre des navires: 150 année 1991 avec remorque 2 essieux blanche no. plaque: RG-02710 Québec. Conditions: ARGENT COMPTANT. Lemoine, le 12 mars 1998. NORMAND POISSANT, HUISSIERS ET ASSOCIÉS, GRENIER & ASS., HUISSIERS TEL.: (514) 397-9277.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO. 500-17-000347-974, COUR DU QUÉBEC, PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse -vs- YVON SIROIS, partie défenderesse. Le 26 mars 1998, à 11h00 heures de l'avant-midi, au bureau d'affaires du défendeur, au numéro 360, rue Jean-Talon Est, en la ville de Montréal, district judiciaire de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Honda, modèle Accord EX-R, couleur noir, immatriculé 958 BTX Qué. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, le 12 mars 1998. MICHEL PANNETON, HUISSIER DE JUSTICE, GRENIER & ASS., HUISSIERS, TEL.: (514) 397-9277.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR DU QUÉBEC, PROCÉDURE ALLEGÉE, NO. 500-22-012075-977 - BREF D'EXÉCUTION, 3093-3246 QUÉBEC INC., Partie demanderesse -vs- NETTOYEUR BROADWAY INC., Partie défenderesse. Le 26ème jour de mars 1998 à 10h00, au 50, RUE BROADWAY, MONTREAL, QUÉBEC, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de NETTOYEUR BROADWAY INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à coudre Sineer et meuble, 2 comptoirs modules blanc & gris, 2 backs à linge, 1 distributeur de brosses gazeuse, 1 bureau mélamine, 3, 1 photocopieur Canon NP2015-S, 1 bureau en bois, 1 compresseur blanc, 4, 1 Toyota Previa #F637448 couleur gris/vert et acc., 1 machine à nettoyer, 5, 2 presseurs à pantalons et plusieurs autres items. Conditions: ARGENT

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR DU QUÉBEC, PROCÉDURE ALLEGÉE, NO. 500-22-012075-977 - BREF D'EXÉCUTION, 3093-3246 QUÉBEC INC., Partie demanderesse -vs- NETTOYEUR BROADWAY INC., Partie défenderesse. Le 26ème jour de mars 1998 à 10h00, au 50, RUE BROADWAY, MONTREAL, QUÉBEC, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de NETTOYEUR BROADWAY INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à coudre Sineer et meuble, 2 comptoirs modules blanc & gris, 2 backs à linge, 1 distributeur de brosses gazeuse, 1 bureau mélamine, 3, 1 photocopieur Canon NP2015-S, 1 bureau en bois, 1 compresseur blanc, 4, 1 Toyota Previa #F637448 couleur gris/vert et acc., 1 machine à nettoyer, 5, 2 presseurs à pantalons et plusieurs autres items. Conditions: ARGENT

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR DU QUÉBEC, PROCÉDURE ALLEGÉE, NO. 500-22-012075-977 - BREF D'EXÉCUTION, 3093-3246 QUÉBEC INC., Partie demanderesse -vs- NETTOYEUR BROADWAY INC., Partie défenderesse. Le 26ème jour de mars 1998 à 10h00, au 50, RUE BROADWAY, MONTREAL, QUÉBEC, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de NETTOYEUR BROADWAY INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à coudre Sineer et meuble, 2 comptoirs modules blanc & gris, 2 backs à linge, 1 distributeur de brosses gazeuse, 1 bureau mélamine, 3, 1 photocopieur Canon NP2015-S, 1 bureau en bois, 1 compresseur blanc, 4, 1 Toyota Previa #F637448 couleur gris/vert et acc., 1 machine à nettoyer, 5, 2 presseurs à pantalons et plusieurs autres items. Conditions: ARGENT

COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: Patrick Sauvé huissier du district de Terrebonne, Desjardins & Associés, HUISSIERS - 514-569-9598. Fax: 569-9718, 10, rue de Marigny, St-Jérôme, PQ, J7Y 2E9.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR MUNICIPAL DE LASALLE, # DE CAUSE: 9701-41462 JOHN PIKE, saisisant -vs- COLETTE CHARLAND, saisi. Le 26 mars 1998 à 11:00 heures au lieu d'entreposage du gendarm judiciaire au 735 Ottawa en la ville et district de Montréal sera vendu par autorité de Justice, le véhicule du saisi en cette cause. Véhicule automobile Pontiac Sundirt 1985, immatriculé 569 ASX, no. série 162JIB89P97547838. Montréal, le 12 mars 1998. LUC VALADE, H.J., district de Montréal, VALADE & ASSOCIÉS, s.e.n.c. Tel: 875-9111

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR PETITES CREANCES, NO. 500-32-032220-982 - DEMANDE DE PAIEMENT ET AVIS DE VENTE, LE GREFFIER POUR ET AU NOM DE GIOVANNI LUZZI, Partie demanderesse -vs- JOHANNES FORGUES, Partie défenderesse. Le 25ème jour de mars 1998 à 10h00, au 1680 Pl. Victor Hugo, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de JOHANNES FORGUES, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Hyundai Accent, Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MARTIN DUPUIS huissier du district de Montréal, Macera & Associés, HUISSIERS - 514-848-0979 - Fax: 848-7016, 31, rue St-Jacques ouest, Rez-de-chaussée, Montréal, Québec H2Y 1K9.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR MUNICIPAL DE SAINT-LEONARD, NO. 170761L-2283 4672 - DEMANDE DE PAIEMENT ET AVIS DE VENTE, LA VILLE DE SAINT-LEONARD, Partie demanderesse -vs- AUTOMOBILE 8400 ENRG, Partie défenderesse. Le 25ème jour de mars 1998 à 11h00, au 12625, 57e Avenue, Montréal, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de

Justice les biens set effets de AUTOMOBILE 8400 ENRG, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son comprenant, table tournante, lecteur de disques double et autres équipements, 1 divan, causeuse et fauteuil en cuir, gris paille et autres. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL DI FIORE huissier du district de Montréal, Macera & Associés, HUISSIERS - 514-848-0979 - Fax: 848-7016, 31, rue St-Jacques ouest, Rez-de-chaussée, Montréal, Québec H2Y 1K9.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR PETITES CREANCES, NO. 500-32-25779-90, 2650-8821 Québec inc. Robert Station Service, Partie demanderesse -vs- Robert Belzile, Partie défenderesse. Le 26ème jour de Mars 1998 à 10h00, au 15, Place Bellevue, Le Gardeur, Qc, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de: Robert Belzile, saisis en cette cause, consistant en: 1 Camion Chevrolet Van 1992, immatriculé 814 CQC, série # 203GF35K34140122 et acc., couleur mauve. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: Maurice Gaucher huissier du district de Longueuil, GAUCHER, TESSIER & ASSOCIÉS, 264 rue De Boisbriand, Repentigny, Qc J6A 8A1, Tél.: (514) 654-6511

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-12-240552-987, Paul Demers & Madeleine St-Gelais, Parties demanderesse -vs- Héritiers du défunt Maurice A. Rivard, Parties défenderesses. Le 24ème jour de Mars 1998 à 10h00, au 5325, 23ème Avenue, Montréal, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de: Héritiers du défunt Maurice A. Rivard, saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieur Sharp S8825, 1 Fax marque Panatix PD2400, 1 ordinateur 386mg marque Mycomp avec 1 imprimante Fujitsu DL3450, 1 réfrigérateur de marque McLary, 1 cuisinière de marque Beaumark, noir et blanc, 1 laveuse à linge de marque Beaumark, 6 programmes, couleur noir

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-12-240552-987, Paul Demers & Madeleine St-Gelais, Parties demanderesse -vs- Héritiers du défunt Maurice A. Rivard, Parties défenderesses. Le 24ème jour de Mars 1998 à 10h00, au 5325, 23ème Avenue, Montréal, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de: Héritiers du défunt Maurice A. Rivard, saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieur Sharp S8825, 1 Fax marque Panatix PD2400, 1 ordinateur 386mg marque Mycomp avec 1 imprimante Fujitsu DL3450, 1 réfrigérateur de marque McLary, 1 cuisinière de marque Beaumark, noir et blanc, 1 laveuse à linge de marque Beaumark, 6 programmes, couleur noir

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-12-240552-987, Paul Demers & Madeleine St-Gelais, Parties demanderesse -vs- Héritiers du défunt Maurice A. Rivard, Parties défenderesses. Le 24ème jour de Mars 1998 à 10h00, au 5325, 23ème Avenue, Montréal, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de: Héritiers du défunt Maurice A. Rivard, saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieur Sharp S8825, 1 Fax marque Panatix PD2400, 1 ordinateur 386mg marque Mycomp avec 1 imprimante Fujitsu DL3450, 1 réfrigérateur de marque McLary, 1 cuisinière de marque Beaumark, noir et blanc, 1 laveuse à linge de marque Beaumark, 6 programmes, couleur noir

et blanc, 1 sècheuse à linge de marque Beaumark, 5 programmes, couleur noir et blanc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: Normand Papillon huissier du district de Joliette, GAUCHER, TESSIER & ASSOCIÉS, 264, rue De Boisbriand, Repentigny, Qc, J6A 8A1, Tél.: (514) 654-6511

Avis est donné selon l'Article 795 du Code Civil du Québec que M. Norman Alfred Law est décédé à Dorval le 2 mars 1998.

L'inventaire des biens est détenu au bureau de Montréal Trust au 1800 avenue McGill Collège, Montréal (Québec) H3A 3K9 pour fin de consultation. Montréal le 12 mars 1998

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO. 500-12-240552-987

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre de la famille)

PRESENT: GREFFIER ADJOINT

RKIA ETANNANI,

Partie requérante

C. LAHCEN EL BASRAOUI,

Partie intimée

ASSIGNATION

ORDRE est donné à LAHCEN EL BASRAOUI de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame Est à Montréal, Québec, saisi

1,100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le "LE DEVOIR".

Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de LAHCEN EL BASRAOUI.

Lieu: Ville Saint-Laurent

Date: 05 mars 1998

L. DUCHESNE, g.a.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE

PRESENT: PROTONOTAIRE

ADJOINT:

Partie demanderesse

C. MOHAMED JEMKAR,

Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à MOHAMED JEMKAR de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame Est à Montréal, saisi

1,100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le "LE DEVOIR".

Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de Mohamed Jemkar.

Lieu: Montréal

Date: 06 mars 1998

RITA CADIEUX

GREFFIER ADJOINT

Partie requérante

C. LAHCEN EL BASRAOUI,

Partie intimée

ASSIGNATION

ORDRE est donné à LAHCEN EL BASRAOUI de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame Est à Montréal, Québec, saisi

1,100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le "LE DEVOIR".

Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de LAHCEN EL BASRAOUI.

Lieu: Ville Saint-Laurent

Date: 05 mars 1998

L. DUCHESNE, g.a.

Partie requérante

C. LAHCEN EL BASRAOUI,

Partie intimée

ASSIGNATION

ORDRE est donné à LAHCEN EL BASRAOUI de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame Est à Montréal, Québec, saisi

1,100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le "LE DEVOIR".

Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de LAHCEN EL BASRAOUI.

Lieu: Ville Saint-Laurent

Date: 05 mars 1998

L. DUCHESNE, g.a.

Partie requérante

C. LAHCEN EL BASRAOUI,

Partie intimée

ASSIGNATION

ORDRE est donné à LAHCEN EL BASRAOUI de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame Est à Montréal, Québec, saisi

1,100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le "LE DEVOIR".

Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de LAHCEN EL BASRAOUI.

Lieu: Ville Saint-Laurent

Date: 05 mars 1998

L. DUCHESNE, g.a.

Partie requérante

C. LAHCEN EL BASRAOUI,

Partie intimée

ASSIGNATION

ORDRE est donné à LAHCEN EL BASRAOUI de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame Est à Montréal, Québec, saisi

1,100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le "LE DEVOIR".

Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de LAHCEN EL BASRAOUI.

Lieu: Ville Saint-Laurent

Date: 05 mars 1998

L. DUCHESNE, g.a.

Partie requérante

C. LAHCEN EL BASRAOUI,

Partie intimée

ASSIGNATION

ORDRE est donné à LAHCEN EL BASRAOUI de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame Est à Montréal, Québec, saisi

1,100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le "LE DEVOIR".

Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de LAHCEN EL BASRAOUI.

Lieu: Ville Saint-Laurent

Date: 05 mars 1998

L. DUCHESNE, g.a.

Partie requérante

C. LAHCEN EL BASRAOUI,

Partie intimée

ASSIGNATION

ORDRE est donné à LAHCEN EL BASRAOUI de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame Est à Montréal, Québec, saisi

1,100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le "LE DEVOIR".

Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de LAHCEN EL BASRAOUI.

Lieu: Ville Saint-Laurent

Date: 05 mars 1998

L. DUCHESNE, g.a.

Partie requérante

C. LAHCEN EL BASRAOUI,

Partie intimée

ASSIGNATION

ORDRE est donné à LAHCEN EL BASRAOUI de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame Est à Montréal, Québec, saisi

1,100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le "LE DEVOIR".

Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de LAHCEN EL BASRAOUI.

Lieu: Ville Saint-Laurent

Date: 05 mars 1998

L. DUCHESNE, g.a.

Partie requérante

C. LAHCEN EL BASRAOUI,

Partie intimée

ASSIGNATION

ORDRE est donné à LAHCEN EL BASRAOUI de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame Est à Montréal, Québec, saisi

1,100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le "LE DEVOIR".

Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de LAHCEN EL BASRAOUI.

Lieu: Ville Saint-Laurent

Date: 05 mars 1998



RÉSIDENCES
DE PRESTIGE

9 8 5 - 3 3 2 2



DOMAINE PRIVÉ AVEC LACS ET GOLF

DOMAINE PRIVÉ AVEC LACS ET GOLF
Magnifique domaine de prestige, région des Laurentides, à moins de 100 km au nord-ouest de Montréal. Vaste terrain boisé de 137 acres, 2 lacs à la truite privés. Parcours de golf de qualité de 4 trous avec système d'irrigation. Deux résidences situées sur le plus grand lac. Idéal corporatif, auberge de luxe, centre de santé, etc...
1 375 000 \$.

Jean-Robert Jacques (514) 562-1055
Internet: www.numero-un.com/domaine18.htm



BASSIN DE CHAMBLY

Résidence luxueuse, vue saisissante du Bassin, Mont St-Hilaire, Rougemont. Le Fort Chamby, const. 1990 de qualité supérieure, env. 6 000 pi.ca. sur 3 étages, terrain 15 000 pi.ca. «Plein-Soleil», 3 c.c., terrasse ext. 800 pi.ca., piscine creusée. Terrain riverain. Sans intermédiaire.
Prix révisé à 450 000 \$

(514) 658-3987



LORRAINE EN HAUT

AVEC PISCINE INTÉRIEURE
L'orgueil du quartier! Luxueux cottage 80 x 50 avec piscine intérieure 29 x 48, terrain 11 914 p.c., 4 ch. c., 5 s/bain, 3 b/tourbillon, cuisine digne d'un chef, thermopompe. Décoration et paysagement exceptionnels. Garage double. Eval. municipale 454 000 \$. Prix 339 000 \$

Michel Lachapelle 386-0620



1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, 2025, 2026, 2027, 2028, 2029, 2030, 2031, 2032, 2033, 2034, 2035, 2036, 2037, 2038, 2039, 2040, 2041, 2042, 2043, 2044, 2045, 2046, 2047, 2048, 2049, 2050, 2051, 2052, 2053, 2054, 2055, 2056, 2057, 2058, 2059, 2060, 2061, 2062, 2063, 2064, 2065, 2066, 2067, 2068, 2069, 2070, 2071, 2072, 2073, 2074, 2075, 2076, 2077, 2078, 2079, 2080, 2081, 2082, 2083, 2084, 2085, 2086, 2087, 2088, 2089, 2090, 2091, 2092, 2093, 2094, 2095, 2096, 2097, 2098, 2099, 2100, 2101, 2102, 2103, 2104, 2105, 2106, 2107, 2108, 2109, 2110, 2111, 2112, 2113, 2114, 2115, 2116, 2117, 2118, 2119, 2120, 2121, 2122, 2123, 2124, 2125, 2126, 2127, 2128, 2129, 2130, 2131, 2132, 2133, 2134, 2135, 2136, 2137, 2138, 2139, 2140, 2141, 2142, 2143, 2144, 2145, 2146, 2147, 2148, 2149, 2150, 2151, 2152, 2153, 2154, 2155, 2156, 2157, 2158, 2159, 2160, 2161, 2162, 2163, 2164, 2165, 2166, 2167, 2168, 2169, 2170, 2171, 2172, 2173, 2174, 2175, 2176, 2177, 2178, 2179, 2180, 2181, 2182, 2183, 2184, 2185, 2186, 2187, 2188, 2189, 2190, 2191, 2192, 2193, 2194, 2195, 2196, 2197, 2198, 2199, 2200, 2201, 2202, 2203, 2204, 2205, 2206, 2207, 2208, 2209, 2210, 2211, 2212, 2213, 2214, 2215, 2216, 2217, 2218, 2219, 2220, 2221, 2222, 2223, 2224, 2225, 2226, 2227, 2228, 2229, 2230, 2231, 2232, 2233, 2234, 2235, 2236, 2237, 2238, 2239, 2240, 2241, 2242, 2243, 2244, 2245, 2246, 2247, 2248, 2249, 2250, 2251, 2252, 2253, 2254, 2255, 2256, 2257, 2258, 2259, 2260, 2261, 2262, 2263, 2264, 2265, 2266, 2267, 2268, 2269, 2270, 2271, 2272, 2273, 2274, 2275, 2276, 2277, 2278, 2279, 2280, 2281, 2282, 2283, 2284, 2285, 2286, 2287, 2288, 2289, 2290, 2291, 2292, 2293, 2294, 2295, 2296, 2297, 2298, 2299, 2300, 2301, 2302, 2303, 2304, 2305, 2306, 2307, 2308, 2309, 2310, 2311, 2312, 2313, 2314, 2315, 2316, 2317, 2318, 2319, 2320, 2321, 2322, 2323, 2324, 2325, 2326, 2327, 2328, 2329, 2330, 2331, 2332, 2333, 2334, 2335, 2336, 2337, 2338, 2339, 2340, 2341, 2342, 2343, 2344, 2345, 2346, 2347, 2348, 2349, 2350, 2351, 2352, 2353, 2354, 2355, 2356, 2357, 2358, 2359, 2360, 2361, 2362, 2363, 2364, 2365, 2366, 2367, 2368, 2369, 2370, 2371, 2372, 2373, 2374, 2375, 2376, 2377, 2378, 2379, 2380, 2381, 2382, 2383, 2384, 2385, 2386, 2387, 2388, 2389, 2390, 2391, 2392, 2393, 2394, 2395, 2396, 2397, 2398, 2399, 2400, 2401, 2402, 2403, 2404, 2405, 2406, 2407, 2408, 2409, 2410, 2411, 2412, 2413, 2414, 2415, 2416, 2417, 2418, 2419, 2420, 2421, 2422, 2423, 2424, 2425, 2426, 2427, 2428, 2429, 2430, 2431, 2432, 2433, 2434, 2435, 2436, 2437, 2438, 2439, 2440, 2441, 2442, 2443, 2444, 2445, 2446, 2447, 2448, 2449, 2450, 2451, 2452, 2453, 2454, 2455, 2456, 2457, 2458, 2459, 2460, 2461, 2462, 2463, 2464, 2465, 2466, 2467, 2468, 2469, 2470, 2471, 2472, 2473, 2474, 2475, 2476, 2477, 2478, 2479, 2480, 2481, 2482, 2483, 2484, 2485, 2486, 2487, 2488, 2489, 2490, 2491, 2492, 2493, 2494, 2495, 2496, 2497, 2498, 2499, 2500, 2501, 2502, 2503, 2504, 2505, 2506, 2507, 2508, 2509, 2510, 2511, 2512, 2513, 2514, 2515, 2516, 2517, 2518, 2519, 2520, 2521, 2522, 2523, 2524, 2525, 2526, 2527, 2528, 2529, 2530, 2531, 2532, 2533, 2534, 2535, 2536, 2537, 2538, 2539, 2540, 2541, 2542, 2543, 2544, 2545, 2546, 2547, 2548, 2549, 2550, 2551, 2552, 2553, 2554, 2555, 2556, 2557, 2558, 2559, 2560, 2561, 2562, 2563, 2564, 2565, 2566, 2567, 2568, 2569, 2570, 2571, 2572, 2573, 2574, 2575, 2576, 2577, 2578, 2579, 2580, 2581, 2582, 2583, 2584, 2585, 2586, 2587, 2588, 2589, 2590, 2591, 2592, 2593, 2594, 2595, 2596, 2597, 2598, 2599, 2600, 2601, 2602, 2603, 2604, 2605, 2606, 2607, 2608, 2609, 2610, 2611, 2612, 2613, 2614, 2615, 2616, 2617, 2618, 2619, 2620, 2621, 2622, 2623, 2624, 2625, 2626, 2627, 2628, 2629, 2630, 2631, 2632, 2633, 2634, 2635, 2636, 2637, 2638, 2639, 2640, 2641, 2642, 2643, 2644, 2645, 2646, 2647, 2648, 2649, 2650, 2651, 2652, 2653, 2654, 2655, 2656, 2657, 2658, 2659, 2660, 2661, 2662, 2663, 2664, 2665, 2666, 2667, 2668, 2669, 2670, 2671, 2672, 2673, 2674, 2675, 2676, 2677, 2678, 2679, 26

STE-ADELE (LAURENTIDES)
Chaleureuse maison de campagne, beaucoup de cachet
9 pièces, 3 ch. c., foyer en pierre, terrasses. Garage
Terrain paysager exceptionnel, arbres matures, ruisseau
Près de tous les services. **115 000 \$.** Sans agent.

70-0403



DOMAINE DE RÊVE

RÉGION DE QUÉBEC
Maison ancestrale rénovée, cachet romantique, 4 c.c.,
pav. patio, boiseries, poutres. Décor champêtre. Grange,
remises, garage, 52 arpents, plantation arbres, sentiers
piet. gibiers. Très facile d'accès (route 20).

Soir: (418) 881-3010

[illegible]

Téléphone: 985-3322

LES PETITES ANNONCES

Télécopieur: 985-3340

275

LOCAUX À LOUER

ATELIER

Adresse de prestige

Loft 2100 pi² - restauré - bois franc, éclairage naturel - 2 côtes - ball possible pour moyen ou long termes.

Occupation rapide si nécessaire.

460 O. Ste-Catherine

S. Jodoin

861-2910

301

OEUVRES D'ART

TABLEAU LOSANGE 38 X 38
CLAUDE GOULET "TALISMAN-REMPART"
253-8012

307

LIVRES / DISQUES

- TIME-LIFE (Les Grandes Étendues Sauvages) 28 volé. et neu. 140\$ ferme.
VIE SAUVAGE Encycl. Larousse des Animaux. coll. complète 144 nos. 28\$ 624-1367.

A BEAU PRIX. ACHAT LIVRES Mtl et province. - (514)816-6159.

ACHETONS LIVRES TOUTS GENRES & beaux objets. À domicile. 274-4659.

ACHETONS LIVRES-SERVICE À DOMICILE. 387-8544.

Vous créez un CD? Lire bâtir sa communauté de Y. Breton: www3.sympatico.ca/ybret ou téléc. (819)643-2620, (514)889-2669, 800-565-6044.

318

MOBILIER DE BUREAU ET ACC.

LIQUIDATION. + de 300 bureaux, chaises, filières, neufs/usagés. 685-4051.

Les Aménagements F.B. Inc.

TÉLÉCOPIEUR Panasonic Proline PX-5, presque neuf, Répondeur Intégral. 20\$. 277-4922.

350

ANIMAUX

CHIENS D'EAU PORTUGUAIS Bruns et noirs, nés 15 janvier, vaccinés, 850\$ ch. (418)399-8613.

356

ENCANS



aux œuvres du Cardinal Léger exprime vos condoléances et aide les plus pauvres du monde; ceux d'ailleurs et ceux d'ici.

Utilisez les cartes dans les maisons funéraires. Nous enverrons votre message de sympathie à la famille éplorée.

Pour information: (514) 495-2421



(514) 257-8711

DÉVELOPPEMENT ET PAIX 1-888-234-8533 www.dsp.org

MAJOR, ARTHUR

À Montréal, le 12 mars 1998 à l'âge de 90 ans, est décédé monsieur Arthur Major, époux de feu Anna Sharp. Il laisse dans le deuil ses enfants: Thérèse (Alain Bruneau), André (Ginette Lepage), Jacques (Adrienne Juellet), et Jean, ses petits-enfants: Elsa, Eric, Julie, Frédéric et Stéphanie, son frère Médéric et sa sœur Reine ainsi que parents et amis.

Il est exposé au complexe funéraire Urgel Bourgie Ltée, 3955, Côte de Liesse (angle Ste-Croix et St-Laurent). Les funérailles auront lieu le lundi 16 mars 1998 à 11h00 en l'église St-Barthélémy, 2200, rue Jean-Talon Est à Montréal. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Heures des visites: dimanche de 14h à 17h et de 19h à 22h.

Décès :

9 8 5 - 3 3 3 3



BONNAVENTURE, ROBERT

À l'Hôpital Général de Montréal le 11 mars 1998 à l'âge de 80 ans est décédé M. Robert Bonnaventure, fils de feu Henri Bonnaventure et de feu Dame Marguerite Bertrand. M. Bonnaventure laisse dans le deuil, mais dans l'espérance son épouse Marie-Paule Lafortune, son frère Jean (Jeannine Pastels), sa sœur Denise (Roger Vytterelst décédée), ses belles-sœurs: Madeleine et Cécile Lafortune, Lucille Trudel, Suzanne Caron, de nombreux neveux et nièces, petits-neveux et petites-nièces.

Il est exposé au salon complexe funéraire Urgel Bourgie Ltée, 5650, Côte-des-Neiges, Montréal. Les funérailles auront lieu lundi 16 mars à 11h, en l'Église Notre-Dame-des-Neiges, 5356, Chemin Côte-des-Neiges. Heures des visites: Samedi le 14 mars de 19h à 22h et dimanche le 15 mars de 14h à 17h et de 19h à 22h, lundi des 9h. Madame Bonnaventure tient à remercier le personnel du Centre Yvon Brunet et l'équipe médicale de l'Hôpital Général de Montréal: Edith, Céline, Gisèle, Johanne, Josée, Marie et Maryse pour le dévouement dont ils ont fait preuve.

DAGENAI, CLÉMENT

Entouré d'amour et de sérénité, Clément est entré dans la Lumière en ce mercredi 11 mars 1998. Sa détermination, son courage et sa force intérieure demeurent à jamais un exemple pour nous tous.

Il veille avec amour et bienveillance sur sa conjointe, Joëlle Cardonne, ses enfants, Alexandre, Marie-Anne, Georges et Diane, leurs conjoints et conjointes, les enfants de Joëlle, Julien et Isabelle, et le conjoint de celle-ci, ses petits-enfants, ses frères et ses sœurs, ses parents et ses amis.

Pour respecter les volontés du défunt, la dépouille ne sera pas exposée. L'incinération aura lieu dans la plus stricte intimité.

Le service religieux sera célébré à Montréal le 8 avril 1998 à 10h30 en la Chapelle du Sacré-Coeur de la Basilique Notre-Dame. Parents et amis seront accueillis dès 10h à la Chapelle. Au lieu de fleurs, un don à la Fondation de l'Hôpital Saint-Luc de Montréal ou à la Société québécoise du cancer serait fort apprécié. Après la cérémonie, parents et amis sont conviés à une courte réception dans la salle attenante à la Chapelle.

Cet avis tient lieu d'invitation. Direction: Urgel Bourgie Ltée.



Merci.

LINDELL, KARL VICTOR

Est décédé dans la paix, à la maison, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, précédé par sa femme bien-aimée, Estelle Anita Jodoun. Il laisse dans le deuil ses sœurs, Helen Lev de Manteca en Californie, Leona Perskari de Ashtabula en Ohio et ses enfants adorés: Ruth Savaryn (Stanley) de Martinsville au New Jersey, Karl (Susan) de Scarborough en Ontario, John (Pierrette) de Perth en Ontario, Claire de Pointe-Claire au Québec, Paul (Renée) de Westmount au Québec et Victoria Donahue (Thomas) de Pointe-Claire au Québec. Il laisse aussi dans le deuil treize petits-enfants et treize arrière-petits-enfants, ainsi que plusieurs autres parents et amis.

Karl Victor Lindell est né le 14 novembre 1905 à Ashtabula en Ohio. Après avoir complété des études secondaires, il est admis au Michigan College of Mines et obtient un diplôme en science et ingénierie. En 1929 il joint la compagnie International Nickel, une association qui durera seize ans. Durant ces années il obtient une promotion le faisant passer d'ingénieur minier de la mine Frood à assistant directeur général de toutes les mines du district de Cooper Cliff. En 1934 la compagnie l'échange à la compagnie Nickel Mond et il demeurera un an à Petsanio en Finlande étudiant un nouveau dépôt de nickel.

Monsieur Lindell joint la compagnie Canadian Johns Manville en 1945 comme directeur de la mine Jeffrey à Asbestos au Québec. Après six ans il est promu gérant général de la division Fibre de Asbestos. Il a été nommé président du Board of Canadian Johns-Manville en 1961. De 1967 à sa retraite en décembre 1970, il était vice-président sénior et directeur du Parent Johns-Manville Corporation à New-York.

Il a été le président de l'Occupational and Environmental Health Committee de l'association d'Asbestos au Québec ainsi que consultant pour l'Institute of Occupational and Environmental Health à Montréal.

Trois Universités lui ont conféré un Doctorat d'Honneur. L'Université Laval (1959), l'Université de Sherbrooke (1963), et la Michigan Technological University (1969). Il a reçu le Distinguished Alumnus Award (1972). En 1995 il était introduit à l'Academy of Mining Engineers of Michigan Technological University.

Mr. Lindell a reçu la légion d'honneur du Canadian Institute of Mining and Metallurgy (membre à vie) ainsi que la légion d'honneur du American Institute of Mining and Engineering. Gouverneur de la Fondation de l'Université Laval et fondateur de l'abbaye St-Benoit du Lac, il a été Chevalier de Colomb quatrième degré ainsi que nommé commandant de l'Ordre de Saint-Sylvestre par le Pape Paul VI.

Malgré qu'il ait été très occupé par sa carrière, il était capable de trouver le temps de faire du sport en famille et plus spécialement du golf. Il était membre des Asbestos Golf and Country Club, Laval sur le Lac, et Whitlock Golf and Country Club à Hudson au Québec.

Une messe funéraire aura lieu à l'Église St-Thomas à Becket au 4320, rue St-Anne à Pierrefonds samedi le 14 mars à 9h am. Au lieu des fleurs, des dons au VON St-Anne district seraient appréciés.

REMERCIEMENTS

GEOFFROY, JEAN-PAUL 1922-1997

«Jean-Paul Geoffroy n'a vécu que des attachements: sa famille, les travailleurs, le Québec, l'humanité, et sa pensée elle-même dépendait de tous ces attachements. Sa pensée ne s'éloignait pas de ses sentiments. Au contraire, elle y prenait naissance, elle en était le développement. Sa pensée politique, par exemple, n'a jamais quitté le sens qu'avait à ses yeux le peuple auquel il se sentait intimement appartenir et elle ne s'est jamais développée indépendamment de cette conscience qui est tellement humaine».

Pierre Vadeboncoeur

La famille de feu Jean-Paul Geoffroy désire remercier les parents et amis qui leur ont témoigné des gestes de sympathie à l'occasion de son décès le 2 novembre 1997, à Notre-Dame-de-la-Merci.

Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.



MONSIEUR LOUIS LEVESQUE

À Rimouski, le 12 mars 1998, est décédé à l'âge de 89 ans et 10 mois, Monseigneur Louis Levesque demeurant à la Résidence Lionel-Roy de Rimouski. Le service sera célébré le lundi 16 mars 1998 à 14 h, en la Cathédrale de Rimouski. Le défunt laisse dans le deuil ses frères Monsieur Armand Levesque (feue Béatrice Couturier), Monsieur André-Albert Levesque (Marguerite Ratté) et le Père Zénon Levesque, rédempteuriste, de nombreux neveux et nièces ainsi que les églises diocésaines de Hearst et de Rimouski.

Monseigneur Louis Levesque fit ses études de théologie aux Grands Séminaires de Rimouski (1928-1929) et de Québec (1929-1932) où il obtient une licence en philosophie (1930) ainsi qu'un doctorat en théologie (1932). Ordonné prêtre le 26 juin 1932, il fut professeur au Petit et Grand Séminaire de Rimouski (1936-1951) et directeur du Grand Séminaire de Rimouski (1942-1951). Monseigneur Louis Levesque a été évêque du diocèse de Hearst (1952-1964), évêque coadjuteur du diocèse de Rimouski (1964-1967) et archevêque du diocèse de Rimouski (1967-1973).

La direction des funérailles a été confiée à la résidence funéraire Claude Ouellet inc., 134 avenue Rouleau, Rimouski (Québec) G5L 5S6.

ENCAN pour le PUBLIC

Tous les samedis à 10h30

Plus de 100 unités - 1990 à 1998

AUTOS / VANS / CAMIONS / MOTOS / MOTONEIGES

MOTORISÉS

(plusieurs avec balance de garantie du manufacturier)

Chaque véhicule soumis à un essai routier.

Mandats: Banques - Caisses Pop. - Inst. Fin. - Syndicats de faillite - Grossistes - Saisies légales et ventes sous contrôle de justice (aucun véhicule de particulier)

Inspection et vérification par les acheteurs: tous les vendredis de 12h à 20h

Auto, Laval (440) au Auto, 25 sortie 16

Conditions: 10 % à l'adjudication (min. 500 \$)

Les Enchères Automobiles de Laval

2380, montée Masson, Laval H7E 4P2

Tél.: 666-1254 - Fax: 666-8129

Sans frais: 1-888-666-1254

OCCASIONS D'AFFAIRES

JE CHERCHE des partenaires privés, professionnels et corporatifs pour l'acquisition d'un important volier, dans le but de faire des activités de navigation de plaisance, des activités sportives et commerciales. Capitaine Robert Routhier: (418)434-2435, pleades@clt.net

529

OFFRE DE SERVICES

VERGLAS/ASSURANCES

Estimation pour réclamation d'assurances, partez gagnant... CONSTRUCTION AUDET DIT LAPOINTE INC.

598-8459

530

COURS

ANGLAIS ANGLOPHONE diplômé, préparations TOEFL, 8hrs: 200\$ à 250\$. Strictement privé. 369-2521

ANGLAIS INTENSIF Maîtrise McGill. Printemps/été. Cours personnalisés. Privé, semi-privé. Angli Lang. 849-5484.

PROF. D'ANGLAIS PRIVÉ. Idéal pour professionnels/le(s) intéressé(s) à améliorer leur performance en conversation, prononciation ou écriture. 982-1986 (8hrs/200\$). Aussi enseignement au bureau disp. (contre-verse).

542

MASSOTHÉRAPIE

EUROPÉEN, ORIENTAL, SAUNA

Reçus. 3 Cornwall, W.M.R. 738-7917

543

PSYCHOTHÉRAPIE

SERVICE PROFESSIONNEL de consultation psychologique & sexologie

Individuel/couple. Confidentialité. Stéphane Rodier, M.A. 844-2538#1.

Pour placer une annonce gratuite

Composez le (514) 985-2507 avec un téléphone à tonalité (touch tones)

Écoutez les instructions, vous recevrez un numéro de membre et un code d'accès.

Appelez avant lundi 9h afin que votre annonce paraisse le vendredi et le samedi suivant.

Les messageries vocales Vax-tel et Le Devoir n'assument aucune responsabilité concernant les rencontres faites par l'entremise de notre service de télé-rencontre.

Les utilisateurs du service doivent avoir plus de 18 ans.



Un nouveau service de boîtes vocales.

Rencontres

Pour répondre aux annonces:

Notez le numéro de l'annonce

Composez le 1-900-451-6528

Des frais de 2,18 \$ par minute seront portés à votre compte de téléphone.

Pour savoir si vous avez des messages:

Composez le (514) 985-2507

Entrez votre numéro de membre suivi du code d'accès

Sans frais.

Pour récupérer vos messages:

Composez le 1-900-451-6528

Entrez votre numéro de membre suivi du code d'accès

Des frais de 2,18 \$ par minute seront portés à votre compte de téléphone.

Rencontres

Femme cherche homme

Canadienne d'origine juive

Casanière dans la jeune 60aine, anglophone bilingue, joviale, aime culture et plein air, cherche H 60 ans et plus, environ 5'11", bilingue, beau, gentil, intéressant, actif. 2772

Réservée mais pas timide

De Québec, enseignante, 52 ans, 5'1", mince, autonome, très peu sportive, aime nature, arts, bonne cuisine, simplicité, authentique, cherche H 50-65 ans, pour partager moments de complicité. 2765

Amitié et tendresse

Femme cherche grand monsieur 65 ans et plus, en santé, belle éducation, respectueux, cultivé, pour amitié, tendresse, échange sur tout ce qui est beau dans la vie. 2423

Souriant professionnelle

Célibataire, 39 ans, 5'7", sensible, aimant les arts, cherche gentil professionnel, vertueux, plus de 5'11", pour partager activités culturelles et bons restos. 2780

Intellectuelle et sportive

Dans la 50aine, habitant l'Estrie, amoureuse de la vie, de la nature et des arts, cherche H avec affinités. 2783

Belle femme de 50 ans

Andrée, mince, allure jeune, tempérament d'artiste, intellectuelle, éduquée, sexy, classique, n-um, cherche H 45-60 ans, autonome, attentionnée, libre, simple, bien dans sa peau. 2786

Pêche, plaisirs et convives

40 ans, 5'9", femme d'affaires artiste, aimant la pêche, cherche pêcheur raffiné, libre, capable d'investir une relation d'égalité. 2787

Perle des Laurentides

Belle professionnelle, 52 ans, 5'6", élégante, allure jeune, affectueuse, romantique, épicurienne, créative, artiste, cherche son miroir. 2790

Pour être tout simplement heureux

Professionnelle en affaires, élégante, enjouée, sportive, cultivée, cherche H 45-60 ans, instruit, mature, fier de sa vie, au passé approuvé, capable de s'émouvoir et de communiquer. 2755

Rive-Sud

49 ans, 5', poids prop. 1 enfant, autonome, aime plein air et culture, cherche compagne mi-40aine et plus, poids prop. n-um, pour relation de bien-être et de développement. 2757

Rigolo pas gligolo

Femme haute en couleur, cherche daltonien amoureux de la nature mais plus contemplatif que compulsif, créatif et épicurien, au romantisme inné par l'âge, aimant musique, ciné, scriabable. 2763

Belle montréalaise

39aine, chev châtain, yx gris-vert, cultivée, artiste, articulée, dynamique, drôle, profonde, affectueuse, fidèle, cherche ami pour partager idées, projets, plaisirs, émotions et évoluer ensemble. 2688

Née sous le signe du Cheval de feu

Femme de 31 ans, yx bleus, loyale, franche, directe, aime réunions mondaines, arts visuels, voyages, cherche H libre, sérieux, 30aine, responsable, sensible, sensuel, sachant partager son enthousiasme. 2742

Plein air, sports et culture

Renée, 38 ans, personnalité et apparence agréables, polyvalente, aime plein air, culture, cherche H polyvalent, la 40aine, d'apparence agréable, simple, intelligent, dynamique, ambitieux. 2616

Origines latines

Femme de 40 ans, 5'7", en forme, élégante, passionnée, ouverte, cherche H de haut niveau, 45 ans, grand. 2722

Harmonie, vitalité, plaisir

De l'Estrie, 53 ans, belle et allure jeune, professionnelle de la santé, cherche compagne de vie entre 45-60 ans, sensible, autonome, appréciant marche, sports plein air, arts, voyages. 2740

Sherbrookeuse de 58 ans

Renée, 38 ans, personnalité et apparence agréables, polyvalente, aime plein air, culture, cherche H polyvalent, la 40aine, d'apparence agréable, simple, intelligent, dynamique, ambitieux. 2616

Simplicité et sincérité

Jeanne, jeune professionnelle de 48 ans, 5'2", poids prop. 2 ados, libre, n-um, cherche H 40-55 ans, poids prop, naturel et séduisant pour créer de beaux moments, sorties, sports. 2750

Professionnelle près de la retraite

51 ans de Québec, 5'6", mince, belle, intelligente, autonome, aime arts, plein air, vélo, cherche H naturel, authentique et vrai. 2745

Néo-québécoise universitaire

Professionnelle, dynamique, enjouée, aime théâtre, voyages, soirées tête-à-tête, cherche H 45-55 ans, n-um, sain de corps et d'esprit, prêt à bâtir une relation basée sur le respect. 2720

Petite et attirante

50 ans, mince, simple, aime cuisine française et italienne, cherche H 45-55 ans, 5'8" et plus, poids prop, n-um, bien éduqué, tendre, affectueux, loyal, pour relation unique et durable. 2724

Féminine et distinguée

Fin 40aine, poids santé, très jolie, féminine, distinguée, affectueuse, authentique, chaleureuse et sensuelle. 2725

Prêt à passer au sérieux?

Jeune femme, belle et authentique, 31 ans, professionnelle et étudiante, nature, cherche bel H 31-35 ans, n-um, sans enfant, cultivé, authentique, pour relation sérieuse et passionnante. 2729

Quelle folie!

Professionnelle, mi-40aine, mince et jolie, mature, aime lire, écrire, théâtre, ciné, eau, soleil, rire et s'amuser, cherche semblable. 2701

Femme de coeur

Professionnelle universitaire, 38 ans, 5'7", mince, jolie, 1 enfant, heureuse, enjouée, intérêts variés, cherche H 40aine, 5'11", mince, beau, heureux, articulé, cultivé, sportif et équilibré. 2706

Pour apprivoiser une complicité

Professionnelle, région centre-sud, 55 ans, 5'7", mince, n-um, cultivée, aime musique classique, nature, humour, cherche compagne authentique, pour approfondir une relation harmonieuse. 2711

Reflet de mon pays intérieur

Intuitive, rationnelle, passionnée, en santé à 55 ans, cherche H pour faire bout de chemin épanouissant, réinventer un mode d'être à deux. 2712

But sérieux

Isabelle, femme de 37 ans, 160 lb, chev bruns, yx bleus, sans enfant, cherche homme 40 ans et plus, but sérieux. 2713

Professionnelle montréalaise

42 ans, 5'3", autonome, affectueuse, sensible, bon sens de l'humour, aime ciné, théâtre, danse, musées, musique, lecture, cherche H plus ou moins 42 ans. 2714

Épanouie et ryanonnante

Belle dame, 40aine, passionnée, aime arts, nature, grandes qualités de coeur, cherche bel H de coeur, n-um, cultivé, romantique, capotier, communicatif, sensuel, prévenant. 2687

Très belle femme

Professionnelle, élégante, câlineuse, sens de l'humour éprouvé, cherche bel homme race, cultivé, mature, professionnel, sensuel, sans jeunes enfants. 2682

Femme de tête et de coeur

Mi-40aine, célibataire, mince, allure jeune, aime chiens, promenades, nature, ciné, restos, cherche compagne avec affinités, pour relation enrichissante et à long terme. 2665

Présence

Femme cultivée, sans problème et sans amour, offre plénitude à homme sain, mince, qui l'attend pour faire des projets. 2670

Femme peu banale

Très belle femme, 45 ans, grande amoureuse de la vie, raffinée, instruite, cultivée, mélomane, aime rire, pêche, campagne, sports, bonne bouffe, cherche H 50-60 ans, avec valeurs semblables. 2546

De Québec

40 ans, jolie, blonde, bien proportionnée, élégante, calme, cherche professionnel cadre, n-um, 47-54 ans, 5'8" et plus, de belle apparence, sérieux, responsable, doux, raffiné, Québec ou environs. 2644

Une pétillante combinaison

Professionnelle, 51 ans, 5'5", 125 lb, intelligente, féminine, cultivée, cherche universitaire en affaires, 52-65 ans, n-um, en forme, franc, ouvert, bon vit, fier,

LE DEVOIR

LES SPORTS

HORS-JEU

Le cirque de Maxime

C'est fou ce qu'on peut s'amuser sainement en suivant, même par le petit bout de la lorgnette, le merveilleux monde du sport. Mike Tyson poursuivi par tout le monde et poursuivant tout le monde. Ross Rebagliati embauché par Roots pour promouvoir une nouvelle ligne de vêtements (en chanvre?). Dante Bichette qui se présente au camp d'entraînement des Rockies du Colorado avec 40 livres en trop. Les Expos qui intitulent leur guide de presse 1998 *Tournés vers l'avenir*. Et la Formule 1, pour l'ensemble de son œuvre.

Le grand circuit portait déjà le surnom de cirque. En ce début de saison, il s'en passe suffisamment sous le chapiteau pour qu'on se demande si, effectivement, la contorsion n'y est pas une discipline de prédilection.

Il y a d'abord cette histoire de freins mystérieux utilisés par McLaren, des freins dont bien des écuries soutiennent qu'ils sont illégaux mais à propos desquels personne ne porte plainte, que le délégué technique de la Fédération internationale de l'automobile qualifie de légaux alors que la FIA se répand plutôt en allusions aux possibilités d'appel à la disposition d'éventuels plaignants. C'est que la FIA, devant la perspective d'un championnat outrageusement dominé par les McLaren, tient à se ménager une porte de sortie au cas où; d'où la sortie publique de son président, Max Mosley dit Maxime, se demandant pourquoi Ferrari n'avait pas porté réclamation.



Jean Dion
♦ ♦ ♦

Bref, l'autorité en place a les mains liées en l'absence d'une plainte et se propose de modifier la donne en cours de route, par commissaires de course interposés, si les choses ne vont pas à son goût. Du grand sport. Et puis, il y a cette histoire de course «arrangée» entre les deux pilotes McLaren, Mika Hakkinen et David Coulthard, celui-ci ayant laissé passer celui-là avec deux tours à faire au Grand Prix d'Australie à la suite d'une entente au sein de l'écurie. Là encore, la FIA a laissé flotter l'idée de modifier le règlement pour empêcher de semblables pactes. A cet égard, de deux choses l'une: ou bien le geste était illégal, et il doit être sanctionné; ou bien il était légal, et il doit le demeurer au moins pour la saison au complet.

Mais l'intervention la plus fascinante reste celle du directeur du GP d'Australie, Ron Walker, qui a protesté officiellement auprès de la FIA parce qu'il s'inquiétait... du pauvre sort des parieurs floués par l'arrangement Hakkinen-Coulthard. La maison de prise aux livres William Hill a de son côté «suggéré qu'on oblige les écuries à dévoiler tout accord intervenu entre pilotes avant la course de façon à permettre aux parieurs de faire des choix éclairés». La publication dans les journaux des patterns de jeu des équipes participant au Super Bowl avec ça?

Les propos de Walker étonnent d'autant plus que le sport organisé, surtout professionnel, a toujours pris soin de se maintenir à mille lieues de tout ce qui ressemble de près ou de loin à une gageure. Quant aux preneurs aux livres et aux parieurs, on notera qu'ils s'attaquent souvent avec le plus grand plaisir à des occurrences qui relèvent beaucoup plus de la discrétion des participants — qui marquera le premier touché d'un match de football, par exemple — qu'un résultat de course de Formule 1.

Si la Formule 1 éprouve des problèmes de crédibilité, et on se demande bien pourquoi maintenant vu les nombreux précédents en matière de «collusion», c'est une chose. Si les parieurs croient que tout est arrangé, c'en est une autre, et ils n'ont qu'à mettre leur argent ailleurs, n'est-ce pas? Rigolons-en plutôt. Ils sont tous tellement sérieux.

Question de Formule 1, nous avons télégraphié à notre correspondant non syndiqué à Helsinki, le bien nommé Monsieur Bergeron qui fit tellement (et gratuitement) pour l'avancement des connaissances lors des Jeux de Nagano, afin de prendre le pouls de la Finitude — un sujet toujours brûlant d'actualité chez nous — relativement à la victoire controversée de Hakkinen en Australie.

«Quand on questionne les Finlandais sur le comportement de Coulthard, ils disent que c'est un excellent exemple de travail d'équipe. Ce sport est fondé sur le travail d'équipe et, de toute manière, Hakkinen a dominé Coulthard lors de la majorité des tours. Coulthard est un gentleman qui a su tenir sa parole. Les Anglais ont dit que c'était une victoire nulle et honteuse: ça n'a aucun sens», explique notre légat plénipotentiaire au pays du sauna. Il ajoute que «tous les Finlandais n'ont aucun doute que Hakkinen va gagner le championnat. Il est le meilleur conducteur et il a la meilleure bagnole».

Quant à la réaction de la presse, la manchette du *Helsingin Sanomat*, le plus important quotidien au pays, parle d'elle-même: «Kauden avausvoitto toi kyyneleet poskille». Incroyable, quand même.

Vous êtes désillusionnés du sport et donc de la vie? Vous avez l'impression que les plaisirs innocents de votre enfance se sont volatilisés sous le poids de la cupidité et de l'arrogance? Vous pensez que dans la version du *Petit Prince* destinée aux joueurs professionnels, le blondinet dit «Dessine-moi un mouton»? Votre libido est à zéro? Soyez heureux d'être passés par ici, où sont relevées toutes les belles choses qui amènent à croire de nouveau, indéfectiblement, en l'Humain.

Ainsi Rondell White, voltigeur de centre des Expos, qui en sera cette année à la troisième année d'un contrat de cinq années (avec option pour l'équipe en 2001) lui rapportant deux millions de solides dollars américains par année. Lorsque White avait accepté l'entente, plusieurs l'avaient traité de fou, les joueurs de son calibre gagnant aisément le double.

Mais interrogé à ce sujet cette semaine, White avait ceci à déclarer: «J'apprécie mon contrat. Mon père se lève à 5h30 tous les matins et gagne environ 30 000 \$. Quand vous pouvez obtenir la somme qui m'a été offerte, vous seriez stupide de la refuser: le contrat est garanti. Bien sûr, il y a une différence entre deux et cinq millions, mais si vous investissez votre argent correctement, vous n'aurez pas de problèmes. Au lieu d'essayer de toujours rejoindre les autres, prenez simplement vos deux millions et investissez-les».

Vous dire, s'il s'en trouvait un peu plus pour penser comme Rondell, la pauvreté, la famine, la guerre, le virage ambulatoire et la tremblante du mouton seraient beaucoup plus près d'être vaincus. Et nos Expos — dont près du quart de la masse salariale totale est occupée par White — un peu plus tournés vers le présent.

jdion@ledevoir.com

Jacques Lemaire et le New Jersey au Centre Molson ce soir

Les Devils ne perdent plus

FRANÇOIS LEMENU
PRESSE CANADIENNE

Les joueurs du Canadien ne risquent pas de pêcher par excès de confiance. Même s'ils sont invaincus (2-0-1) à leurs trois derniers matchs.

En affrontant les Devils du New Jersey, ce soir, au Centre Molson, les hommes d'Alain Vigneault seront opposés à la meilleure formation de la Ligue nationale. Contre la troupe de Jacques Lemaire, la moindre erreur peut être coûteuse.

Les Devils n'ont pas perdu à leurs 13 derniers matchs (9-0-4). Il s'agit de la plus longue série dans la Ligue nationale cette saison. Seuls les Sabres de Buffalo ont fait aussi bien (7-0-6) avant de s'incliner face aux Islanders de New York il y a huit jours. Les Devils ont également maintenu un dossier de 5-0-4 depuis les Jeux de Nagano. Hier, Vigneault leur a rendu un bel hommage.

«J'ai vu leur dernier match contre la Caroline. Ils sont très efficaces. Ils ne se battent pas eux-mêmes», a raconté Vigneault, admiratif.

«C'est une équipe qui n'a pas de faiblesse. Les Devils sont gros et rapides. Ils possèdent une bonne attaque en plus d'être solides en défense alors qu'ils misent sur un des trois meilleurs gardiens [Martin Brodeur] de la ligue. Leurs joueurs écoutent aussi les directives des entraîneurs à la lettre. Ils peuvent perdre un joueur [Doug Gilmour] et ne pas s'en ressentir».

De la profondeur

Martin Brodeur reconnaît que les Devils jouent de l'excellent hockey. Malgré l'absence de Gilmour, blessé à un genou.

«Des jeunes comme Sergei Brylin et Denis Pederson ont pris la relève, dit Brodeur. Ils ont davantage de responsabilités et leur niveau de confiance a augmenté».

«L'équipe a beaucoup de profondeur, ajoute

le gardien des Devils. Dans les mineures, on a des gars comme Brendan Morrison [un centre] et Sergei Vshedkevich [un défenseur] qui peuvent déjà jouer dans la Ligue nationale. Et avant d'être échangé à Vancouver, Peter Zezel nous avait donné un bon coup de main».

«L'équipe va vraiment bien, renchérit l'entraîneur des gardiens Jacques Caron. On joue à quatre trios et nos jeunes font de l'excellent travail».

Les Devils se sont même offert récemment le luxe de rétrograder Patrik Elias aux mineures pendant deux semaines. Le jeune Tchèque se retrouvait parmi les meilleurs marqueurs chez les recrues au moment de son renvoi.

Bureau dans l'attente

Par ailleurs, Marc Bureau écoute la dernière année de son contrat. Agé de 31 ans, il deviendra joueur autonome sans restriction à la fin de la saison. Mais au lieu de tâter le marché, Bureau souhaite obtenir un contrat de trois ans à Montréal, quitte à sacrifier quelques dollars. Rappelons que Bureau a des genoux fragiles et qu'une blessure risque de mettre fin à sa carrière au moindre choc.

«Mon agent Stephen Freyer était prêt à venir de Boston pour discuter avec Réjean Houle. Mais il s'est vite rendu compte que ça n'en valait pas la peine», a fait valoir le vétéran attaquant, qui a marqué deux buts dans la victoire de 4-1 du Canadien face aux Rangers de New York, jeudi.

«Pour l'instant, les négociations sont au point mort».

Bureau aimerait conclure une nouvelle entente avant les séries. C'est d'ailleurs la première fois de sa carrière qu'il a l'occasion de compléter un contrat.

«Je ne vise pas à obtenir des millions, dit-il. Je veux seulement pouvoir prendre soin de ma famille. Je sais que je n'ai pas le talent de Stéphane Richer — il vient de signer un contrat

de trois ans de six millions à Tampa Bay — mais je recherche un peu de sécurité. Je ne veux pas signer un contrat d'un an et risquer ensuite d'être échangé. Je veux pouvoir installer ma famille au même endroit pendant deux ou trois ans. À mon âge, les gars veulent tous un contrat de trois ans», ajoute le patineur de Trois-Rivières qui réglera bien pour 500 000 \$ US par année.

A titre de comparaison, Mike Keane a conclu une entente de quatre ans de huit millions à New York. Brian Skrudland a signé un contrat de deux ans de près de trois millions avec ces mêmes Rangers. Il est âgé de 34 ans.

■ Shayne Corson souffre d'un abcès dentaire, ce qui l'a empêché de patiner à l'auditorium de Verdun. «Son état est toujours évalué quotidiennement», a déclaré Alain Vigneault, qui espérait retrouver son ailier gauche au cours de la semaine.

■ Jonas Hoglund est toujours à la recherche de son premier but depuis son transfert de Calgary. En 10 matchs, le Suédois a été limité à une seule passe. Jeudi, Vigneault l'a cloué au banc durant un jeu de puissance, une décision qu'il dit avoir regrettée. «J'aurais dû l'envoyer. Notre attaque à cinq est plus efficace quand Hoglund est sur la glace. L'adversaire a plus de difficulté à former sa boîte lorsqu'on utilise un droitier». Mais que dire de sa léthargie? «Il serre un peu trop son bâton», répond Vigneault en laissant sous-entendre que Hoglund est nerveux et ne joue pas avec confiance.

■ Jeudi, Vigneault a opposé un trio de défenseurs au trio de Wayne Gretzky, une pratique qui n'est pas courante dans la LNH. «Lorsque Rivet était sur la glace, il n'était pas un ailier droit. Il était un défenseur qui jouait à la droite de Peter Popovic et de Zorley Zaslowski. C'était important d'avoir un troisième défenseur dans notre zone. Surtout lorsque Gretzky va se placer derrière le filet...»



L'Autrichien Josef Strobl

Katja Seizinger rafle la Coupe du monde

Crans Montana (AP) — Après avoir dominé toute la saison, décrochant deux médailles olympiques et huit victoires en Coupe du monde, l'Allemande Katja Seizinger a remporté, hier, la Coupe du monde de ski alpin après l'annulation des deux dernières épreuves de la saison, une descente et un super-géant, à Crans-Montana.

L'Allemande a également dominé le classement en descente et en super-géant.

Au classement général, Seizinger a obtenu 1615 points, soit 267 points d'avance sur sa compatriote Martina Ertl. Une autre Allemande, Hilde Gerg, se classe à la troisième place, tandis que l'Italienne Deborah Compagnoni est quatrième.

Le super-géant avait été annulé hier matin en raison du brouillard. L'épreuve de descente qui avait commencé en fin de matinée a été annulée à son tour après l'accident de l'Américaine Picabo Street, qui s'est fracturé le fémur, en tombant alors que la visibilité restait très mauvaise.

La skieuse, qui était partie avec le dossard n° 2 dans un épais brouillard, a été transportée en hélicoptère à l'hôpital de Sion.

Originaire de Sun Valley (Idaho), Street était revenue sur les pistes il y a six mois après une sérieuse blessure au genou qui l'avait tenue éloignée de la compétition pendant près d'un an.

Seizinger a tenu à préciser que «je n'ai pas gagné seulement à cause des annulations».

«J'avais déjà une confortable avance avant ces courses, a-telle expliqué. Il aurait vraiment fallu qu'un tas de choses m'arrivent pour que je ne gagne pas».

Strobl gagne à Crans Montana

Par ailleurs, l'Autrichien Josef Strobl a remporté, hier, la descente de Crans Montana en Suisse, dernière épreuve de descente de la saison comptant pour la Coupe du monde de ski alpin. Cette dernière a été remportée par l'Autrichien Andreas Shifferer, 11^e hier.

Largelement en tête au classement général de la descente, Shifferer était assuré de remporter le titre mondial dans la discipline, même s'il a néanmoins réalisé une course décevante à Crans-Montana en terminant à la 11^e place.

Pour Strobl, c'est en revanche une grande joie puisque sa dernière victoire en descente remontait à celle de Val d'Isère en 1995.

Le Suisse Didier Cuche, médaillé d'argent du super-géant des Jeux de Nagano, et l'Autrichien Fritz Strobl sont arrivés respectivement en seconde et troisième position.

Brian Stemmlé d'Aurora, en Ontario, s'est classé 13^e et Luke Sauder de Cambridge, également en Ontario, a pris le 21^e rang.

La deuxième place au classement général de la Coupe du monde de descente a été conservée par l'Autrichien Hermann Maier, déjà assuré des titres mondiaux en super-géant et de la Coupe du monde. «Hermator» avait choisi ne pas courir, hier, et de se réserver pour le slalom géant d'aujourd'hui. Il aurait pu se faire chipper sa deuxième place par le Français Nicolas Burtin, vainqueur samedi dernier de la descente de Kvitfjell en Norvège. Mais ce dernier n'a pu faire mieux que huitième en Suisse.



Picabo Street a été victime d'une chute spectaculaire dès le début de l'épreuve d'hier.

Pas jaloux, ce Brodeur!

Aux Jeux de Nagano, on a beaucoup parlé de Dominik Hasek et de Patrick Roy. Mais dans la Ligue nationale, Martin Brodeur domine dans presque toutes les catégories.

Le gardien des Devils présente la meilleure moyenne (1,77) devant Ed Belfour (1,94) et Jamie McLennan (2,01). Il a remporté le plus de victoires (37), soit neuf de plus que Belfour (28) et dix de plus que Roy (27) et Chris Osgood (27). Il détient le deuxième meilleur pourcentage d'arrêts (.923) derrière Hasek (.928), et il est troisième pour le nombre de jeux blancs (7) derrière Hasek (9) et Belfour (8). «Je ne veux pas faire de comparaison avec Hasek ou Roy, dit Brodeur. Je n'ai que 25 ans et ils sont déjà dans la trentaine».

Brodeur ne jalouse pas non plus Hasek, qui pourrait conclure une nouvelle entente devant lui rapporter quelque huit millions US par année. Brodeur a signé plus tôt cette saison un contrat de quatre ans évalué à près de 16 millions \$ US.

«Hasek et Roy ont beaucoup de vécu. Moi, je suis seulement intéressé à avoir du succès avec les Devils. Quant à l'argent, c'est tant mieux pour Hasek. Il le mérite».

Hier, Brodeur a répété qu'il ne regrette pas son expérience olympique même s'il n'a pas eu l'occasion de garder les buts.

«J'avoue que j'avais hâte de jouer à mon retour de Nagano, dit-il. J'ai été déçu de ne pas jouer au Japon. Mais j'ai quand même apprécié mes jeux. J'en ai profité au maximum. J'ai vraiment embarqué dans l'esprit des Olympiques. Ma famille était là-bas et on a pu passer de bons moments ensemble».

Presse Canadienne

HOCKEY

CONFÉRENCE DE L'EST

	M	G	P	N	Sp	Bc	Pts
Pittsburgh	65	33	18	14	186	152	80
Montréal	64	31	25	8	186	162	70
Buffalo	63	26	22	15	159	149	67
Boston	64	27	24	13	162	159	67
Ottawa	64	26	28	10	148	159	62
Caroline	63	25	31	7	155	174	55

Section Atlantique

New Jersey	65	40	16	9	186	127	89
Philadelphie	63	33	20	10	183	146	76
Washington	64	29	24	11	176	167	69
Rangers	65	20	28	17	161	178	57
Islanders	64	22	33	9	165	178	53
Floride	63	18	33	12	161	187	48
Tampa Bay	64	13	42	9	121	208	35

CONFÉRENCE DE L'OUEST

	M	G	P	N	Sp	Bc	Pts
Dallas	64	38	16	10	191	129	86
Detroit	66	35	18	13	197	152	83
St. Louis	67	36	23	8	198	163	80
Phoenix	65	25	28	12	178	187	62
Chicago	64	24	29	11	154	157	59
Toronto	64	23	33	8	152	183	54

Section Pacifique

Colorado	67	34	17	16	198	162	84
Los Angeles	64	30	23	11	185	169	71
Edmonton	65	25	30	10	166	184	60
San Jose	64	25	32	7	159	174	57
Calgary	65	20	33	12	172	200	52
Anaheim	64	20	35	9	150	196	49
Vancouver	66	19	36	11	185	228	49

Jeudi

Philadelphie 3	Vancouver 2
Detroit 3	Chicago 0
New Jersey 2	Caroline 0
Buffalo 3	San Jose 1
Montréal 4	Rangers 1
Washington 2	Islanders 1
Dallas 4	Phoenix 5
Toronto 2	Los Angeles 1

Hier

Edmonton en Floride, 19h30.	
Anaheim à Dallas, 20h30.	

Samedi

Rangers à Boston, 15h.	
Buffalo à Pittsburgh, 15h.	
Detroit à Philadelphie, 15h.	
Phoenix à St. Louis, 15h.	
Colorado à Los Angeles, 15h.	
Chicago à Tampa Bay, 15h.	
San Jose en Caroline, 19h.	
Vancouver à Islanders, 19h.	
Calgary à Toronto, 19h30.	
Washington à Ottawa, 19h30.	
New Jersey à Montréal, 19h30.	

Dimanche

Pittsburgh à Buffalo, 15h.	
Edmonton en Caroline, 19h.	
Colorado à Anaheim, 20h.	
Chicago en Floride, 18h.	

Lundi

Phoenix à Washington, 19h.	
Tampa Bay à Boston, 19h30.	
Calgary à Montréal, 19h30.	
Ottawa à Rangers, 19h30.	
Toronto à Philadelphie, 19h30.	
Los Angeles à San Jose, 22h30.	

LES MENEURS

	B	P	Pts
Jagr, Pit	30	53	83
Forsberg, Col	22	59	81
Francis, Pit	20	53	73
Bure, Van	40	31	71
Selanne, Ana	43	27	70
LeClair, Phi	40	27	67
Lindros, Phi	28	39	67
Gretzky, Ran	18	49	67
Palfy, Isl	35	30	65
Allison, Bos	25	40	65
Flury, Cal	21	43	64
Stumpel, LA	19	44	63
Oates, Was	13	50	63
Bondra, Was	41	21	62
LaFontaine, Ran	23	38	61
Recchi, Mon	25	34	59
Amonte, Chi	23	36	59
Tkachuk, Pho	36	22	58
Sundin, Tor	27	31	58
Sakic, Col	24	33	57
Weight, Edm	22	35	57
Reichel, Isl	23	34	57
Modano, Dal	21	36	57